

**Université Abderrahmane Mira-Bejaïa**  
**Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion**

**Département des Sciences de Gestion**



**Mémoire de fin de cycle**

**En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences de Gestion**

**Option : Comptabilité et Audit (C.A)**

## ***Thème***

# **Le financement bancaire des investissements en Algérie Cas : CPA de Sidi Aich**

**Réalisé par :**

AZZAR Lila

BENYAHIA Nouara

**Encadré par:**

Mme ZIANI Lila

**Devant le jury :**

Rapporteur : ZIANI Lila

Président : Hammiche Azzedine

Examineur : Hadhbi Fayçal

***Promotion : 2019***

## **REMERCIEMENTS**

*Ce travail de recherche est l'occasion pour nous de remercier tous ceux qui ont participé, de près ou de loin, à sa réalisation.*

*Nous remercions en premier lieu, le bon Dieu de nous avoir donné le courage et la volonté pour mener à bien ce travail.*

*Nos vifs remerciements s'adressent à notre encadreur, madame Ziani Lila, pour sa disponibilité et ses précieux conseils et orientations.*

*Nos remerciements s'adressent aussi à tout le personnel de la banque CPA (Agence 365), notamment le directeur du CPA Mr Saoudi Hocine pour son accueil ainsi que Mr Benadji , qui nous a encadrés durant notre stage, pour son aide et les moyens qu'il a mis à notre disposition.*

*Nos remerciements s'adressent aussi aux membres du jury qui ont accepté de juger ce travail.*

*Que ceux que nous n'avons pas cités, trouvent ici, l'expression de notre sincère reconnaissance.*

*AZZAR Lila  
BENYAHIA Nouara*

## Dédicace

*Je dédie ce modeste travail aux personnes les plus importantes de ma vie*

*Mon père Farid et ma mère Linda qui ont été présents pour moi*

*Pendant tout mon cursus et ma vie, mais surtout qui ont*

*Toujours su trouver les mots qui m'encourageaient*

*Et qui me poussaient à aller de l'avant.*

*Pour tous les instants passés, les fous-rires et le désespoir, la colère et la joie qui ont accompagné ce travail, et même pour sa simple présence, je dédie ce mémoire à mon binôme Lila sans laquelle il n'aurait pas pu être réalisé.*

*Je dédie également ce travail à toute ma famille qui était toujours derrière moi pour me fortifier pendant mes moments difficiles, en particulier :*

*\* Mes frères : Kaci, Omar, kouciela et Missipssa*

*\* Ma petite sœur : Kahina*

*\* Mon grand-père et sa femme*

*Sans oublier mes cousines et cousins.*

*Je tiens à remercier un très cher ami Omar qui m'a beaucoup aidé et encouragé pour achever ce travail.*

*Mes vifs remerciements vont également à mes chers amis qui ne nous ont jamais oubliés et qui ont été présents en cas de besoin : Katiz, Sabrina, Lilia*

*Soraya, Kahina, Hakim Amirouche, Zoulikha*

*Marina, Nina, Kamel, Madjid*

*Lila et son futur mari*

*Katia, son mari et sa petite fille.*

*Nouara*

## Dédicace

*Je dédie ce modeste travail aux personnes les plus importantes de ma vie  
Mon père Karim et ma mère Zahia qui ont été présents pour moi  
pendant tout mon cursus et ma vie, mais surtout qui ont  
toujours su trouver les mots qui m'encourageaient  
et qui me poussaient à aller de l'avant.*

*Pour tous les instants passés, les fous-rires et le désespoir, la colère et la joie qui ont  
accompagné ce travail, et même pour sa simple présence, je dédie ce mémoire à mon  
binôme Nouara sans laquelle il n'aurait pas pu être réalisé.*

*Je dédie également ce travail à toute ma famille qui était toujours derrière moi pour  
me fortifier pendant mes moments difficiles, en particulier :*

*\* Mes frères : Rabah, Assad et Sami*

*\* Ma petite sœur : Lidia*

*Sans oublier mes cousines et cousins.*

*Mes vifs remerciements vont également à mes chers amis qui ne nous ont jamais  
oubliés et qui ont été présents en cas de besoin : Soraya, Khaled, Katia,  
Kahina, Lilia, Dihia, Sada, Saliha, Bachir, Walid, Hakim, Amirouche,  
Madjid, Ayachi, Afou, Sarah, Linda, Omar et sa femme.  
Katia, son mari et sa petite fille.*

**Lila**



# **Liste des abréviations**

## Liste des abréviations

<b>Abréviation</b>	<b>Signification</b>
AMORTI	Amortissement
BFR	Besoin en Fond de Roulement
CA	Chiffre d'Affaire
CAF	Capacité d'Autofinancement
CF	Cash-Flows
CP	Capitaux Propres
CPA	Crédit Populaire d'Algérie
DCT	Délai à Court Terme
DLMT	Dette à Long et Moyen Terme
DR	Délai de Récupération
DRA	Délai de Récupération Actualisé
DRC	Délai Récupération du Capital investi
DRFP	Délai de Récupération des Fonds Propres
DRV	Durée de Vie de l'investissement
EBE	L'Excédent Brut de l'Exploitation
FR	Fond de roulement
FRN	Fond en Roulement Net
HT	Hors Taxes
IBS	Impôt sur le Bénéfice des Sociétés
IP	L'Indice de Profitabilité
MC	Marge Commerciale
RCAI	Résultat Courant Avant Impôt
PE	Production de l'Exercice
REN	Résultat Net de l'exercice
SARL	Sociétés à Responsabilité Limitée
SIG	Soldes Intermédiaires de Gestion
SNC	Sociétés aux Noms Collectifs
SPA	Société Par Actions
T	Taux d'Actualisation
TCR	Tableau des Comptes de Résultat
TR	Trésorerie
TRI	Taux de Rentabilité Interne
TRIFP	Taux de Rentabilité Interne des Fonds Propres
TRN	Trésorerie Nette
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
VA	Valeur Ajoutée
VAN	Valeur Actuelle Nette
VANFP	Valeur Actuelle Nette des Fonds Propres
VD	Valeur Disponible
VE	Valeur d'Exploitation
VI	Valeur Immobilisée

VR	Valeur Réalisable
VRI	Valeur Résiduelle des Investissements
LCAC	Lettre de Cession Antériorité de Créance
AI	Actif immobilisé
KP	Capitaux permanents
$I_0$	Capital investi
BDL	Banque de Développement Local
BADR	Banque d'Agriculture et de Développement Rural
ANDI	Agence Nationale de Développement de l'Investissement
EURL	Entreprise Uni Responsabilité Limitée





# **Sommaire**

## Sommaire

<b>Introduction générale.....</b>	<b>1</b>
<b>Chapitre I: Concepts de base sur les banques et les crédits et les investissements .....</b>	<b>3</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>3</b>
Section 1 : Généralités sur les banques.....	3
Section 2 : Notions générales sur les crédits.....	8
Section 3 : Les différents risques et garanties liés à l'activité du crédit .....	17
Section 4 : Quelques concepts de base sur les investissements.....	21
<b>Conclusion.....</b>	<b>28</b>
<b>Chapitre 2 : Montage d'un dossier de crédit d'investissement.....</b>	<b>29</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>29</b>
Section 1 : Diagnostic économique.....	29
Section 2 : Analyse financière du projet.....	33
Section 3 : L'étude de la rentabilité du projet.....	51
<b>Conclusion .....</b>	<b>57</b>
<b>Chapitre 3 : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein du CPA.....</b>	<b>58</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>58</b>
Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil.....	58
Section 2 : Financement d'un projet d'investissement par l'Agence CPA de Sidi Aich.....	62
Section 3 : Étude de la rentabilité du projet.....	73
<b>Conclusion.....</b>	<b>85</b>
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>86</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>87</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>90</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX.....</b>	<b>94</b>
<b>LISTE DES FIGURES ET SCHÉMAS.....</b>	<b>96</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>97</b>



# **Introduction générale**

A blue triangle pointing to the right, located on the left side of the page.

# Chapitre I

# **CHAPITRE I : CONCEPTS DE BASE SUR LES BANQUES, LES CREDITS ET LES INVESTISSEMENTS**

## **Introduction**

Dans une économie, la banque joue un rôle important ; elle est l'une des premières ressources de financement de l'activité économique. Elle utilise l'argent comme matière première qu'elle transforme en produits sous forme de crédit moyennant un gain, mais cette activité de crédit lui fait courir, à elle et à ses créanciers, des risques non négligeables ; pour se protéger de ces derniers, la banque prend un certain nombre de mesures.

Ce chapitre est subdivisé en quatre sections, la première est consacrée à la description de la banque, la deuxième portera sur les crédits. La troisième expliquera les risques de crédits et les moyens existants pour les prévoir. Enfin, la dernière exposera quelques concepts de base nécessaires à la compréhension du concept d'investissement.

## **Section 01 : Généralités sur les banques**

La banque est au cœur de l'économie nationale, elle joue de plus en plus un rôle décisif, elle contribue à orienter l'argent de ceux qui ont momentanément trop vers qui ont besoin, et elle utilise l'argent comme matière première qu'elle transforme en produits, appelé crédits et présente des garanties suffisantes. Elle a un grand rôle dans la sélection des projets en fonctions de sa perspective économique.

### **1. Définition de la banque**

Selon J.V Capal et O Garnier « La banque est une entreprise d'un type particulier qui reçoit les dépôts d'argents de ses clients (entreprises ou particuliers), gère leurs moyens de paiement (carte de crédit, chèque...) et leurs accorde des prêts »<sup>1</sup>

En Algérie, aux termes des articles 66, 67, 68 et 69 de l'ordonnance n° 03-11 du 26 aout 2003, complétant et modifiant la loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, sont considérées comme banques toute personne morale qui ont pour profession habituelle les opérations de banque qui sont <sup>2</sup>:

---

<sup>1</sup>Capal J.V., Garnier O., « Dictionnaire d'économie et de science sociale » édition hâtier, Paris, 1994, p20.

<sup>2</sup>Bouyakoub F., « L'entreprise et le financement bancaire », Casbah Edition, Alger, 2000, p 22.

- La collecte des fonds publics ;
- L'octroi des crédits ;
- La mise à disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci.

En plus de ces opérations, les banques doivent financer l'économie par l'exécution des opérations connexes à condition que ces opérations auxiliaires ne dépassent pas le principal. Ces opérations connexes portent essentiellement sur des titres, de l'or et des devises étrangères.

## **2. Le rôle des banques**

Les intermédiaires financiers, et plus particulièrement les banques, remplissent des rôles irremplaçables dans l'allocation des ressources, elles jouent un rôle majeur dans la gestion des finances de leurs clients (particuliers et entreprises) en leur servant de dépôts d'argent ou en leur procurant des crédits. Les principaux rôles de la banque sont :<sup>3</sup>

### **2.1. La banque traite de l'information**

Les banques et leurs clients, particuliers et entreprises, entretiennent des relations de long terme ce qui signifie que la relation banque-client est une relation durable. En effet les deux parties ont tout intérêt à la stabilité de cette relation car autres raisons évidentes des commodités, le crédit signifie confiance et cette confiance ne peut se manifester qu'à l'issue d'une longue période de contrat fréquent.

De ce fait, les banques accumulent sur leurs clients, déposants et emprunteurs, des informations dites précises, qu'elles sont les seules à détenir, comme par exemple, les incidents de paiement, les besoins de financement, la compétence des dirigeants d'une entreprise. Les banques ne divulguent pas cette information, elles la conservent pour elles même et l'utilisent pour affiner leur connaissance des clients et pour leur vendre les produits dont ils ont besoin. Les clients sont avertis de la non divulgation des informations les concernant et que cela les incite à révéler à leurs banquiers toutes les données utiles à la bonne marche de leur relation.

Lorsqu'une banque accorde un crédit à un client, cette opération peut être analysée comme une signalisation à destination des tiers : le banquier estime que l'emprunteur est un bon risque et la réputation de l'emprunteur est confortée.

---

<sup>3</sup>Coussergues.S., BourdeauxG ., « Gestion de la banque », édition Dunod, 7<sup>ème</sup> édition, Paris, 2013, p6-8.

## **2.2. La banque assure la liquidité**

Les contrats de dépôts comme ceux de crédit fournissent aux clients une assurance de liquidité.

### **2.2.1. Les dépôts bancaires**

Les ménages font preuve d'une préférence pour la liquidité et d'une aversion plus ou moins manifeste pour le risque. Le dépôt bancaire est un actif parfaitement liquide, divisible en unités de faibles montants, il est accepté par tous comme moyen de paiement d'autant plus qu'il a associé des modes de transfert commodes comme le chèque, le virement ou le paiement par carte bancaire. Des systèmes de compensation assurent la transférabilité entre banque des dépôts collectés. Enfin, ces actifs présentent un risque en capital faible et ne se manifestant qu'en cas de faillite de l'établissement de crédit<sup>4</sup>

### **2.2.2. Les crédits bancaires**

Le contrat de crédit garantit à l'emprunteur une fourniture immédiate de liquidités pour engager sans délai des dépenses. Ainsi, c'est l'imperfection des marchés qui explique l'existence d'intermédiaires financiers et la spécificité de l'un d'eux, la banque, qui réduit les coûts et l'incertitude en transformant l'information et les risques en liquidité.<sup>5</sup>

Les banques ne se limitent pas à leur principale activité d'intermédiaire financier. Dans l'économie moderne, elles jouent également le rôle d'acteur principal pour le bon fonctionnement de l'économie d'un pays. L'émission de monnaie ne profite pas uniquement aux ménages et entreprises, elle sert également à financer l'Etat, pour ses besoins spécifiques comme le règlement des appointements des salariés fonctionnaires. L'obligation du pays à rembourser la banque centrale par l'intermédiaire des impôts collectés par l'Etat fait que la monnaie, ainsi en circulation, agit comme un intermédiaire des échanges entre agents économiques.

---

<sup>4</sup>Coussergues.S., Bourdeaux G. (2013), op. cit, p 7.

<sup>5</sup> Idem, p8.

### Schéma N° 01 : Le rôle de la banque



Source : Darmon. O., « Stratégie bancaires et gestion de bilan », Édition Economica, Paris, 1998, p 45.

### 3. Les différents types de banques

Avant d'exposer les différents types de banque, il nous paraît nécessaire de définir la banque centrale appelée aussi la banque d'Algérie.<sup>6</sup>

#### 3.1. La Banque Centrale (Banque d'Algérie)

C'est une institution qui gère la monnaie d'un pays. Elle émet les billets de banque, met en œuvre la politique monétaire, conserve les réserves de change d'un pays, et souvent surveille le système financier. Elle classe les banques selon plusieurs critères :

##### 3.1.1. Selon les apporteurs de capitaux

Selon ce critère, on distingue :

- ✓ **Les banques publiques** : Dans ces banques l'Etat est propriétaire de la totalité des actions, il prend part à toutes les décisions.
- ✓ **Les banques privées** : Une personne ou un groupe de personne, est propriétaire des actions. Elles peuvent avoir la forme d'une société anonyme. Les décisions sont prises par les actionnaires qui ont un titre de propriété sur la banque.
- ✓ **Les banques mixtes** : Une participation publique et privée combinée. L'Etat comme les particuliers qui sont actionnaires ont le même droit de décision dans cette banque.

##### 3.1.2. Selon l'extension du réseau

Sur la base de ce critère, on distingue trois catégories de banques : les banques à réseaux, les banques sans réseaux et les banques à distance.

<sup>6</sup> Amour O, Kaby F., « financement des investissements », mémoire de Master en sciences de gestion, option : Finance d'entreprise, Université de Béjaia, 2014, p 19-21.



- ✓ **Banque à réseaux** : Ce sont des banques qui ont plusieurs agences sur le territoire ;
- ✓ **Banque sans réseaux** : Ce sont des banques uniques qui n'ont pas des agences ;
- ✓ **Banque à distance** : Ce sont des banques à accès sur internet.

### 3.1.3. Selon la nature de l'activité

Selon ce critère, les banques sont classées en :

- ✓ **Banque dépôt (banque commerciale)** : Les banques de dépôt, sont définies comme étant des banques dont l'activité principale consiste à octroyer des crédits et recevoir des dépôts de fond à vue ou à terme. Elles sont spécialisées dans le financement des opérations à court terme et à moyen terme. Elles travaillent essentiellement avec leurs clients, particuliers, professionnels et entreprise. Elles reçoivent des dépôts et accordent des prêts.
- ✓ **Banque d'investissement (d'affaire)** : Ce sont des banques qui sont spécialisées principalement dans le financement des opérations à long terme. Elles travaillent essentiellement sur les marchés, elles s'occupent aussi d'assurance et d'autres activités financières comme l'achat et la vente des titres. Elles octroient des crédits dont la durée est égale à deux ans, elles doivent affecter des ressources stables, fonds propres ou produits d'émission obligataire à l'exclusion des dépôts. Elles n'ont d'ailleurs le droit de recevoir des dépôts que d'une clientèle industrielle ou commerciale, et ne peuvent pas consentir des crédits qu'aux entreprises dont lesquelles elles ont une participation.
- ✓ **Banque universelle (banques généralistes)** : Ce sont des banques qui exercent toutes les activités, c'est-à-dire qui n'ont pas de spécialité. Elles sont appelées aussi des banques généralistes. Ce sont de grands conglomérats financiers regroupant les différentes banques : les banques de détail, des banques de financement et d'investissement et banque de gestion d'actifs.
- ✓ **Banque Islamique** : Le système bancaire islamique est basé sur des préceptes de l'islam, il est organisé autour de trois principes fondamentaux :
  - Interdiction de fixation de taux d'intérêt ;
  - Partage de profit ou des pertes résultant d'investissement ;
  - Promotion des investissements productifs, créateur de richesses et d'emplois.

## **Section 02 : Notions générale sur les crédits**

Toute entreprise, à un moment donné de son existence, se trouve confrontée à un besoin de financement et ce dernier se fait le plus souvent en ayant recours aux crédits bancaires, ces crédits financent des biens qui par leur fonctionnement vont générer les fonds nécessaires à leur remboursement, la durée de cet emprunt peut varier selon le projet à financer.

### **1. Définition du crédit**

Faire crédit c'est faire confiance, c'est donner librement la disposition effective et immédiate d'un bien réel, ou d'un pouvoir d'achat, contre la promesse que le même bien, ou un bien équivalent, vous sera restitué dans un certain délai, le plus souvent avec rémunération du service rendu ou danger encouru, danger de perte partielle ou totale que comporte la nature même de ce service.<sup>7</sup> Plusieurs définitions ont été données au crédit, nous exposerons dans ce qui suit la définition économique et juridique.

#### **1.1. Définition économique**

Du point de vue économique, le crédit bancaire est défini comme l'opération par laquelle la banque met une somme déterminée à la disposition d'un tiers appelé emprunteur moyennant l'engagement pris par ce dernier de payer au banquier les intérêts convenus et de lui restituer à l'époque fixée pour le remboursement, une somme équivalente à celle qui lui a été fournie.<sup>8</sup>

#### **1.2. Définition juridique**

Du point de vue juridique, le crédit se définit comme étant tout titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne et prend dans l'intérêt de celle-ci un engagement par signature tel qu'un aval, un cautionnement ou une garantie. Sont assimilées les opérations de crédit les opérations de crédit les opérations de location assorties d'options d'achats ou notamment les crédits-bails.<sup>9</sup>

---

<sup>7</sup> Bouyakoub F., « L'entreprise et son financement bancaire », édition CASBAH, Alger, 2000, p 17.

<sup>8</sup> Pruchaud J., « Évolution des techniques bancaires », éditions scientifiques Riber, Paris, 1960, p50.

<sup>9</sup> Article 112 de la loi n 86-12 du 19 août 1986 relative au régime des banques et au crédit.

## 2. Les propriétés d'un crédit bancaire

Le crédit se caractérise par trois éléments fondamentaux qui désignent une opération de crédit de toute autre opération financière. Ces 3 éléments sont : la confiance, le temps, et la promesse<sup>10</sup> :

### 2.1. La confiance

Le droit du crédit est celui de la confiance. Il a pour objet les institutions qui permettent au créancier de faire confiance au débiteur, parce qu'elles lui donnent l'assurance qu'il sera payé à l'échéance. Cette confiance repose sur une appréciation des besoins. Un besoin légitime, économiquement justifié, et facteur primordial qui garantit le dénouement correct d'une opération.

### 2.2. La durée

Il n'y a pas de crédit s'il n'y a pas une certaine durée. Toutefois, cette durée ne connaît pas de minimum : la pratique bancaire autorise des crédits consentis pour quelques heures. Généralement, on parle de crédit à court terme lorsque la durée est inférieure à un an ; de crédit à moyen terme lorsque la durée est entre deux à sept ans et de crédit à long terme lorsque la durée est supérieure à sept ans.

### 2.3. La promesse

La promesse de remboursement est la contrepartie de la confiance que le banquier fait à l'emprunteur. Cette promesse signifie que ce dernier s'engage à rembourser le capital emprunté majoré d'intérêts.

## Schéma N° 02 : Les caractéristiques du crédit



Source : Hadj Sadok T., «Les risques de l'entreprise et de la banque», édition DAHLAB, Alger, 2007, p11.

<sup>10</sup>Hadj Sadok T., «Les risques de l'entreprise et de la banque», édition DAHLAB, Alger, 2007, p11.

### **3. Le rôle du crédit**

Aucune économie ne peut nier le rôle que joue le crédit en matière de facilitation des échanges, stimulation de la production, d'amplification du développement et enfin, son rôle d'instrument de création monétaire.<sup>11</sup>

#### **3.1. Stimule la production**

Le développement de l'activité de production et sa modernisation dépend en grande partie de l'importance de l'innovation concernant les équipements ou leur renouvellement. Pour simplifier, le recours au crédit permet donc aux chefs d'entreprises d'acheter les outils de production adaptés et d'accroître la qualité ou la quantité de leur production.

#### **3.2. Amplifie le développement**

Les effets d'un prêt pour l'achat d'un bien de production ou de consommation ne se manifestent pas uniquement chez l'agent économique bénéficiaire de l'opération ; ils s'étendent indirectement à d'autres agents. On parle alors de rôle multiplicateur du crédit.

#### **3.3. Le crédit, un instrument de création de monnaie**

L'importance de crédit dans l'économie tient à son action sur les échanges, sur la production, sur le développement économique mais surtout à son rôle autant qu'un instrument de création de monnaie. En effet, les banques octroyant du crédit, créent les flux monétaires. Elles utilisent les ressources dont elles disposent sous forme de dépôt pour consentir des crédits à leurs clients sans que, pour autant, cela prive les déposants des possibilités d'utiliser leurs dépôts.

### **4. Les différents types de crédits**

Les divergents types de crédits sont :

#### **4.1. Les crédit d'exploitation**

Les crédits d'exploitation permettent aux entreprises de couvrir en temps leurs besoins de trésorerie, en finançant l'actif circulant du bilan, plus précisément les valeurs d'exploitation et/ou réalisables. Ils servent généralement, à lui procurer des liquidités ; de façon à pouvoir assurer des paiements à court terme, dans l'attente de recouvrement de créance facturée. Ces

---

<sup>11</sup>Caudamine G., Montier J, « Banque et marchés financiers », édition ECONOMICA, Paris, 1998, p142.

liquidités sont soumises aux variations saisonnières ou conjoncturelles. Les crédits à court terme ou les crédits d'exploitation peuvent être subdivisés en deux catégories, à savoir.<sup>12</sup>

#### **4.1.1. Les crédits par caisse**

Les crédits par caisse sont considérés comme crédit à court terme, les crédits qui impliquent un décaissement de la part du banquier en faveur de son client et qui lui permet d'équilibrer sa trésorerie à court terme, on distingue entre<sup>13</sup> :

##### **4.1.1.1. Les crédits par caisse globaux**

Généralement, les crédits par caisse globaux ne sont pas liés au financement d'un poste actif ou d'une opération particulière, c'est-à-dire ils sont destinés à financer globalement les actifs circulants du bilan, c'est de là qu'ils ont leurs qualification « Globaux » ils se répartissent en :

- **La facilité de caisse**

La facilité de caisse est un concours bancaire consenti à l'entreprise, destiné à faire face à une insuffisance momentanée de trésorerie due à un décalage de courte durée entre les dépenses et les recettes. Cette situation se produit, généralement, vers la fin de chaque mois, à l'occasion des échéances fournisseurs, des paies du personnel, règlement de la TVA,...etc.<sup>14</sup>

- **Le découvert bancaire**

À la différence de la facilité de caisse, le découvert est une avance de trésorerie permanente. Le banquier accorde ce type de concours lorsque sa durée est estimée de façon argumentée et limitée dans le temps, sa durée est limitée à un an au maximum éventuellement renouvelable.<sup>15</sup>

- **Les crédits de campagne ou crédit saisonnier**

Pour différentes raisons, une entreprise peut subir un important décalage entre les dépenses qu'elle règle et les rentrées qu'elle doit avoir. Elle peut avoir ce que l'on appelle une « activité saisonnière ». C'est ainsi qu'elle peut fabriquer toute l'année et vendre sur une période très courte (Exemple : la vente des parapluies, des écharpes, bouées, crèmes glacées, jouets, vêtements d'hiver, ...etc.) ou qu'elle ne peut que sur une période très courte et vendre toute l'année (Exemple : agriculture, conserveries,...etc.), elle peut aussi avoir, exceptionnellement,

---

<sup>12</sup>Bernet-Rolland L, « Principe de technique bancaire », édition Dunod, 25<sup>ème</sup> édition, Paris, 2008, p286.

<sup>13</sup> Bernet- Rolland L. (2008), op, cit . p287.

<sup>14</sup>Idem, p288.

<sup>15</sup> Meyssonier F., « Banque : mode d'emploi », éditions Eyrolles, 1992, p 109.

une charge importante de trésorerie à assurer (lancement d'une campagne de publicité, par exemple). Le crédit de campagne est donc un concours bancaire destiné à financer un besoin de trésorerie né d'une activité saisonnière.<sup>16</sup>

- **Le crédit relais**

Le crédit relais également appelé « crédit de soudure » est destiné à permettre à une entreprise d'anticiper une entrée de fonds à provenir soit de la cession d'un bien (immeuble ou fonds de commerce), soit d'une opération financière (augmentation du capital ou décalage d'un emprunt obligataire). C'est une forme de découvert qui anticipe une rentrée de fonds qui doit se produire dans un délai déterminé et pour un montant précis.<sup>17</sup>

#### 4.1.1.2. Les crédits par caisse spécifiques

Contrairement aux crédits par caisse globaux qui couvrent des besoins de nature diverse, les crédits par caisse spécifiques financent des postes de l'actif circulant (créances, client...). Ce type de crédit présente un intérêt particulier pour la banque dans la mesure où il comporte des garanties réelles liées directement à l'opération financée, en plus il est susceptible d'être réescompté auprès de la banque d'Algérie.<sup>18</sup>

- **Avance sur marchandise**

L'avance sur marchandise est un crédit par caisse qui finance un stock. C'est un financement de garanti des marchandises remises en gage au banquier.<sup>19</sup> C'est une technique de crédit qui consiste pour la banque à accorder une avance sur les marchandises détenues par l'entreprise aux niveaux des magasins généraux (qui sont placés sous contrôle de l'État). Cette opération nécessite un document justificatif dénommé « le récépissé warrant ».

- **Avance sur marché public**

Les marchés administratifs ou marchés publics sont des contrats passés par l'État en vue de l'exécution de travaux, livraison des fournitures ou prestation de service. On distingue :

- ✓ **Avances sur factures** : l'avance sur facture est destinée à mobiliser le poste client des entreprises qui travaillent avec des administrations. Dans ce cas, la banque doit assurer l'exigibilité de la créance et la solvabilité de l'entreprise.

---

<sup>16</sup> Benhalima.A « Pratique des techniques bancaires », édition Dahlab, Alger, 1997, p63.

<sup>17</sup> Bouyakoub F. (2000), op. cit, p235.

<sup>18</sup> Document du CPA, « les crédits d'exploitation », p11.

<sup>19</sup> Bouyakoub F. (2000), op. cit, p 237.

- ✓ **L'escompte commercial** : l'escompte est une technique par laquelle une entreprise, bénéficiaire d'un effet de commerce (lettre de change, billet à ordre), le négocie avant son échéance auprès d'un établissement de crédit.<sup>20</sup>
- ✓ **L'affacturage** : l'affacturage est défini comme étant « un contrat par lequel un établissement de crédit spécialisé, appelé factor, achète les créances détenues par un fournisseur, appelé vendeur, sur ses clients appelés acheteur ou bénéficiaires de services et ce moyennant rémunération.<sup>21</sup>

#### 4.1.2. Les crédits par signature

L'engagement par signature désigne l'engagement pris par la banque d'intervenir en se portant caution lors d'une opération déterminée par cette intervention, la banque se substituera au débiteur cautionné si celui-ci venait à ne pas respecter ses engagements.<sup>22</sup> Les crédits par signature peuvent revêtir les formes suivantes :

- **L'acceptation** : L'acceptation d'une banque est l'engagement de payer à l'échéance une lettre de change tirée sur elle. Le banquier se porte dans ce type d'opération comme tiré accepteur. Cette engagement de la part de banquier a pour but de permettre à son client de s'approvisionner en bénéficiant de la confiance de ces fournisseurs ; ou bien de lui permettre de bénéficier d'un crédit d'une banque quand la banque du client se trouve face à des contraintes (l'encadrement de crédit par exemple).
- **Le cautionnement** : Le cautionnement est un contrat par lequel, une personne garantit l'exécution d'une obligation, en s'engageant envers le créancier satisfaire à cette obligation si le débiteur n'y satisfait pas lui-même. Lorsque la banque donne son cautionnement à son client, c'est pour lui permettre soit un délai de paiement, un encaissement immédiat de certaines sommes ou bien d'effectuer certaine opération financière bénéfique pour la banque.
- **L'aval** : Au sens de l'article 409 du code de commerce algérien, l'aval est un engagement fourni par un tiers qui se porte garant de payer tout ou une partie du montant d'une créance, généralement un effet de commerce. L'aval peut être donné sur la traite ou par un acte séparé. Il est exprimé par la mention « Bon pour aval » accompagné de la signature du banquier.

---

<sup>20</sup>Boukrous D., « Les circuits de financement des petites et moyennes entreprises en Algérie », mémoire de magistère en science économiques, option économie internationale, Université d'Oran, 2007, p107.

<sup>21</sup>Bernet-Rollande L. (2008), op, cit, p 305.

<sup>22</sup> Hutin H., « Toute la finance », édition Organisation, 2005, p 454.

L'aval est accordé par un banquier pour garantir l'engagement de son client (entreprise) envers des particuliers.<sup>23</sup>

## 4.2. Les crédits d'investissement

Pour produire, les entreprises ont besoin de matières premières, de main d'œuvre mais aussi de divers équipements : terrain, constructions, matériels de fabrication...

Le financement de ces investissements se fait, en effet le plus souvent en ayant recours au crédit bancaire, conjointement bien sûr à l'autofinancement, à l'appel au marché financier, ainsi que dans certains cas aux aides publiques. Les crédits d'investissement se subdivisent en crédits à moyen et long terme. Il existe ainsi une autre forme de crédit, qui permet à l'entreprise d'acquiescer des investissements, c'est « le crédit-bail » ou « Leasing ».

### 4.2.1. Les crédits à moyen terme

Les crédits à moyen terme sont par définition des crédits dont la durée se situe, entre deux à sept ans. Ces crédits sont généralement destinés à financer l'équipement léger, ou les constructions de faibles coûts, c'est-à-dire ceux dont la durée d'amortissement est égale à la durée de remboursement de ces crédits. Une distinction doit être faite entre crédit à moyen terme mobilisable et crédit à moyen terme non mobilisable.

- **Les crédits à moyen terme mobilisables** : ce sont des crédits qui permettent aux banques qui les accordent de se refinancer auprès de certains établissements financiers spécialisés et ceci selon l'objet de l'emprunt ou les caractéristiques de l'entreprise emprunteuse<sup>24</sup>.
- **Les crédits à moyen terme non mobilisables** : il s'agit d'emprunts d'une durée inférieure à sept ans qui ne peuvent être, par définition mobilisés auprès d'un établissement spécialisé de crédit ou de la banque centrale.
- **Les crédits à moyen terme réescomptables** : pour pouvoir financer des crédits d'une durée de sept ans, il faut donner aux banques de dépôt la possibilité de réescompter leurs crédits à moyen terme auprès de la banque d'Algérie.

---

<sup>23</sup>Aouf N et Zinet T « opération d'octroi d'un crédit d'investissement, cas pratique de la DRE de BNA », mémoire de master en sciences de gestion option finance d'entreprise, université de Bejaia, 2016, p 13.

<sup>24</sup>Khaled S., Messali K., « Le financement bancaire des investissements. Cas Société Générale Algérie », mémoire de master en sciences de gestion, option comptabilité et audit, Université de Bejaia, 2018, p 37.



#### **4.2.2. Les crédits à long terme**

Il s'agit de crédits destinés à financer les immobilisations lourdes en particulier les constructions dont la durée d'amortissement fiscal est supérieure à sept ans. Leurs durées sont comprises entre huit et vingt ans avec un différé de remboursement allant de deux à quatre ans. En Algérie, les crédits à long terme sont pratiqués par des institutions financières spécialisées qui disposent de ressources à long terme (emprunts obligatoires). Les banques commerciales, elles, pratiquent peu cette forme de crédit du fait que les principales ressources dont elles disposent sont des ressources à court terme<sup>25</sup>.

#### **4.2.3. Le crédit-bail (Leasing)**

Les crédits d'investissement s'étendent aussi à une autre catégorie permettant à l'entreprise d'acquérir des investissements, il s'agit du crédit-bail ou leasing. Le crédit-bail est une technique de financement d'une immobilisation par laquelle une banque ou une société financière acquiert un bien meuble ou immeuble pour le louer à une entreprise, cette dernière ayant la possibilité de racheter le bien loué pour une valeur résiduelle. Le crédit-bail est une technique de crédit professionnelle comportant le contrat de louage d'équipements immobiliers et mobiliers, assorti d'une promesse de vente au profit du locataire.<sup>26</sup>

##### **✓ Le crédit-bail mobilisé**

Il porte sur des biens d'équipement qui doivent être utilisés pour les besoins de l'entreprise et participés à la productivité de celle-ci. Il ne peut s'appliquer qu'aux fonds de commerce et aux logiciels informatiques.

##### **✓ Le crédit-bail immobilisé**

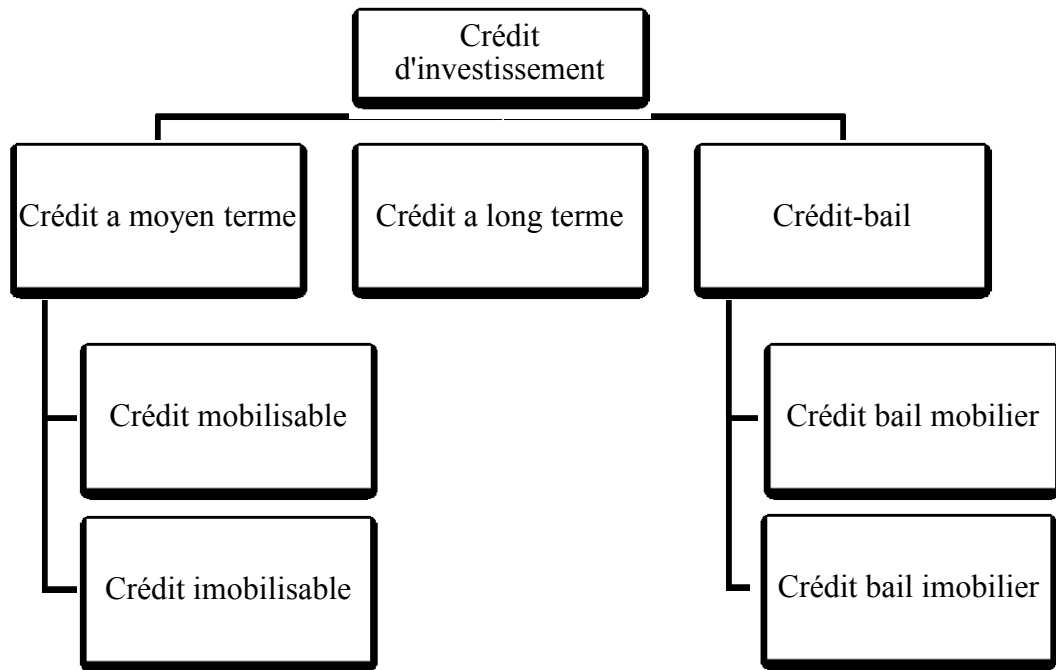
Suite au succès remporté aux États Unis par le crédit-bail mobilier, il est rapidement apparu en s'intéressant d'étendre ce procédé de financement aux immeubles à usage industriel et commercial.

---

<sup>25</sup>Khaled S., Messali K. (2018), op. cit, p 12

<sup>26</sup> Yves B., Coli J., « Dictionnaire économique et financier » édition Seuil, Paris, 1996, p.447.

Schéma n° 03 : Les types de crédit d'investissement



Source: Khaled S., Messali K. (2018), op. cit, p 12

#### 4.3. Les crédits aux particuliers

Les particuliers rencontrent des difficultés financières qui les empêchent de réaliser les projets envisagés. Pour remédier à ce manque, la banque leurs offre des crédits avec intérêts. Les institutions financières qu'accordent ce type de crédit sont en extension et cela pour permettre aux particuliers d'acquérir des biens meubles ou immeubles. Parmi les crédits destinés au financement des particuliers, on cite :

##### 4.3.1. Le crédit à la consommation

Ce type de crédit est accordé à un consommateur c'est à dire une personne physique pour un but privé qui utilise le crédit pour acheter un bien meuble (une voiture, une télévision...) ou un service (l'organisation d'un mariage), ou bien pour financer des besoins privé (payer les taxes).

##### 4.3.2. Le crédits immobiliers

Le crédit immobilier est un prêt octroyé par une banque aux particuliers et aux entreprises et destiné à financer une opération immobilière (acquisition, construction, travaux,...). Le logement peut être affecté à une résidence principale, secondaire ou à un investissement

locatif. Les établissements prêteurs prennent, généralement, une hypothèque sur le bien acheté, se protégeant ainsi contre le non remboursement du prêt.<sup>27</sup>

### **Section 3 : Les différents risques et garanties liés à l'activité du crédit**

Le banquier, dès lors qu'il répond favorablement à une demande de crédit, en vue d'apporter son appui financier à l'entreprise l'ayant introduite, supporte le risque inhérent par elle. Cette menace, que représente le risque crédit, peut revêtir plusieurs formes, pour l'identifier et la mesurer, le banquier évalue son intervention de financement en appréciant : le risque de non remboursement, le risque d'immobilisation, le risque de taux et le risque de change. Tout ceci a rendu impératif la recherche et la mise en place des moyens de prévention et de protection.

#### **1. Les risques liés au crédit**

Le risque de crédit peut être défini par la part potentielle supportée par un agent économique suite à une modification de la qualité de crédit de l'une de ses contres parties ou d'un portefeuille de contrepartie sur un horizon donné.<sup>28</sup>

##### **1.1. Les différents types de risques du crédit**

Le métier du banquier est indissociable des risques. Il est censé les connaître, les maîtriser et donc les gérer avec prudence et professionnalisme. Les risques inhérents aux opérations de crédit peuvent revêtir plusieurs formes<sup>29</sup> :

###### **1.1.1. Risque de non remboursement**

Le risque majeur qu'encourt le banquier lors, d'une opération du crédit, est la perte des capitaux qu'il a engagés en faveur de son client. En effet, le risque d'insolvabilité est le risque le plus dangereux et le plus enregistré. Appelé, également, risque de non remboursement, il s'agit du non-paiement des sommes dues par le client à échéance et se traduit par la perte partielle ou totale de la créance détenue par la banque sur son client débiteur. Ce risque est également lié aux risques de l'entreprise : risque individuel (dépend de la situation financière industrielle ou commerciale de l'entreprise), le risque sectoriel (lié au secteur d'activité et au marché), le risque général (survient lors d'une crise politique ou catastrophe naturelle).

---

<sup>27</sup>Narassiguimph A., « Banque et Banque centrale Dans la Zone Euro » édition Boeck université, 1ère édition, Bruxelles, 2004, p 50.

<sup>28</sup> Marteaux D., Dehache D., « Les produits dérivés de crédit » édition ESKA, Paris, 2001, p15.

<sup>29</sup> Idem

### **1.1.2. Risque d'immobilisation**

Le risque d'immobilisation appelé aussi « risque de trésorerie » se localise au plan des rapports entre la banque et ses déposants. La banque assure un équilibre entre la liquidité de ses emplois et l'exigibilité de ses ressources en procédant au refinancement de ses crédits auprès de la Banque Centrale ou du marché monétaire<sup>30</sup>

### **1.1.3. Risque de taux d'intérêt**

Une variation des taux d'intérêt, à la hausse comme à la baisse, est loin d'être sans conséquence sur le secteur bancaire. Toute fluctuation de ce paramètre peut constituer un risque considérable pour la banque. Le risque de taux d'intérêt représente pour un établissement du crédit, l'éventualité de voir sa rentabilité ou la valeur de ses fonds propres affectée par l'évolution des taux d'intérêt.<sup>31</sup>

### **1.1.4. Risque de change**

Le risque de change est défini comme une perte entraînée par la variation des cours de créance ou des dettes libellées en devises par rapport à la monnaie de référence de la banque.<sup>32</sup>

## **2. Les garanties**

Le banquier n'est jamais certain de son avis favorable. Il doit donc se protéger lors de son engagement contre l'incertitude du lendemain, en exigeant la retenue de sûretés qu'on appelle le plus souvent par les garanties.

### **2.1. Définition de la garantie**

Les garanties ont pour objet et de protéger les créanciers contre les risques du crédit, notamment celui de l'insolvabilité de leurs débiteurs. Ces garanties doivent être estimées à leur juste valeur, selon divers procédés, soit un droit de préférence sur les biens de celui qui promet, soit un droit de gage sur les meubles ou les immeubles appartenant à celui qui s'engage.<sup>33</sup>

---

<sup>30</sup>Moschetto B., Roussillon J., « La banque et ses fonctions », édition PUF, Paris, 1988, p33.

<sup>31</sup>Augros J et Quérue M, « Risque de taux d'intérêt et gestion bancaire », édition Economica, Paris, 2000, p16.

<sup>32</sup>Rouach M.,Naulleau G., « Le contrôle de gestion bancaire et gestion financière », Revue banque éditeur, 3<sup>ème</sup> édition, Paris, 1998, P.312.

<sup>33</sup>Bernet-Rolland L. (2008), op, cit, p183.

## 2.2. Les différents types de garanties

On peut distinguer les garanties réelles et les garanties personnelles.

### 2.2.1. Les garanties réelles

Ce sont des biens meubles ou immeubles affectés en garantie de remboursement d'un crédit. Ces biens peuvent être la propriété du débiteur lui-même comme ils peuvent être engagés par une tierce personne pour garantir la dette de celui-ci. Il existe deux principaux types de garanties réelles. Selon que le bien affecté soit immeuble ou meuble, on distingue entre l'hypothèque et le nantissement.

#### 2.2.1.1. L'hypothèque

Selon l'article 882 du code civil Algérien. L'hypothèque est un contrat par lequel le créancier acquiert sur l'immeuble affecté en paiement de sa créance, un droit réel qui lui permet de se faire rembourser en priorité le montant de sa créance quel que soit le détenteur de l'immeuble hypothéqué, au moment de la réalisation de l'hypothèque.<sup>34</sup> L'hypothèque peut être constituée en vertu d'un acte authentique (hypothèque conventionnelle), d'un jugement (hypothèque judiciaire) ou de la loi (hypothèque légale). Selon le mode de constitution, il existe trois (03) sortes d'hypothèques :

- **L'hypothèque conventionnelle**

L'hypothèque est dite conventionnelle lorsqu'elle résulte d'une convention (contrat) établie en la forme authentique entre la banque et le débiteur pour garantir le paiement de la créance.

- **L'hypothèque légale**

L'article 179 de la loi 90-10 du 14/04/1990 relative à la monnaie et au crédit, stipule : il est institué une hypothèque légale sur les biens immobiliers du débiteur au profit des banques et établissements financiers en garantie de recouvrement de leurs créances et des engagements consentis envers eux.<sup>35</sup>

- **L'Hypothèque judiciaire**

Elle découle d'une décision de la justice, obtenue par la banque ayant entrepris des poursuites contre le débiteur, afin de pouvoir prendre une inscription d'hypothèque sur l'immeuble.

---

<sup>34</sup> L'article 882 du code civil Algérien.

<sup>35</sup> L'article 179 de la loi 90-10 du 14/04/1990 relative à la monnaie et au crédit.

### **2.2.1.2. Le nantissement**

Selon l'article 948 du Code Civil : « Le nantissement est un contrat par lequel une personne s'oblige, pour la garantie de sa dette ou de celle d'un tiers, à remettre au créancier ou à une autre personne choisie par les parties, un objet sur lequel elle constitue au profit du créancier un droit réel en vertu duquel celui-ci peut retenir l'objet jusqu'au paiement de sa créance et peut se faire payer sur le prix de cet objet en quelque main qu'il passe par préférence aux créanciers chirographaires et aux créanciers inférieurs en rang ». Autrement dit, le nantissement est un contrat par lequel le débiteur remet entre les mains de son créancier un bien immeuble destiné à garantir le paiement de la dette.

Il porte sur plusieurs types de biens :

- Le nantissement de matériels et outillages;
- Le nantissement de fonds de commerce ;
- Le nantissement de titres ;
- Le nantissement de marchandises.

### **2.2.2. Les garanties personnelles**

Une garantie personnelle est définie comme l'engagement pris par une personne physique ou morale (que nous appelons la caution) de satisfaire une obligation si le débiteur n'y satisfait pas lui-même, elle se matérialise sous forme de cautionnement ou d'aval.

#### **2.2.2.1. Le cautionnement**

Le cautionnement est l'engagement pris par un tiers, appelé caution, de s'exécuter en cas de défaillance du débiteur.<sup>36</sup> On distingue le cautionnement simple et le cautionnement solidaire.

- **Le cautionnement simple**

Le cautionnement simple implique l'obligation pour le créancier de poursuivre le débiteur principal avant de se retourner contre la caution.<sup>37</sup> Le cautionnement simple dispose de bénéfice de discussion, dans ce cas la caution peut imposer au créancier d'exercer prioritairement les recours contre le débiteur principal, de saisir ces biens et de les vendre.

- **Le cautionnement solidaire**

Elle peut au contraire être poursuivie à la place du client s'il ne rembourse pas le crédit. C'est généralement ce deuxième type de la caution qui est demandé par les banques.

---

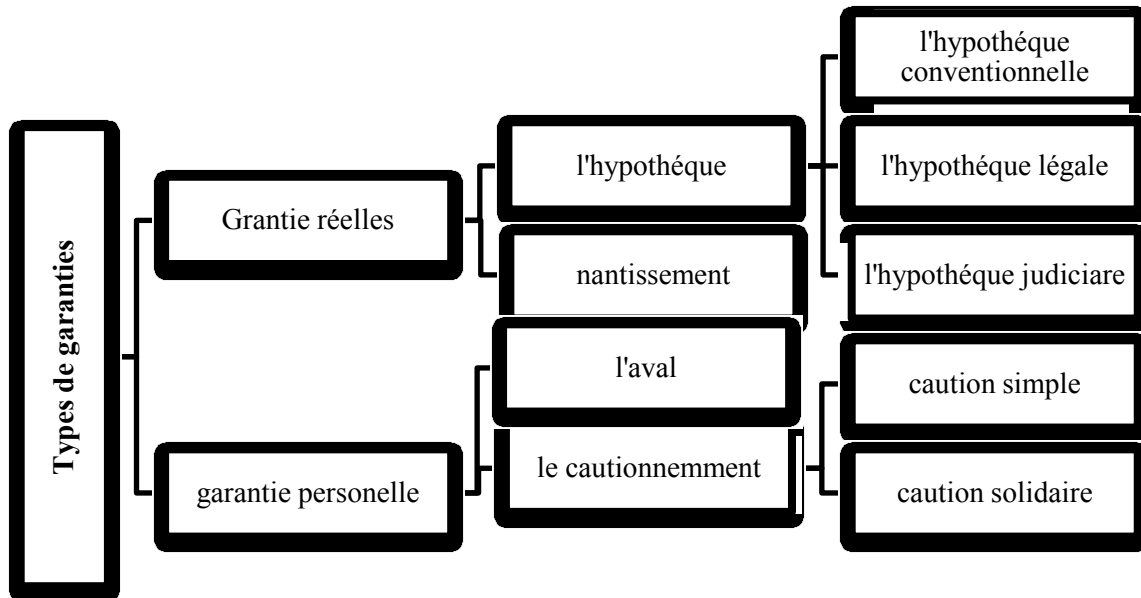
<sup>36</sup>Bernet- Rolland L. (2008), op, cit. p183.

<sup>37</sup>Caudamine G., Montier J. (1998), op. cit, p 160.

### 2.2.2.2. L'aval

L'aval est un engagement de l'avaliste en faveur d'une signature cautionnée appelée avalisé, et la sureté personnelle propre à l'effet de commerce.<sup>38</sup>

#### Schéma N° 04 : Les types de garantie



Source : Schéma réalisé par nos soins à partir de : Bernet-Rolland L., (2008), op, cit, p183.

## Section 4 : Quelques concepts de base sur les investissements

L'investissement est un élément indispensable pour l'activité de chaque entreprise, pour cela, il est souhaitable de définir cet élément ainsi que de rassembler les notions ayant rapport avec.

### 1. Définition de l'investissement

L'investissement est une opération réalisée par les agents économiques à obtenir des biens de production (machines, bâtiment...). Pour l'entreprise l'investissement est une dépense destinée à maintenir ou à accroître son potentiel productif. Il ne faut donc pas confondre un investissement et une consommation intermédiaire<sup>39</sup> Il existe plusieurs définitions de l'investissement en tenant compte du contexte dans lequel on est placé : financier, comptable, économique, et gestionnaire.

<sup>38</sup>L'article 409 du code de commerce.

<sup>39</sup>Capul J.Y., « L'économie et les sciences sociales de A à Z », édition Hatier, Paris, 2004, p164.

### **1.1.Définition financière de l'investissement**

Pour les financiers, l'investissement est défini comme toute dépense réalisée en vue d'obtenir, ultérieurement à son engagement, un supplément de recette nette ou une réduction de coût (investissement de rationalisation).<sup>40</sup>

### **1.2.Définition comptable de l'investissement**

Du point de vue comptable, les investissements comprennent l'ensemble des biens durables, qui sont destinés à rester sous la même forme dans l'entreprise, pendant plusieurs années, tel que les constructions, les terrains, le matériel, etc.<sup>41</sup>

### **1.3.Définition économique de l'investissement**

Les économistes définissent l'investissement comme tout sacrifice des ressources fait aujourd'hui, dans l'espoir d'obtenir dans le futur, des résultats, certes, étalés dans le temps mais d'un montant total supérieur à la dépense initiale.<sup>42</sup>

### **1.4.Définition gestionnaire de l'investissement**

L'investissement (cout pour l'entreprise) génère de nouveaux cash-flow (avantages) et il est nécessaire de hiérarchiser les divers projets possibles à partir d'un bilan global (coûts avantages), définissant la rentabilité de chaque projet.<sup>43</sup>

## **2. Typologie des investissements**

Il n'y a pas un classement des investissements mais plusieurs, selon leur nature, leur objectif et leur risque ou suivant la stratégie<sup>44</sup>.

### **2.1.Classification selon la nature d'investissement**

Cette classification est basée sur le critère de la nature des actifs investis, on distingue ainsi trois catégories d'investissement :

---

<sup>40</sup>Lusseau A., « Les fondements de l'entreprise », édition Ellipses, Paris, 1992, p123.

<sup>41</sup>Khafrabi.A., « Techniques comptables », édition Berti, 6<sup>ème</sup> édition, Alger, 2006, p 25.

<sup>42</sup>Boughaba.A., « Analyse et évolution de projet », édition Berti, Alger, 2005, p1.

<sup>43</sup> Bancel F., Richard A., « les choix d'investissement », édition ECONOMICA, Paris, 1995, p21.

<sup>44</sup>Hutin H. (2005), op. cit, p 303.



### **2.1.1. Les investissements corporels (matériels)**

Correspondant aux, biens physiques (équipements, terrains, machines et outillages, matériels de transport, installations techniques).<sup>45</sup>

### **2.1.2. Les investissements incorporels (immatériels)**

Ils comprennent d'une part les acquisitions d'actifs incorporels (fonds de commerce, brevets...) et d'autre part les dépenses, de recherche et de développement.<sup>46</sup>

### **2.1.3. Les investissements financiers**

Il consiste d'investir dans la bourse (actions et d'études obligations) ou dans la bourse (titres et droit de créances).

### **2.1.4. Les investissements humains**

Elles recensent les dépenses de formation, d'apprentissage, de santé, d'amélioration, de qualité de vie du personnel. Recyclages, stage, cantine, crèche.

## **2.2. Classification selon le but d'investissement**

Selon cette classification, on distingue quatre catégories d'investissement :

### **2.2.1. Les investissements de remplacement ou de renouvellement**

Il s'agit de remplacer un équipement devenu vétuste ou obsolète par suite d'une innovation technologique.<sup>47</sup> L'objectif étant de maintenir la production de l'entreprise.

### **2.2.2. Les investissements de modernisation**

Les investissements de modernisation sont destinés essentiellement à baisser les coûts de production, ceci par une meilleure combinaison des facteurs de production.<sup>48</sup> L'objectif étant d'améliorer la production de l'entreprise

### **2.2.3. Les investissements d'expansion**

Les investissements d'expansion sont aussi appelés investissement d'extension, Il s'agit de tous les investissements qui contribuent au développement de l'activité d'une entreprise, il peut s'agir de lancement de nouveaux produits d'investissements visant à augmenter la capacité de production de l'entreprise, d'acquisition des petites sociétés extérieures possédant

---

<sup>45</sup>Mourgue N., « Le choix des investissements dans l'entreprise », édition, ECONOMICA, Paris, 1994, p 10.

<sup>46</sup>Conso P., Hemic F., « La gestion financière de l'entreprise », édition Dunod, 9<sup>ème</sup> édition, Paris, 1989, p241.

<sup>47</sup>Legros G., « Mini manuel de finance d'entreprise », édition Dunod, Paris, 2010, p131.

<sup>48</sup>Frank O., « Évaluation de la rentabilité des projets d'investissement : Méthodologie pratique », édition l'Harmattan, 5ème édition, Paris, 2007, p31.

des unités de production nécessaires à l'augmentation de l'entreprise. L'objectif étant d'accroître le volume de production d'un produit actuel ou lancer un nouveau produit.

#### **2.2.4. Les investissements de création**

Les investissements de création portent tout simplement sur la mise en place de projets n'ayant aucun lien avec d'autres investissements. On parle donc d'investissements de création ou de nouveaux projets.

### **2.3. Classification selon l'interdépendance**

Selon cette classification, on distingue quatre catégories d'investissement :

#### **2.3.1. Les projets mutuellement exclusifs**

Ce sont des investissements tels que l'acceptation de l'un entraîne automatiquement le rejet de l'autre.<sup>49</sup> Par exemple : le choix entre deux type d'ordinateurs.

#### **2.3.2. Les projets concurrents**

Les investissements coexistent dans l'entreprise. Un investissement est concurrent à un autre s'il en réduit la rentabilité son acceptation n'aboutit pas nécessairement au rejet de l'autre mais on affecte négativement la rentabilité<sup>50</sup>

#### **2.3.3. Le projet indépendant**

Deux investissements sont indépendants si l'adoption de l'un n'entraîne aucun effet sur l'autre et réciproquement.<sup>51</sup> Par exemple : un projet de modernisation de la production (achat de nouvelles machines) et d'un logiciel pour la gestion des ventes.

#### **2.3.4. Les projets complémentaires**

Un investissement est complémentaire a un autre sil permet d'en augmenter la rentabilité.<sup>52</sup>  
Par exemple : construction d'une autoroute

---

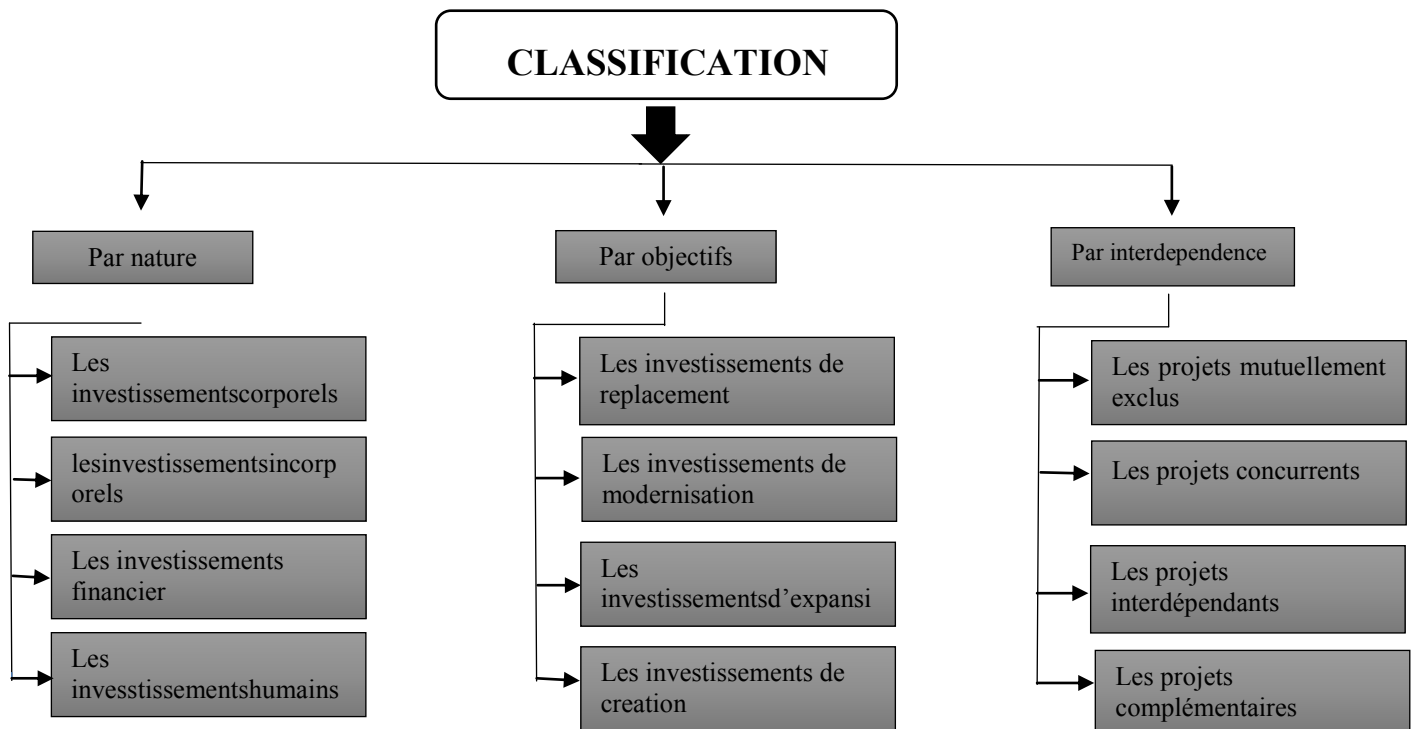
<sup>49</sup>Legros G. (2010), op. cit, p130.

<sup>50</sup>Idem

<sup>51</sup> Idem

<sup>52</sup>Idem

Schéma N° 05 : Classification des investissements



Source : Schéma réalisé par nos soins à partir de : Legros G. (2010), op. cit, p 130.

### 3. Les caractéristiques d'investissement

Tout projet d'investissement quel que soit son objectif ou sa nature est caractérisé par une dépense initiale (capital investi), des rentrées nettes de trésoreries ou (cash-flows) et une valeur résiduelle à la fin de sa durée de vie.

#### 3.1. Le capital investi

Le capital investi est mesuré par toutes les dépenses directes ou indirectes engagées initialement dans le projet. Celles-ci comportent<sup>(1)</sup> :

- Les fonds investis dans l'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles, pour leur montant hors taxes lorsque la TVA est intégralement déductible ;
- Les dépenses occasionnées par la mise en place de l'investissement (formation du personnel) ;
- Les coûts d'opportunité (utilisation par l'entreprise d'un actif déjà détenu) ;
- Les effets induits sur d'autres projets (cession du matériel ancien remplacé) ;
- Les incidences fiscales (impôt sur les plus-values de cession du matériel remplacé) ;

- Les variations initiales du besoin en fonds de roulement qu'entraîne l'investissement ;  
 Les dépenses d'études liées au projet et antérieurement engagées n'ont pas à être prises en compte dans le montant investis, car elles sont irrécupérables, quelle que soit la décision prise (investir ou non).<sup>53</sup>

### 3.2. Les recettes nettes (cash-flows nets)

Ce sont des excédents des recettes sur les dépenses qui peuvent être rattachés à un investissement. Nous entendons ici, par cash-flows, le solde des encaissements et des décaissements qui interviennent pendant l'exploitation de l'investissement en ignorant les remboursements en capital, les frais financiers et les dividendes ainsi que la déductibilité fiscale éventuelle de ces deux derniers éléments. Les cash-flows sont calculés à partir des bénéfices nets d'impôt et se calculent de la manière suivante.<sup>54</sup>

$$\text{Cashflows} = \text{Résultat net} + \text{dotation aux amortissements}$$

Tableau n°01 : Le calcul des cash-flows

Années	0	1	.....	n
<b>Prévisions</b>				
<b>Encaissements :</b> + La capacité d'autofinancement (CAF) + La valeur résiduelle de l'investissement (VR) + La récupération du BFR				
<b>Décaissements :</b> - L'investissement initial (I <sub>0</sub> ) - La variation en BFR				
<b>Les cash-flows (CF)</b>				

Source : Boughaba.A. (2005), op. cit, p 14.

### 3.3. La durée de vie d'investissement (DRV)

La durée de vie d'un investissement « est la période durant laquelle on peut en attendre des cash-flows net, c'est un paramètre important pour les investissements dont la durée de vie est moyenne. Cette durée de vie économique peut être appréciée en fonction de l'usure (durée de

<sup>53</sup>Ginglinger E., « Les décisions d'investissement », édition Nathan, France, 1998, p11.

<sup>54</sup>Barrau J., Délaya J., « Gestion financière », édition Dunod, Paris, 1991, p316.

vie technique) et de la nature de l'investissement qui peut être touché plus au moins rapidement par l'obsolescence. En revanche, pour les projets importants dont la durée de vie est longue, le choix de la période est plus délicat.<sup>55</sup>

### **3.4. La valeur résiduelle**

À l'issue de l'utilisation normale des investissements, certains ont encore une valeur vénale résiduelle. La prévision de cette valeur dépend de la durée de vie du projet, elle devient difficile lorsque cette dernière est longue. À la fin de sa durée d'utilisation, le bien objet de l'investissement peut être cédé comme il est alors totalement amorti, le produit de la cession constitue une plus-value généralement inférieure au total des investissements pratiqués. Le produit de la cession net n'importe doit être ajouté au dernier cash-flow.<sup>56</sup>

## **4. Les objectifs d'investissement**

Les objectifs d'investissement peuvent être indépendants, complémentaires et parfois même exclusifs, leur diversité ne nous permet pas de tous les citer, cependant nous pouvons en distinguer deux types :<sup>57</sup>

### **4.1. Objectif d'ordre stratégique**

C'est un ensemble d'objectifs stratégiques qui révèle généralement de la sphère stratégique. Il peut s'agir alors d'objectifs d'expansion, de modernisation, d'indépendance... etc. La somme de ces objectifs sera considérée par la direction générale, leur hiérarchisation et leur coordination permettront la définition de la stratégie afférente à l'investissement.

### **4.2. Objectifs d'ordre opérationnel**

Ceux-là se situent au niveau technique. Cette catégorie d'objectifs révèle un fort antagonisme et parfois se révèle être exclusifs, dans le souci d'être plus explicite, nous donnerons ci-dessus une liste de trois objectifs :

### **4.3. Objectifs de coût**

La politique des coûts est un élément capital qui permet une large marge de manœuvre en matière de politique des prix qui est à son tour, un redoutable instrument de la stratégie

---

<sup>55</sup>Conso P., « Gestion financière », édition DUNOD, Paris, 1985, p423.

<sup>56</sup>Barrau J., Délaya J. (1991), op. cit, p 318.

<sup>57</sup>Koehl J., « Les choix d'investissement », édition Dunod, Paris, 2003, p35.

commerciale. Cet objectif consiste à réduire au maximum les prix de revient d'un produit. Les investissements disposants d'une technologie récente sont fortement automatisés et évitent de cette manière à l'entreprise de supporter une charge salariale supplémentaire qui constitue une part non négligeable du coût de revient.

#### **4.4. Objectifs de délai**

Comme disait un ancien adage « le temps c'est de l'argent », un projet d'investissement peut avoir comme principal objectif la satisfaction d'une demande apparue récemment dans les meilleurs délais afin d'acquérir un avantage concurrentiel. En effet, dans un marché à vive concurrence, les parts reviennent à ceux qui jouent mieux, et surtout plus vite que la concurrence influençant ainsi les habitudes d'achat. Cela explique en partie le fait que certains produits lancés tardivement échouent même s'ils sont de meilleures qualités.

#### **4.5. Objectifs de qualité**

L'environnement concurrentiel étant redoutable, l'entreprise doit garantir un certain niveau de qualité qui est indispensable à la perfection de la qualité demandée. Plus de recherche dans le domaine, plus de temps et par conséquent plus de coût. Notons que cet objectif vient en contradiction avec les deux précédents (coût, délai), et si l'entreprise décide de poursuivre ce genre d'objectif, elle sera forcée d'exclure les deux autres finalités car leur coexistence est particulièrement difficile.

### **Conclusion**

A la fin de ce chapitre, il apparaît clairement que la banque occupe une place sensible et privilégiée dans une économie donnée, et cela grâce à ses nombreuses fonctions, notamment le financement des investissements, qui restent indispensables quant à la réalisation d'un développement économique et d'une stabilité financière et ce par l'octroi des crédits qui sont de différentes formes et caractéristiques, mais associés à de multiples risques que la banque doit prendre en considération et doit mettre des mesures de précaution pour se couvrir contre ces risques.

## **CHAPITRE 2 : MONTAGE D'UN DOSSIER DE CREDIT D'INVESTISSEMENT**

### **Introduction**

Les crédits d'investissements sont des crédits à long et moyen terme destinés généralement au financement de projet neuf, d'extension, de renouvellement d'équipements, de modernisation ou de valorisation d'un potentiel de production existant. Toute initiative d'investissement mérite une étude approfondie de tous les aléas qui pourront survenir dans le futur et qui auront des incidences sur le financement. Par conséquent, le banquier ne doit pas se contenter uniquement de l'analyse de la situation financière de son client, il doit emprunter la même démarche que celle liée à une demande de crédit d'exploitation tout en examinant la cohérence des informations transmises sur le plan technique et économique et en s'intéressant d'avantage à la viabilité et à la rentabilité du projet.

### **Section 01 : Diagnostic économique du projet**

Lors de la phase du montage, le banquier s'intéresse à la collecte des informations susceptibles de l'aider à améliorer sa vision de l'entreprise, autrement dit la recherche de la matière première nécessaire à la deuxième phase qui est l'étude. Le banquier devra assembler les éléments qui vont servir de base à l'analyse de la situation intrinsèque de l'entreprise (point de vue juridique, humain et technique), d'une part, d'autre part les éléments qui vont éclaircir l'environnement économique à travers l'activité, le marché, les fournisseurs, etc.

#### **1. Les documents constitutifs d'un dossier de crédit d'investissement**

L'entreprise est tenue de présenter un dossier qui comporte tous les documents susceptibles d'intéresser le banquier. Ces documents peuvent être juridiques, administratifs, comptables et financiers ou bien économiques, ils peuvent varier selon la nature de l'investissement et dépendent de l'ancienneté de la relation banque/client. Le banquier ne se contente pas seulement des documents fournis par le client mais établit aussi une liste de documents qui lui permettront d'évaluer le degré des risques encourus et de se renseigner sur la solvabilité du promoteur.

### **1.1. Les documents administratifs et juridiques**

Ils comprennent<sup>58</sup> :

- Une demande écrite revêtue du cachet de l'entreprise, datée et signée par le président Directeur Général pour une société par actions (SPA) ou le Gérant pour les sociétés à responsabilité limitée (SARL) et les sociétés aux noms collectifs (SNC) désigné par les statuts. Cette demande doit préciser la nature des crédits sollicités, leurs montants, leurs objets ainsi que les garanties personnelles et réelles proposées.
- Une copie certifiée du registre de commerce.
- Une copie certifiée conforme des statuts pour les sociétés.
- Une copie certifiée conforme de l'acte de priorité ou de bail des locaux à usage professionnel.

### **1.2. Les documents comptables et fiscaux**

Les documents comptables et fiscaux sont essentiellement :

- Les trois derniers bilans fiscaux et tableaux des comptes de résultats (TCR) des exercices clos y compris leurs annexes réglementaires.
- Les bilans et TCR prévisionnels établis sur une durée de cinq (05) ans minimum signés par la personne habilitée.
- Les pièces fiscales et parafiscales apurées et datant de moins de trois (03) mois pour les entreprises en activité et la déclaration d'existence pour les entreprises n'ayant pas encore exercé.

### **1.3. Les documents économiques et financiers**

Les documents économiques et financiers comprennent<sup>59</sup> :

- Une étude technico-économique du projet.
- Une facture pro-forma et / ou contrat commercial récents pour les équipements à importer de l'étranger et / ou à acheter localement.
- Un état descriptif et estimatif des travaux de génie civil et bâtiment réalisés et restants à réaliser, établi par un bureau architecture agréé.
- Un justificatif des dépenses déjà réalisées dans le cadre du projet.

---

<sup>58</sup> Documents du CPA

<sup>59</sup> Idem



## **2. L'étude de la viabilité du projet**

L'étude de la viabilité du projet est une étape importante pour le banquier car elle lui permet de connaître l'appréciation de la rentabilité du projet.

### **2.1. Présentation du promoteur**

Pour examiner la solvabilité du client qui demande un crédit d'investissement, le banquier a besoin d'informations fiables sur sa situation d'endettement pour cela, il peut recueillir ces informations directement auprès du client.

- **Forme juridique, capital social et sa répartition.**
- **Patrimoine** (situation juridique dans le cadre des propositions de garanties (propriété ou location).
- **Sa situation vis-à-vis des créanciers privilégiés** (fisc, organismes d'assurance etc.).
- **Secteur d'activité, données sur les produits et le marché** : pour les produits : donner l'appréciation par rapport à la concurrence, à la technologie utilisée, à leur variété et leur prix, à leur caractère saisonnier éventuellement, aux capacités de diversification et à la politique de marketing de l'entreprise ; pour le marché : donner la place qu'occupe l'entreprise, ses capacités de pénétration, de maintien et de développement.
- **Effectifs et dirigeants de l'entreprise** : les éléments d'appréciation doivent porter sur :
  - le manager principal ou gérant** : âge, situation familiale, formation, expérience professionnelle, participation au capital, etc.
  - l'équipe dirigeante** : à travers sa composition et la répartition des principales tâches dévolues à chacun en fonction de ses compétences et leur capacité d'assurer la relève en cas d'empêchement, du dirigeant principal.
  - le personnel** : sa qualification, son ancienneté, le niveau des rémunérations, le climat social et l'harmonie au sein de l'entreprise etc.

### **2.2. Présentation du projet**

Le chargé d'étude doit se faire une idée générale du projet, cela veut dire qu'il doit être capable de déceler les points forts mais également les points faibles. Pour cela il doit faire une recherche plus poussée afin d'avoir l'intégralité des éléments qui lui faut pour prendre sa décision. Les éléments nécessaires à connaître du projet d'investissement sont :

- **Implantation du projet** (commune, Wilaya, zone à promouvoir ou non).
- **Description des produits** : leur demande d'utilisation, les matières premières utilisées).
- **Marchés visés** (local, national et/ ou étranger).
- **Coût de l'investissement** (Montant en devises, en dinars et total).
- **Structure de financement du coût du projet** (autofinancement et autres sources de financement).
- **Etat de la préparation à la réalisation** : situation du terrain, disponibilité des matières premières utilisées (eau, l'énergie,..., etc.), consultations réalisées, date de lancement des travaux, délai de réalisation du projet, date de démarrage.
- **L'impact du projet** : le banquier doit s'intéresser davantage aux impacts multidimensionnels qui seront générés par la réalisation du projet. Il doit s'intéresser plus particulièrement à :
  - **L'impact sur le plan économique** : en matière de création d'emplois, de substitution aux importations et de la réalisation de l'intégration économique ;
  - **L'impact sur l'environnement** : Il faut vérifier si le projet a un impact négatif sur l'environnement.

### **2.3. L'analyse du marché**

L'étude du marché est une analyse quantitative et qualitative d'un marché, c'est à dire l'offre et la demande réelles ou potentielles d'un produit ou d'un service afin de permettre l'élaboration de décisions commerciales.<sup>60</sup>

#### **2.3.1. Analyse de la demande**

Elle s'effectue à travers l'analyse de :

- La demande actuelle quantifiée et valorisée ;
- La projection de la demande en quantité et en valeur sur une dizaine d'années en explicitant les hypothèses et les paramètres considérés (approche sectorielle, macroéconomique).

---

<sup>60</sup>Bellal D., « Caractéristiques et modalités d'octroi des crédits bancaire », mémoire de fin d'études, Ecole Supérieure de Banque, 2006, p 60.

### **2.3.2. Analyse de l'offre présente et future**

Elle s'effectue à travers:

- La communication des informations disponibles sur l'évolution de l'offre durant la période passée (capacités nationales installées, production nationales, importation, exportation).
- La projection de l'offre en quantité et en valeur.

### **2.4.L'étude technique**

L'étude technique est une méthode de prévision des tendances futures des marchés. Elle est basée sur l'analyse des données historiques, notamment les prix, les volumes échangés et les intérêts ouverts. Cette étude porte sur :

- Le processus de production.
- Les caractéristiques des moyens de production.
- Les besoins de l'entreprise.
- L'implantation de l'unité de production.
- Le planning de réalisation.
- L'analyse des coûts de production.

Après l'analyse de tous ces éléments, le banquier doit aboutir à une conclusion :

- **Le projet n'est pas viable** : il arrête son analyse sans passer à l'étude suivante à savoir l'étude de la rentabilité.
- **Le projet est viable** : le banquier passe à l'étape secondaire qui est l'analyse de la rentabilité mais avant cela il devra d'abord analyser financièrement les documents comptables fournis par le client.

### **Section 2 : Analyse financière du projet**

Une fois le banquier a rassemblé les différents documents concernant le client et son projet, le chargé d'étude va faire une analyse financière pour assurer la solvabilité de l'investisseur. L'analyse financière peut être définie comme étant « une démarche qui s'appuie sur l'examen critique de l'information comptable et financière fournie par une entreprise à destination des tiers, ayant pour but d'apprécier le plus objectivement possible sa performance financière et économique (rentabilité, pertinence des choix de gestion,...),

solvabilité (risque potentiel qu'elle présente pour les tiers et capacité à faire face à ses engagements) et en fin son patrimoine.<sup>61</sup>

Pour le banquier le diagnostic financier de l'entreprise constitue une base essentielle afin de mener des analyses. L'ensemble des informations collectées sera traité, pour vérifier la pérennité de l'entreprise et anticiper un éventuel défaut de paiement. Grâce à l'ensemble de ces données la banque est en mesure de savoir si<sup>62</sup> :

- L'entreprise réalise des profits à travers ses activités. Il s'agit de savoir si celle-ci est rentable à long terme.
- L'entreprise est inscrite dans une démarche de croissance pour assurer la prospérité de l'organisation.
- L'entreprise dispose de fonds disponibles pour assurer ses engagements à court terme et les imprévus en termes de liquidité
- L'entreprise possède un équilibre financier entre ses investissements et les fonds prêtés.

### **1. Analyse par le bilan financier**

Le bilan financier est un bilan organisé en vue d'évaluer le patrimoine de l'entreprise et d'apprécier le risque de faillite à court terme<sup>63</sup>. Le bilan financier est un bilan comptable après répartition du résultat, retraité en masse homogènes, selon le degré de liquidité des actifs et le degré d'exigibilité des passifs et présenté en valeurs nettes.

Le bilan financier permet :

- D'apprécier la structure financière de l'entreprise dans une optique de liquidation ;
- D'évaluer le patrimoine réelle ;
- De déterminer l'équilibre financier, en comparant les différents masses du bilan classées selon leurs degrés de liquidité ou d'exigibilité, et on observant le degré de couverture du passif exigible par les actifs liquides ;
- D'étudier la solvabilité et la liquidité de l'entreprise ;
- De calculer la marge de sécurité financière de l'entreprise ;
- D'estimer les risques courus par les créanciers et les associés.

---

<sup>61</sup> Hutin H., « Toute la finance », édition d'organisation, 3<sup>ème</sup> Édition, Paris, 2004, p77.

<sup>62</sup> Colasse B., « L'analyse financière de l'entreprise », édition La découverte, Paris, 2008, p6 et 21

<sup>63</sup> Vernimen P., « Finance de l'entreprise », édition Dalloz, Paris, 1991, p42.

## 1.1. Les éléments constitutifs du bilan financier

L'analyse de la structure de bilan financier permet de présenter son actif en quatre rubriques (VI, VE, VR, VD) classées par l'ordre de liquidité croissantes, et son passif en deux rubriques (capitaux permanents, DCT) selon l'ordre croissant d'exigibilité<sup>64</sup>.

### 1.1.1. L'actif du bilan financier

L'actif du bilan financier est classé par ordre de liquidité croissante, il contient (4) catégories financière.

- **Valeurs immobilisées (VI)** : Elles regroupent l'ensemble des biens durables utilisés d'une manière fixe ou permanente par l'entreprise, pour la réalisation de son cycle économique. Autrement dit, elles comprennent tous les investissements corporels et incorporels, le stock outil, les immobilisations financière.
- **Valeurs d'exploitation (VE)** : ce sont tous les biens utilisés dans le cycle d'exploitation (marchandises, matières premières, produit finis...)
- **Valeurs réalisables (VR)** : Elles regroupent toutes les créances ayant une échéance moins d'un an pour leur transformation en liquidité (créance client moins d'un an, les effets à recouvrer et titres...)
- **Valeurs disponibles (VD)** : il s'agit de tous les éléments de bilan immédiatement réversibles en monnaie, donc possédant un degré de liquidité très élevé tels que : la disponibilité en caisse et en banque, les chèques à encaisser.

### 1.1.2. Le passif du bilan financier

Les éléments qui composent le passif du bilan financier sont classés par ordre d'exigibilité croissante. Ces éléments sont :

- **Les capitaux permanents** : regroupe tous les capitaux propres et les dettes à long et moyen terme(DLMT).
- **Les capitaux propres** : sont des ressources internes, qui sont à la disposition de l'entreprise (fond social, réserves...).
- **Les dettes à long et moyen terme (DLMT)** : elles regroupent les dettes exigibles à plus d'un an (les dettes d'investissement).

---

<sup>64</sup>Cohen E., « Analyse financière», édition Economica, 5ème édition, Paris, 2004, p 143.

- **Les dettes à court terme (DCT)** : ce sont les dettes exigibles à moins d'un an (les dettes d'exploitation, les avances bancaires...).

**Tableau N° 02 : Tableau représentatif d'un bilan financier**

<b>Actif</b>	<b>Passif</b>
<b>Actif immobilisé</b>	<b>Capitaux permanents</b>
Immobilisations corporelles Immobilisations incorporelles Immobilisations financières	Capitaux propres Dettes à moyen et à long terme (DMLT)
<b>Actif circulant</b>	<b>Dettes à court terme (DCT)</b>
Valeurs d'exploitation (VE) Valeurs réalisables (VR) Valeurs disponibles (VD)	DCT d'exploitation DCT hors exploitation Crédits bancaires de trésorerie
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>

Source : Garguillot B., Garguillot F., « Analyse financière », Gualino éditeur, 4ème, Paris, 2006, p115.

## 1.2. Les indicateurs de l'équilibre financier

Pour faire une analyse d'équilibre financier d'une entreprise, on utilise trois indicateurs : le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie.

### 1.2.1. Le fonds de roulement (FR)

Le fonds de roulement représente le montant des ressources permanentes après que les emplois stables aient été financés.<sup>65</sup>Le fonds de roulement est donc un indicateur de l'équilibre financier de l'entreprise, son intérêt est d'avoir une signification non à l'égard de la solvabilité au moment de la mesure, mais surtout à l'égard de la solvabilité futur.

Le fonds de roulement peut être calculé par deux méthodes différentes à partir du bilan financier:

<sup>65</sup>Hamdi K., «Le diagnostic financier», édition Essalem, Alger, 2001, p 33.

- **La première méthode** : le calcul du FR par le haut du bilan

$$\text{FR} = \text{Capitaux permanents} - \text{Actif immobilisé}$$

$$\text{Le Fond de Roulement (FRNG)} = \text{Ressources stables} - \text{Les emplois durables}$$

Schéma N° 06 : Le calcul du FRN par le haut du bilan

Actif immobilisé	Capitaux permanents
FR	

Source : Peyrard J., « Analyse financière », Edition Vuibert, Paris 1991, p136.

- ✓ **La deuxième méthode** : Le calcul du FR par le bas du bilan.

$$\text{Le Fond de Roulement (FRNG)} = \text{Actif circulant} - \text{Passif circulant (Dettes à court termes)}$$

Schéma N° 07 : Le calcul du FRN par le bas du bilan

Actif circulant	Dettes à court terme
	FR

Source : Peyrard J. (1991),op. cit,p137.

- **L'interprétation de FR**

Trois cas de figure peuvent se présenter:

- **Fond de roulement est positif** : Dans ce cas, les ressources stables sont supérieures à l'actif immobilisé constitué, c'est-à-dire que les ressources stables couvrent les besoins à long terme de l'entreprise, l'équilibre financier est donc respecté et l'entreprise dispose grâce au fond de roulement d'un excédent de ressource qui lui permettra de financer ses autres besoins de financement à court terme.

- **Fond de roulement nul** : Dans ce cas, les ressources stables de l'entreprise sont égales à l'actif immobilisé constitué, c'est-à-dire que les ressources stables couvrent les besoins à long terme de l'entreprise. Mais, même si l'équilibre de l'entreprise semble atteint, celle-ci ne dispose d'aucun excédent de ressources à long terme pour financer son cycle d'exploitation.
- **Fond de roulement négatif** : Dans ce cas, les ressources stables de l'entreprise sont inférieures à l'actif immobilisé constitué c'est-à-dire que les ressources stables ne couvrent pas les besoins à long terme dans l'entreprise. La règle prudentielle de l'équilibre financier n'est donc pas respectée. L'entreprise doit donc financer une partie de ses emplois à long terme à l'aide des ressources à court terme ce qui lui fait courir un risque important d'insolvabilité.

### 1.2.2. Le besoin de fond de roulement

Le besoin en fonds de roulement (BFR) représente le besoin de financement induit par le cycle d'exploitation de l'entreprise. Autrement, le besoin en FR correspond à la part de l'actif circulant qui ne peut pas être financé par des dettes à court terme et qui doit être financé par des capitaux permanents. Donc le BFR reflète la capacité de l'entreprise à générer des ressources au financement de son cycle d'exploitation sans devoir recourir au financement externe.

#### ➤ Mode de calcul du B.F.R

Le B.F.R se calcule comme suit :

$$\text{BFR} = \text{Besoins en financement} - \text{Ressources de financement.}$$

Ou :

$$\text{BFR} = (\text{Valeurs réalisables} + \text{Valeurs d'exploitations}) - (\text{D.C.T} - \text{Dettes financières}).$$

#### ➤ L'interprétation du BFR

Trois situations peuvent exister :

- Le BFR est nul ( $\text{BFR} = 0$ ) : dans ce cas l'entreprise n'a pas de besoins d'exploitation à financer puisque le passif circulant suffit à financer son actif circulant.
- Le BFR est positif ( $\text{BFR} > 0$ ) dans ce cas les emplois d'exploitation dans l'entreprise sont supérieurs aux ressources d'exploitation. L'entreprise doit financer ses besoins à court



terme à l'aide de son excédent de ressources à long terme (FRN), ou à l'aide des ressources complémentaires à court terme (concours bancaire).

➤ Le BFR est négatif ( $BFR < 0$ ) : les emplois d'exploitation sont inférieurs aux ressources. L'entreprise n'a pas besoin de financer ses besoins à court terme. C'est une situation délicate pour l'entreprise.

### 1.2.3. La trésorerie (TR)

La trésorerie de l'entreprise se définit comme étant « l'ensemble des actifs rapidement transformable en liquidités pour le règlement des dettes à court terme ». <sup>66</sup> En d'autres termes, la trésorerie est la différence entre les valeurs disponibles de l'actif et les dettes financières (concours bancaires).

La trésorerie d'une entreprise peut s'évaluer de deux méthodes différentes selon l'approche retenue :

#### ➤ La première méthode

La trésorerie d'une entreprise correspond à la différence entre ses besoins et ses ressources de financement. Les besoins de l'entreprise peuvent être évalués à l'aide du besoin en fonds de roulement alors que les ressources de l'entreprise disponibles pour financer ces besoins s'appellent le fond de roulement.

**Trésorerie nette (TRN) = Fonds de Roulement – Besoin en fonds de Roulement**

#### ➤ La deuxième méthode

La trésorerie résulte de la différence entre l'actif de trésorerie et le passif de trésorerie

**Trésorerie nette = Actif de trésorerie – Passif de trésorerie**

La confrontation entre le FR, le BFR permet de dégager trois principales situations <sup>67</sup> :

- **La trésorerie nette de l'entreprise est positive :** Dans ce cas, les ressources financières de l'entreprise sont suffisantes pour couvrir les besoins (soit fond de roulement > besoin en fonds de roulement), ce qui signifie que la situation financière de l'entreprise est saine et qu'elle est même en mesure de financer un surcroît de dépenses sans recourir à un emprunt.

<sup>66</sup>Eglen J.Y., Philips A., Raulet C., « Analyse comptable et financière », édition Dunod, 8<sup>ème</sup> édition, Paris, 2000, p 102.

<sup>67</sup> Meunier-Rocher B., « Le diagnostic financier », édition d'Organisation, Paris, 2001, p 38.

- **La trésorerie nette de l'entreprise est négative :** Dans ce cas, l'entreprise ne dispose pas de suffisamment de ressources financières pour combler ses besoins. Elle doit donc recourir à des financements supplémentaires à court terme (découvert bancaire) pour faire face à ses besoins de financement d'exploitation. Il y'a donc un risque financier à court terme si l'entreprise ne parvient pas à accroître rapidement ses ressources financières à long terme, ou à limiter ses besoins d'exploitation à court terme.
- **La trésorerie nette de l'entreprise est nulle :** Dans ce cas, les ressources financières de l'entreprise suffisent juste à satisfaire ses besoins (Fond de roulement = Besoin en fonds de roulement). La situation financière de l'entreprise est équilibrée mais celle-ci ne dispose d'aucune réserve pour financer un surplus de dépenses que ce soit en termes d'investissement ou d'exploitation.

## **2. Analyse par le tableau de compte de résultat**

En dehors du bilan, la banque fait également une étude du compte de résultat de l'entreprise. L'analyse du compte de résultat permet en outre de mesurer la rentabilité d'une entreprise, c'est à dire permet de mesurer dans quelle mesure, une entreprise, du fait de son activité de production, dégage un bénéfice ou au contraire une perte. La rentabilité d'une entreprise fait donc le rapport entre d'une part, les résultats obtenus par l'entreprise et d'autre part, les moyens utilisés pour arriver à ce résultat<sup>68</sup>.

### **2.1. Les soldes intermédiaires de gestion (SIG)**

Les soldes intermédiaires de gestion permettent d'analyser à différents niveaux, la rentabilité, l'activité et la gestion de l'entreprise<sup>69</sup>. Les soldes intermédiaires de gestion ont été créés afin de pouvoir analyser les comptes de résultats. Ils représentent les différents résultats obtenus par l'entreprise et apparaissent dans les comptes d'exploitation<sup>70</sup>. Les différents SIG sont :

- La marge commerciale ;
- La production ;
- La valeur ajoutée ;
- L'excédent brut d'exploitation ;

---

<sup>68</sup>Khaled S., Messali K., « Le financement bancaire des investissements. Cas Société Générale Algérie », mémoire de master en sciences de gestion, option comptabilité et audit, Université de Bejaia, 2018, p 27.

<sup>69</sup>Ravilly H. ; Serret V., « Principe d'analyse financière », édition Hachette, Paris, 2009, p15

<sup>70</sup> De La Brusserie H., « Analyse financière », édition Dunod, Paris, 2010, p165

- Le résultat d'exploitation ;
- Le résultat courant avant impôt ;
- Le résultat exceptionnel ;
- Le résultat net de l'exercice ;
- Les plus-values et les moins-values sur cession d'éléments d'actif.

### **2.1.1. La marge commerciale (MC)**

La marge commerciale est considérée comme un indicateur de performance de la dimension commerciale peut se définir comme le supplément de valeur apporté par l'entreprise aux marchandises vendues.<sup>71</sup> Elle mesure la capacité de l'entreprise à maximiser la différence entre le chiffre d'affaires et le coût d'achat des marchandises vendues.

**Marge commerciale = Vente de marchandises – Coût d'achat des marchandises vendues**

### **2.1.2. La production de l'exercice (PE)**

La production de l'exercice est un indicateur hétérogène car il regroupe la production vendue évaluée au prix de vente, et la production stockée et la production immobilisée évaluée au coût de production.<sup>72</sup> Ce solde indique la production réalisée par l'activité industrielle d'une entreprise de transformation, les prestations produites dans les entreprises de services, et éventuellement certains produits annexes, au cours d'un exercice comptable.

**Production de l'exercice = Production vendue + Production stockée + Production immobilisée**

### **2.1.3. La valeur ajoutée (VA)**

La valeur ajoutée est le meilleur indicateur de mesure de l'activité de l'entreprise ; elle traduit le supplément de valeur donné par l'entreprise dans son activité.<sup>73</sup> C'est un indicateur qui mesure la richesse créée par l'entreprise au cours de l'exercice. Elle est mesurée par la différence entre la production et les consommations des biens et des services en provenance des tiers. Ces consommations sont des destructions de richesses qu'il faut imputer, dans le cadre d'un processus de transformation, sur la production de l'exercice et la marge commerciale.

---

<sup>71</sup>Stephany P, « Finance d'entreprise », édition Economica, 2ème édition, Paris 2000, p92.

<sup>72</sup>Chadoune D., « Comptabilité nationale financière », édition Economica, Paris, 2006, p14.

<sup>73</sup>Vernimmen P. (1991), op. cit, p 157.

**La Valeur ajoutée = Marge commerciale + Production de l'exercice – Matières et fournitures consommées – Services extérieurs**

#### **2.1.4. L'excédent brut de l'exploitation (EBE)**

L'excédent brut d'exploitation s'avère un bon indicateur de mesure de la performance économique, en effet, il constitue le résultat de la confrontation entre les produits et les charges d'exploitation.<sup>74</sup> L'excédent brut de l'exploitation c'est la ressource générée par l'activité d'exploitation de l'entreprise. Elle mesure la performance économique de l'entreprise ou de l'unité de production.

**Excédent brut d'exploitation (EBE) = Valeur Ajoutée + Subvention d'exploitation – Impôts et taxes – Charges personnelles**

#### **2.1.5. Résultat d'exploitation**

Le résultat d'exploitation traduit la richesse dont profite l'entreprise du fait de son exploitation, il mesure les performances industrielles et commerciales indépendamment de la combinaison des facteurs de production.<sup>75</sup> Il se détermine en ajoutant les autres produits de gestion courante, les reprises d'exploitation, les transferts de charges d'exploitation puis en retranchant les autres charges de gestion courantes ainsi que les dotations d'exploitation.

**Résultat d'exploitation = EBE+ autres produits + reprise d'exploitation +transferts de charges d'exploitation –autres charges –dotation d'exploitation.**

#### **2.1.6. Le résultat courant avant impôt (RCAI)**

Le calcul du résultat courant avant impôt est un indicateur de gestion particulièrement indispensable pour l'analyse de l'activité et de la rentabilité d'une entreprise. Comme il l'indique, le résultat courant avant impôt permet de recenser toutes les charges et les produits d'une société juste avant le calcul de l'impôt.<sup>76</sup> Le résultat courant avant impôt est égal au résultat d'exploitation majoré des produits financiers et minoré des charges financières.

**RCAI = Résultat d'exploitation +/- Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun + Produits financiers – Charges financières**

---

<sup>74</sup> Marion A., « Analyse financière ; concepts et méthodes » édition Dunod, 2<sup>ème</sup> Edition, Paris, 2001, p 167.

<sup>75</sup> Legros G. (2010), op, cite, p20.

<sup>76</sup> Sadi N.E., « Innovations comptables internationales et analyse des états financière », Edition PUD, France, 2011, p 305.

### 2.1.7. Le résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est le solde des produits et des charges exceptionnels, au sens où ces produits et charges ne relèvent pas de l'activité courante, que celles-ci soit de nature bancaire ou non bancaire.<sup>77</sup> Il fait ressortir la différence entre produits et charges exceptionnels<sup>78</sup>

**Résultat exceptionnel = Produits exceptionnels – Charges exceptionnelles**

### 2.1.8. Le résultat net de l'exercice

C'est l'indicateur qui reflète la rentabilité générale d'une entreprise. C'est la part de la valeur ajoutée qui revient à l'entreprise et aux associés après la rémunération du personnel, l'État et les bailleurs du fonds.

**Résultat net = RCAI + Résultat exceptionnel – participation des salariés – Impôts sur le bénéfice**

### 2.1.9. Les plus-values et les moins-values sur cession d'éléments d'actif

Les plus-values et les moins-values sur cessions d'éléments d'actif est un indicateur déjà inclus dans le résultat exceptionnel. Ce solde permet d'informer les tiers sur les montants des cessions réalisées par l'entreprise au cours d'un exercice, il donne une information plus juste sur la formation du résultat.<sup>79</sup>

**Plus-values et les moins-values sur cession d'éléments d'actif = Produits des cessions d'éléments d'actif – Valeurs comptables des éléments d'actif cédés**

---

<sup>77</sup> Calvet H., « Méthodologie de l'analyse financière », édition Economica, 2<sup>ème</sup> édition, 2002, p 461.

<sup>78</sup> Eglem J.Y., Philips A., Raulet C. (2000), op. cit, p 20.

<sup>79</sup> Ramage P., « Analyse et diagnostic financière », édition d'organisation, Paris, 2001, p 8.

**Tableau N°03 : Le tableau de calcul des soldes intermédiaire de gestion.**

Produits	Charges	Soldes intermédiaires des exercices	N	N-1
Ventes de marchandises	Cout d'achat des marchandises vendues	Marge commerciale		
Production vendue Production stocké production immobilisée	Ou déstockage de Production	Production de l'exercice		
Production de l'exercice Marge commerciale	Consommation de l'exercice en provenance de tiers	valeur ajoutée		
Valeur ajoutée Subvention d'exploitation	Impôts, taxes et versements assimilés Charges de personnel	excédent brut (ou insuffisance brute) d'exploitation		
excédent brut d'exploitation Reprises sur charges et transfert Autres produit	ou insuffisance brut d'exploitation Dotations aux amortis.et aux provisions Autres charges	résultat d'exploitation (bénéfice ou perte)		
résultat d'exploitation Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun Produits financiers	ou résultat d'exploitation Ou quotes-parts de résultat sur faites en commun Charges financières	Résultat courant avant impôts (bénéfice ou perte)		
Produits exceptionnels	Charges exceptionnels	résultat exceptionnel (bénéfice ou perte)		
résultat courant avant impôts résultat exceptionnel	ou résultat courant avant impôts ou résultat exceptionnel Participation des salaires Impôts sur les bénéfices	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		
Produits des cessions d'éléments d'actif	Valeur comptable des éléments cédés	Plus-values et moins-values sur cession d'éléments d'actif		

Source : Eglem J.Y., Philips A., Raulet C. (2000), op. cit, p 24.

## 2.2. La capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement est la ressource interne dégagée par les opérations enregistrées en produits et charges au cours d'une période et qui reste à la disposition de l'entreprise après encaissement des produits et décaissement des charges concernés. Cette notion s'oppose aux ressources externes provenant des partenaires de l'entreprise.<sup>80</sup> Elle représente une ressource interne dégagée par l'activité de l'entreprise et qui servira à

<sup>80</sup>Zambotto C., Zambotto M., « Gestion financière », édition Dunod, 4<sup>ème</sup> Edition, Paris 2001, p19.

rembourser des dettes, à financer des investissements et à distribuer les dividendes. On peut calculer la CAF par deux méthodes<sup>81</sup> :

### 2.2.1. La méthode soustractive (à partir d'EBE)

La méthode soustractive explique la formation de la CAF à partir de l'excédent brut d'exploitation (ou l'insuffisance), qui s'obtient par différence entre les produits encaissables et les charges décaissables de l'activité d'exploitation :

**Tableau n°04 : Calcul de la CAF par la méthode soustractive**

	Excédent brut d'exploitation (ou insuffisance)
+	Transfert de charges (d'exploitation)
+	Autres produits (d'exploitation)
-	Autres charges (d'exploitation)
±	Quotes-parts de résultat sur opération faites en commun
+	Produits financiers
-	Charges financières
+	Produits exceptionnels
-	Charges exceptionnels
-	Participation des salariés aux résultats
-	Impôts sur les bénéfices
=	<b>Capacité d'autofinancement</b>

Source : Nippert A., « Finance d'entreprise », édition Gualino, 6<sup>ème</sup> édition Gualino, Paris, 2008, p 107.

### 2.2.2. La méthode additive (à partir du RE)

Une autre méthode est possible pour déterminer la CAF, elle a pour point de départ le résultat net comptable (méthodes additive). Cette approche consiste à corriger le résultat net comptable des produits et charges calculés en écartant les éléments d'actif cédés<sup>82</sup>

**Tableau n°05 : Calcul de la CAF par la méthode additive**

	<b>Résultat net de l'exercice</b>
+	Dotation aux amortissements, dépréciation et provisions
-	Reprise sur amortissement, dépréciation et provisions
+	Valeur comptable des éléments d'actif cédés
-	Produits des cessions d'éléments d'actif immobilisés
-	Quotes-parts des subventions d'investissements virées au résultat de l'exercice
=	<b>Capacité d'autofinancement</b>

Source : Anne Nippert. (2008), op. cit, p 109.

<sup>81</sup>Ramage P., « Analyse et diagnostic financier », édition Organisation, Paris, 2001, p 43.

<sup>82</sup>Ravily H., Serret V., « Principes d'analyse financière », 1<sup>ère</sup> édition, Espagne, 2009, p23.

### 2.3. L'autofinancement

L'autofinancement est le surplus monétaire conservé par l'entreprise après distribution des dividendes.<sup>83</sup> Il correspond à la part de la capacité d'autofinancement qui restera à la disposition de l'entreprise pour être réinvestie. L'autofinancement est consacré à :

- Maintenir le patrimoine et le niveau d'activité ;
- Financer une partie de la croissance.

**Autofinancement = Capacité d'autofinancement – Dividendes payés**

### 2.4. La capacité de remboursement

La capacité d'autofinancement permet d'apprécier la capacité de remboursement de l'entreprise à l'aide de ratio.

**Capacité de remboursement = Dettes financières ÷ capacité d'autofinancement**

Le niveau d'endettement ne doit pas dépasser trois ou quatre fois la capacité d'autofinancement. La capacité d'endettement doit être rapproché du taux de rentabilité financière afin d'affiner l'analyse de l'effet de levier.

## 3. L'analyse par les ratios

L'analyse financière par les ratios est une méthode d'analyse employée depuis longtemps par les cadres dirigeants pour surveiller, agir sur les performances de leur entreprise et pour une meilleure prévision. Un ratio est un rapport entre deux grandeurs. Celles-ci peuvent recouvrir des données brutes telles que les stocks ou un poste du bilan, ainsi que des données plus élaborées telles que le fonds de roulement, la valeur ajoutée, l'excédent brute d'exploitation.<sup>84</sup>

L'analyse de bilan par la méthode des ratios utilise essentiellement quatre types. Leur reclassement s'appuie sur la nature des informations utilisées pour leurs calculs, et sur leurs caractéristiques financières. On distingue :

- Les ratios de structure financière ;
- Les ratios de liquidité et de solvabilité ;
- Les ratios de rentabilité ;
- Les ratios de gestion.

---

<sup>83</sup>Conso P., Hemic F., « Gestion financière de l'entreprise », édition Dunod, 10<sup>ème</sup> édition, Paris, p241.

<sup>84</sup>Vizzanova.P., « Gestion financière », 1<sup>ère</sup> édition, paris, 1991, p 51.



### 3.1. Les ratios de structure financière

Les ratios de structure financière mesurent l'évaluation de la situation financière de l'entreprise et traduisent les conditions de réalisation de l'équilibre financier. Parmi les ratios de structure financière, on distingue :

#### 3.1.1. Ratio de financement permanent

Il exprime le taux de couverture des emplois stables par les ressources stables, il exprime également le niveau de fond de roulement. Il se calcule par la formule suivante :

$$\text{Ratio de financement permanent} = \text{Capitaux permanents} / \text{Valeurs immobilisées (VI)}$$

- L'interprétation de ce ratio

- Un ratio supérieur à 1 signifie que le fonds de roulement net global est positif, donc l'entreprise dispose d'une marge de sécurité financière lui permettant de faire face à ses besoins nés du cycle d'exploitation.
- Un ratio inférieur à 1 signifie que l'entreprise finance une partie de ses actifs fixes par des dettes à court terme, le fonds de roulement net global étant positif.

#### 3.1.2. Ratio de financements propres

Ce ratio concerne le financement propre des immobilisations. Il traduit ainsi l'autonomie dont l'entreprise fait preuve dans le financement de ses investissements cumulés.<sup>85</sup> Il faudrait que les ressources internes de l'entreprise (capitaux propres) financent au minimum la moitié de l'actif immobilisé. Il se calcule par la formule suivante :

$$\text{Ratio de financement propres} = \text{Capitaux propres (CP)} / \text{Valeurs immobilisées (VI)}$$

#### 3.1.3. Ratio de financement des immobilisations

Ce ratio permet d'avoir des indicateurs sur la politique d'investissement de l'entreprise cependant plus ce ratio est élevé plus l'actif est moins liquidité. Il montre l'importance des immobilisations dans le patrimoine de l'entreprise. Il doit être supérieur ou égal à 0.5. Il se calcule par la formule suivante :

$$\text{Ratio de financement des immobilisations} = \text{Valeurs immobilisées (VI)} / \text{Total actif}$$

---

<sup>85</sup>Cohen.E., « Gestion de l'entreprise et de développement financier », édition EDECEF, Paris, 1991, p 146.

### 3.1.4. Ratio de financement total

Ce ratio est appelé également ratio d'indépendance financière. Il permet de mesurer la part des ressources internes de l'entreprise. Il est recommandé que les capitaux propres soient supérieurs à 1/3 du total passif. Il se calcule par la formule suivante :

$$\text{Ratio de financement total} = \text{Capitaux propres (CP)} / \text{Total passif}$$

## 3.2. Les ratios de liquidité et de solvabilité

L'analyse de la solvabilité et de la liquidité d'une entreprise peut être réalisée à partir des ratios suivant :

### 3.2.1. Ratio de liquidité

Les ratios de liquidité indiquent la capacité de l'entreprise à payer ses dettes à court terme à l'aide des actifs à court terme. Son évolution est appréciée dans le temps et dans l'espace à l'aide de trois ratios.

- **Ratio de liquidité générale** : Ce ratio traduit la capacité de remboursement global à court terme de l'entreprise. En effet, il confronte l'ensemble des liquidités potentielles (actifs transformables en monnaie à court terme) à l'ensemble des exigibilités potentielles (dettes remboursable à court terme). Ce ratio doit être supérieur à 1. Il se calcule par la formule suivante :

$$\text{Ratio de liquidité générale} = \text{Actif circulant} / \text{Dettes à court terme}$$

- **Ratio de liquidité réduite** : Ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à faire face au règlement de ses dettes sans être dans l'obligation de liquider ses stocks. Il est généralement inférieur à un. Il se calcule par la formule suivante :

$$\text{Ratio de liquidité réduite} = \text{Valeurs réalisables} + \text{Valeurs disponibles} / \text{Dettes à court terme}$$

- **Ratio de liquidité immédiate** : Ce ratio exprime l'aptitude de l'entreprise à faire face à ses dettes à court terme (DCT) par l'argent dont elle dispose. Ce ratio est généralement inférieur à 1. Il se calcule par la formule suivante :

$$\text{Ratio de liquidité immédiate} = \text{Valeurs disponibles} / \text{Dettes à court terme}$$

### 3.2.2. Ratio de solvabilité

Ils permettent d'apprécier le degré du risque financier et servent également de base à l'analyse financière pour estimer le financement qui sera nécessaire et les conditions dont il faudra l'assortir. Le plus utilisé de ces ratios est sans doute le rapport des propres aux dettes

totales de l'entreprise.<sup>86</sup>La solvabilité s'apprécie dans l'optique d'une liquidation d'une entreprise. L'entreprise reste solvable lorsque l'actif réel net permet de couvrir ses dettes.

- **Le ratio d'endettement :** Ce ratio exprime la dépendance de l'entreprise vis -à - vis des prêteurs de capitaux à long et moyen terme et mesure la capacité d'endettement de l'entreprise. La norme veut que les dettes à long et moyen terme ne dépassent pas 50% des fonds propre. Il se calcule par la formule suivante :

**Ratio d'endettement = Dettes à long et moyen terme / Fonds propres**

- **Ratio de capacité de remboursement :** Ce ratio détermine le nombre d'année que mettrait la CAF à rembourser les dettes à long et moyen terme. Ce ratio ne doit pas dépasser trois et demi (3,5).Il se calcule par la formule suivante :

**Ratio de capacité de remboursement = Dettes à long et moyen terme / Capacité d'auto financement**

### **3.3. Ratio de rentabilité**

La rentabilité s'exprime par le rapprochement des résultats aux moyens mis en œuvre pour obtenir ces résultats ; c'est-à-dire des capitaux engagés<sup>87</sup>.Il existe plusieurs types de ratios de rentabilité, nous citons les plus importants :

- **Ratio de rentabilité économique :** Ce ratio mesure la rentabilité des actifs investis dans l'entreprise. Il permet de rémunérer les capitaux investis dans l'entreprise.<sup>88</sup>Il se calcule par la formule suivante :

**Ratio de rentabilité économique = Résultat d'exploitation / Total actif**

- **Ration de rentabilité financière :** La rentabilité financière est un indicateur de mesure et de création de valeur pour l'actionnaire.<sup>89</sup> Il se calcule par la formule suivante :

**Ratio de rentabilité financière = Résultat net / Capitaux propres**

### **3.4. Ratios de gestion**

Les ratios de gestion permettent d'apprécier la politique de gestion des composantes principales du cycle d'exploitation menée par les dirigeants de l'entreprise.

Ces ratios mesurent l'efficacité de gestion de l'entreprise. On distingue :

---

<sup>86</sup>Redjem N., « Méthodes d'analyse financière », édition Dar El-Ouloum, Annaba, 2005, p 93.

<sup>87</sup>Chiha K., « Finance d'entreprise », édition Houma, Alger, 2012, p 88.

<sup>88</sup>Zambotto C., Zambotto M., op. cit, p 46.

<sup>89</sup> Rivet A., « Gestion financière », édition Ellipses, Paris, 2003, p100.

- **Ratio de rotation des stocks :** Ce ratio montre le nombre de fois qu'un dinar investi dans le stock « tourne » en moyen par an. Ce ratio est différencié selon la nature de celui-ci :

**-Pour les marchandises**

**Ratio de rotation stock de marchandises** = Coût d'achat de marchandises vendues / stock moyen de marchandises

**N.B:** Stock Moyen = (Stock initial + Stock final) /2.

Délai moyen d'écoulement de marchandises = 360/rotation stock de marchandises

**-Pour les matières premières**

Ratio de stock matière première = Coût d'achat des matières premières consommées /Stock moyen.

**N.B :** Délai moyen de stockage = 360/rotation stock de matières premières.

**-Pour les produits finis**

Ratio de rotation des produits finis = Coût de production des produits finis vendus / Stock moyen.

**N.B :** Délai moyen d'écoulement des produits finis = 360/ratio de rotation stocks des produits finis.

- **Ratio de rotation client :** Ce ratio mesure la capacité de la firme à recouvrir ses créances. Il se calcule à partir de la formule suivante :

**Ratio de rotation client = Vente à crédit (TTC) / Crédit client**

**Avec :**

Délai moyen de recouvrement = 360/ratio de rotation client.

Délai moyen de recouvrement indique la durée moyenne du crédit accordé aux clients.

- **Ratio de rotation fournisseur :** Ce ratio mesure la capacité de la firme à rembourser ses dettes fournisseurs. Il se calcule à partir de la formule suivante :

**Ratio de rotation dettes fournisseurs = Achats crédit / Dettes fournisseur**

**Avec :**

Délai moyen de paiement =360/rotation dettes fournisseur.

Le délai moyen de paiement indique la durée moyenne du crédit obtenu auprès des fournisseurs.

### **Section 03 : L'étude de la rentabilité du projet**

L'étude de la rentabilité du projet a pour but de s'assurer que le projet est rentable et que cette rentabilité est la meilleure que pourra être dégagé par cet investissement. Elle s'effectue en deux phases :

- Une étude avant financement.
- Une étude après financement.

#### **1. L'étude de la rentabilité avant financement**

Cette étude consiste à analyser les flux de trésorerie avant investissement et aussi de calculer à partir de ces flux un certain nombre d'outils et de critères de rentabilité.

##### **1.1. Elaboration du tableau des emplois et des ressources**

Il s'agit de la conception du tableau tel que présenter ci-après. Ce tableau nous permettra d'analyser les besoins et les ressources de financement. Celui-ci doit reprendre les postes suivants<sup>90</sup> :

###### **1.1.1. Les emplois**

Les emplois sont composés des éléments suivants :

- **Les investissements** : ce poste doit reprendre les montants à décaisser à chaque période en vue de la réalisation de l'investissement. Les montants seront repris à partir de l'échéancier d'investissement.
- **La variation du BFR** : l'évolution de ce poste est liée à l'évolution du chiffre d'affaire réalisé, celle-ci induira une variation à inscrire en emplois. Le BFR doit atteindre son seuil maximal dès le début la réalisation du projet.

###### **1.1.2. Les ressources**

Les ressources sont composées de :

- **La capacité d'autofinancement (CAF)** : il convient d'étudier la CAF et ses projections qui seront à la base du financement de l'entreprise, soit à terme, puisque la CAF est à l'origine de l'aptitude de l'entreprise à rembourser ses crédits et financer **son fonctionnement normal** :

---

<sup>90</sup>Chiha K.. (2012), op. cit, p 82.

**CAF = résultat net + dotations aux amortissements et aux provisions.**

- **La valeur résiduelle des investissements et la récupération du BFR :** sont intégrés en ressources de la dernière année :

- D'une part, la valeur nette comptable résiduelle des investissements comme il s'agit d'une cession d'investissement à la fin de vie du projet :

**VRI = investissement total – BFR – le total des amortissements.**

- D'une autre part, la valeur à récupérer du BFR qu'on a qualifié précédemment en investissement.

La confrontation entre emplois et ressources donnera lieu au flux net de trésorerie qui fera l'objet d'une évaluation qui nous permettra de déterminer la rentabilité intrinsèque du projet.

**Tableau 06 : Présentation du tableau Emplois/Ressources avant financement**

	0	1	2	....	N
<b>Ressources :</b>					
- Capacité autofinancement					
- Valeur résiduelle des investissements					
- Récupération du BFR					
<b>TOTAL DES RESSOURCES (1)</b>					
<b>Emplois :</b>					
- Investissement					
- Variation du BFR					
<b>Total emplois (2)</b>					
<b>Flux nets de trésorerie (1) – (2)</b>					

Source:Lasary., « Evaluation et financement de projet », édition DAR EL OTHMANIA,, Alger,2007, p 75.

## 1.2. Les critères de la rentabilité des investissements

Les critères de la rentabilité des investissements jugent la rentabilité des projets sans prendre en considération la notion d'actualisation, c'est-à-dire sans prendre en compte le facteur temps. Il existe quatre critères à savoir :

### 1.2.1. Délai de récupération (DR) de l'investissement

Le délai de récupération (DR) de l'investissement est le temps nécessaire pour récupérer l'investissement initial. Autrement dit, c'est le délai de recouvrement du capital investi.<sup>91</sup>

$$\sum_{i=1}^n CF (1 + t)^{-i}$$

<sup>91</sup>Chambost I., Cuyambere T., « Gestion financière », édition Dunod , 4<sup>ème</sup> édition, Paris, 2008, p339.

L'investissement qui génère des flux constants son délai de récupération est calculé comme suit :<sup>92</sup>

$$DR = I_0 / CF$$

Tel que :

**DR** : Délai de récupération

**CF**: Cash-flows

**I 0**: Capital investi

**T** : taux d'actualisation

### 1.2.2. Le délai de récupération de capital actualisé

Le DRA correspond au temps nécessaire pour récupérer les capitaux investis à partir de la somme des flux de trésorerie espéré actualisés<sup>93</sup>, tel que

$$\sum_{i=1}^n CF(1 + T)^{-i}$$

Tel que :

**DRA** : Délai de récupération actualisé ;

**I0** : capital investi ;

**CF** : Cash- flow de l'année i ;

**T** : taux d'actualisation

### 1.2.3. La valeur actuelle nette (VAN)

La valeur actuelle nette est par définition c'est la différence entre la somme des cash flows actualisés et le capital investi.<sup>94</sup> Elle est égale à la valeur actualisée, au taux, à la date d'investissement, de tous les flux nets de trésorerie qui vont être dégagés ou engagés , pendant (n) années ,sous déduction de l'investissement initial<sup>95</sup>

$$\sum_{i=1}^n CF_i (1 + t)^{-i} - I_0$$

<sup>92</sup>Lasary. (2007), op. cit, p 104.

<sup>93</sup>Conso P., Hemic F., op. cit, p 391.

<sup>94</sup>Koehl J., «Le choix des investissements », édition Dunod, Paris, 2003, p40.

<sup>95</sup>Thauvron A., « Le choix d'investissement », édition e-théque, 2003, p389.

**Sachant que :**

**CF** : les cash-flows,

**T**: le taux d'actualisation,

**n**: la durée de vie de projet,

**I<sub>0</sub>** : le capital investi

Trois cas peuvent alors se présenter :<sup>96</sup>

- Lorsque la VAN est positive, la rentabilité de l'investissement est supérieure au coût des ressources utilisées pour le mettre en œuvre, l'investissement contribué à l'enrichissement est d'autant plus important que sa VAN est grande ;
- Si la VAN est nulle, la rentabilité de l'investissement permet seulement de récupérer la mise initiale et le coût des ressources mises en œuvre. Le projet n'a aucune incidence sur la valeur de l'entreprise ;
- Enfin, quand la VAN est négatif, la rentabilité de l'entreprise est inférieure au coût des ressources utilisées pour le mettre en œuvre. Si l'entreprise décide malgré tout de réaliser un projet d'investissement avec une VAN négative, cela entraîne une destruction de valeur.

#### 1.2.4. L'indice de profitabilité (IP)

L'indice de profitabilité permet de mesurer ce que rapporte, en valeur actualisée, sur toute la durée de vie de projet, une unité monétaire<sup>97</sup>. Il exprime une rentabilité relative par rapport au moment d'investissement, encore il nous permet de comparer entre deux projets dont la mise de fonds initiale est différente. Il est calculé par la formule ci-après :

$$IP = \frac{VAN}{I_{actualisé}} + 1$$

Ou

$$\sum_{i=1}^n CF_i (1 + t)^{-i} / I_0$$

L'indice de profitabilité est un critère d'éligibilité, il est comparé à 1.

Si : IP est inférieur à 1, le projet n'est pas rentable ;

---

<sup>96</sup>Cabane P., « L'essentiel de la finance », édition d'organisation, 2<sup>ème</sup> édition, Paris, p251.

<sup>97</sup>ChrissosJ et Gillet R., « Discision d'investissement », édition Darios et Pearson Education, 2ème Edition, France, p179.



Si :  $IP = 1$  : il y a une indifférence entre l'investissement et un placement financier au taux qui est égale au taux d'actualisation ;

Si :  $IP$  est supérieur à 1 : le projet est rentable

$IP$  est un critère de comparaison ; entre deux projet, on choisira celui qui a l'indice de rentabilité le plus élevé.<sup>98</sup>

### 1.2.5. Le taux de rentabilité interne (TRI)

Le TRI est le coût maximum que peut supporter un projet. Il se traduit par le taux d'actualisation pour lequel il y a équivalence entre le cumul des cash-flows prévisionnels et le montant investi. Autrement dit, c'est le taux d'actualisation qui annule la valeur actuelle nette VAN<sup>99</sup>. Il se calcule à partir de la formule suivante<sup>100</sup> :

$$TRI = I_0 = \sum_{i=1}^n CF(1 + TRI)^{-i}$$

- Si : le **TRI** > **taux d'actualisation** : le projet est rentable financièrement et doit donc être entrepris.
- Si : le **TRI** < **taux d'actualisation** : le projet n'est pas rentable financièrement et ne doit donc pas être entrepris.

## 2. L'étude de la rentabilité après financement

Dans cette étape le banquier intègre la structure de financement pour déterminer les différents critères de décision. Cette démarche donne une vision de l'effet et le poids de l'endettement sur la rentabilité financière du projet, comme elle permet la mise en place des conditions les plus adéquates de crédit.

### 2.1. Elaboration du tableau des emplois et des ressources

Dans cette étape le tableau des emplois et des ressources prend la forme suivante :

**Tableau N°07** : Emplois/Ressources de l'entreprise après financement

	1	2	3	....	N
<b>Ressources</b>					
- Capitaux propres					
- Emprunt					
- CAF					

<sup>98</sup>Mourgues N., « L'évaluation des investissements », édition Economica, Paris, 2007, p.177

<sup>99</sup>Hamdi K. (2000), op. cit, p 26.

<sup>100</sup>Koehl J. (2003), op. cit, p 43.

- VRI					
- Récupération du BFR					
<b>Total des ressources (1)</b>					
<i>Emplois)</i>					
- Investissement initial					
- Intérêts intercalaires					
- Variation du BFR					
- Remboursement de l'emprunt					
- Dividendes					
<b>Total des emplois (2)</b>					
<b>Flux nets de trésorerie(1) -(2)</b>					
<b>flux nets de trésorerie (Y)</b>					

Source: Lasary. (2007), op. cit, p 15

Si  $Y < 0$  : Les emplois risquent de ne pas être couverts et pouvant à ce titre de constituer un risque sérieux pour la réalisation de l'investissement. On parle bien des flux cumulés pas annuels, car un investissement peut dégager à un moment donné des flux négatifs mais s'il a auparavant enregistré des flux largement excédentaires pour couvrir ces flux négatifs, il n'y pas de problèmes majeurs<sup>101</sup>

Dans le cas où un ou plusieurs flux cumulés sont négatifs, il faudra revoir les éléments du financement qui ont contribué à une trésorerie défailante (Durée de crédit, période de différé, structure de financement de manière à réduire l'emprunt et les dépenses qui s'y rattachent ou remboursement et intérêts).

## 2.2. Les critères de rentabilité après financement

L'analyse des flux de trésorerie avant financement nous permet de déterminer la rentabilité intrinsèque du projet, cependant celle que nous allons effectuer après financement va nous permettre d'apprécier la rentabilité des capitaux engagés dans l'investissement, cette analyse se portera sur la détermination du délai de récupération, la valeur actuelle nette et le taux de rentabilité des fonds propres.

### 2.2.1. Le délai de récupération des fonds propres

C'est le temps nécessaire à l'investisseur pour récupérer les fonds engagés à partir de la rémunération des actionnaires (dividendes + flux net trésoreries).

### 2.2.2. La valeur actuelle nette des fonds propre s

<sup>101</sup>Koehl J. (2003), op. cit, p 152.

La valeur actuelle nette confronte pour un taux d'actualisation donné, la valeur des fonds propres engagés avec les dividendes reçue les trésoreries annuelles.

La VANFP est donnée par la formule suivante <sup>102</sup>

$$\text{VANFP} = \sum_{p=0}^{p=n} (Dp + Tp - Kp)(1 + i)^{-p}$$

Tel que :

Tp : Trésorerie annuelle

Dp : Dividendes reçus l'année i

Kp : Capitaux propres investi l'année i

I : Taux d'actualisation

### 2.2.3. Le taux de rentabilité interne des fonds propres

C'est le taux qui égalise d'un côté les capitaux propres et de l'autre côté les dividendes et les trésoreries annuelles.

$$\text{TRIFP}=i \text{ tel que } \text{VANFP}=0$$

### Conclusion

Le crédit bancaire est un élément très important pour le bon fonctionnement d'une économie, il est considéré comme étant l'une des activités principales de la banque, il est toujours accompagné de multiples risques, cependant le banquier étant le premier responsable est tenu d'être attentif en procédant à l'octroi de crédit, il ne doit pas seulement se contenter de recueillir des garanties mais il doit faire aussi preuve d'une analyse objective de sa clientèle, afin de se prémunir des risques existants, ainsi ces conditions réunies, la banque peut assurer sa pérennité et son fonctionnement.

---

<sup>102</sup>Lasary. (2007), op. cit, p 161.



# Chapitre II



# Chapitre III

## **CHAPITRE III : ÉTUDE D'UN DOSSIER DE CRÉDIT D'INVESTISSEMENT AU SEIN DU CPA**

### **Introduction**

Après avoir exposé les différents types de crédits et les procédures du montage et d'étude d'un dossier de crédit, nous allons consacrer ce dernier chapitre à l'étude d'un cas pratique pour illustrer tout ce qui a été traité dans la partie précédente.

Le cas pratique choisi, porte sur l'étude d'une demande de crédit d'investissement émise par une entreprise individuelle spécialisée dans la production de pailles à boire. Le choix de ce cas découle de sa richesse en matière de traitement et d'analyse de telle manière qu'il puisse nous donner une idée générale sur l'étude d'un dossier de crédit. Ainsi, nous allons suivre dans ce chapitre le projet soumis à l'étude, depuis le dépôt du dossier jusqu'à l'établissement final de la demande de crédit et la mise en place de celui-ci, mais avant de traiter le dossier de crédit, nous présenterons l'institution au quelle a été soumise la demande d'octroi de crédit qui est le CPA.

### **Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil**

Pour traiter un cas pratique, nous avons jugé nécessaire de faire une présentation de l'organisme d'accueil où nous avons effectué un stage d'un mois, celui-ci nous a permis d'approfondir nos connaissances en matière de crédit d'investissement.

#### **1. Historique de CPA**

Le CPA est créé en 1966 par l'ordonnance n° 66/366 du 29 Décembre, ses statuts ont été arrêtés par l'ordonnance n° 67/78 du 11 Mars 1967. Dans les dispositions générales de ses statuts, le CPA est conçu comme banque générale et universelle. Il est réputé commerçant dans ses relations avec les tiers. Le CPA a hérité des activités gérées auparavant par les banques populaires (Banque Populaire Commerciale et Industrielle a Alger, Oran, Annaba, Constantine) ainsi que d'autres banques étrangères, Banque Alger Misr, Société Marseillaise du Crédit et Compagnie Français de Crédit et de Banque (CFCB). En 1985, le CPA a donné naissance à la Banque de Développement Local (BDL), après cession de 40 agences, le transfert de 550 employés et cadres et de 89 000 comptes clientèle. En 1989, il est érigé en Entreprise Publique Economique (EPE), juridiquement structuré en société par actions, Cette

période marque ainsi son engagement sur la voie de la commercialité, fort d'une situation financière saine<sup>103</sup>.

Depuis 1996, il a la qualité de banque de dépôts. Il a spécialement pour missions de promouvoir l'activité et le développement de l'artisanat, de l'hôtellerie, du tourisme, de la pêche et activités annexes, des coopératives non agricoles de production, de distribution, de commercialisation et de services et des petites et moyennes entreprises (PME) de toutes natures, y compris celles qui font partie du secteur autogéré. En outre, il est habilité à apporter son concours financier aux professions libérales.

## **2. Présentation du CPA Agence 365 de Sidi Aich**

Dans ce qui suit nous tenterons de présenter l'organisme d'accueil où nous avons effectué un stage pratique d'un mois à savoir : CPA de Sidi Aich

### **2.1. Organisation de l'agence CPA de Sidi Aich**

L'agence CPA Sidi AICH a été ouverte le 31/03/1996. Elle est dotée de missions et de fonctions précises. Son organisation est subdivisée en structures homogènes découlant de ses activités et des objectifs qui lui sont assignés.

L'agence CPA Sidi Aich est une agence de 3<sup>ème</sup> catégorie, son organigramme est établi comme suit :

#### **2.1.1. Service caisse Dinars / Devises**

Il est divisé en deux sections :

- Section espèces et réception des ordres de la clientèle (Front office).
- Section encaissements, recouvrements, virements, titres et administration de la caisse (Back office).

#### **2.1.2. Service crédit**

Ce service homogène non subdivisé.

#### **2.1.3. Service commerce extérieur**

Il est divisé en deux sections :

- Section domiciliation, transfert, rapatriement, apurement gestion des crédits extérieurs.

---

<sup>103</sup> In : <https://www.cpa-bank.dz/index.php/fr/la-banque/presentation>

- Section remise documentaire (Rem doc), crédit documentaire (Credoc).

#### 2.1.4. Service contrôle et administratif

Il est divisé en deux sections :

- Section contrôle.
- Section administration.

#### 2.1.5. La fonction animation commerciale

Elle est assurée par le fondé de pouvoirs. Son activité est structurée selon la catégorie de clientèle :

- Clientèle « Entreprise ».
- Clientèle « Particuliers ».
- Clientèle « Professionnels ».

#### 2.2. Mission de l'agence CPA Sidi Aich

L'agence a pour principales fonctions :

- Traiter les opérations bancaires confiées par la clientèle, entretenir et développer des relations commerciales.
- Réaliser le plan d'action commercial.
- Recevoir, étudier, décider et mettre en place les crédits dans la limite de la prérogative qui lui sont confiées par voie réglementaire.
- Traiter les opérations de commerce extérieur.
- Assurer la gestion des créances impayées et suivre leur recouvrement.
- Traiter les opérations de caisse (retrait, versement, virement, ..).

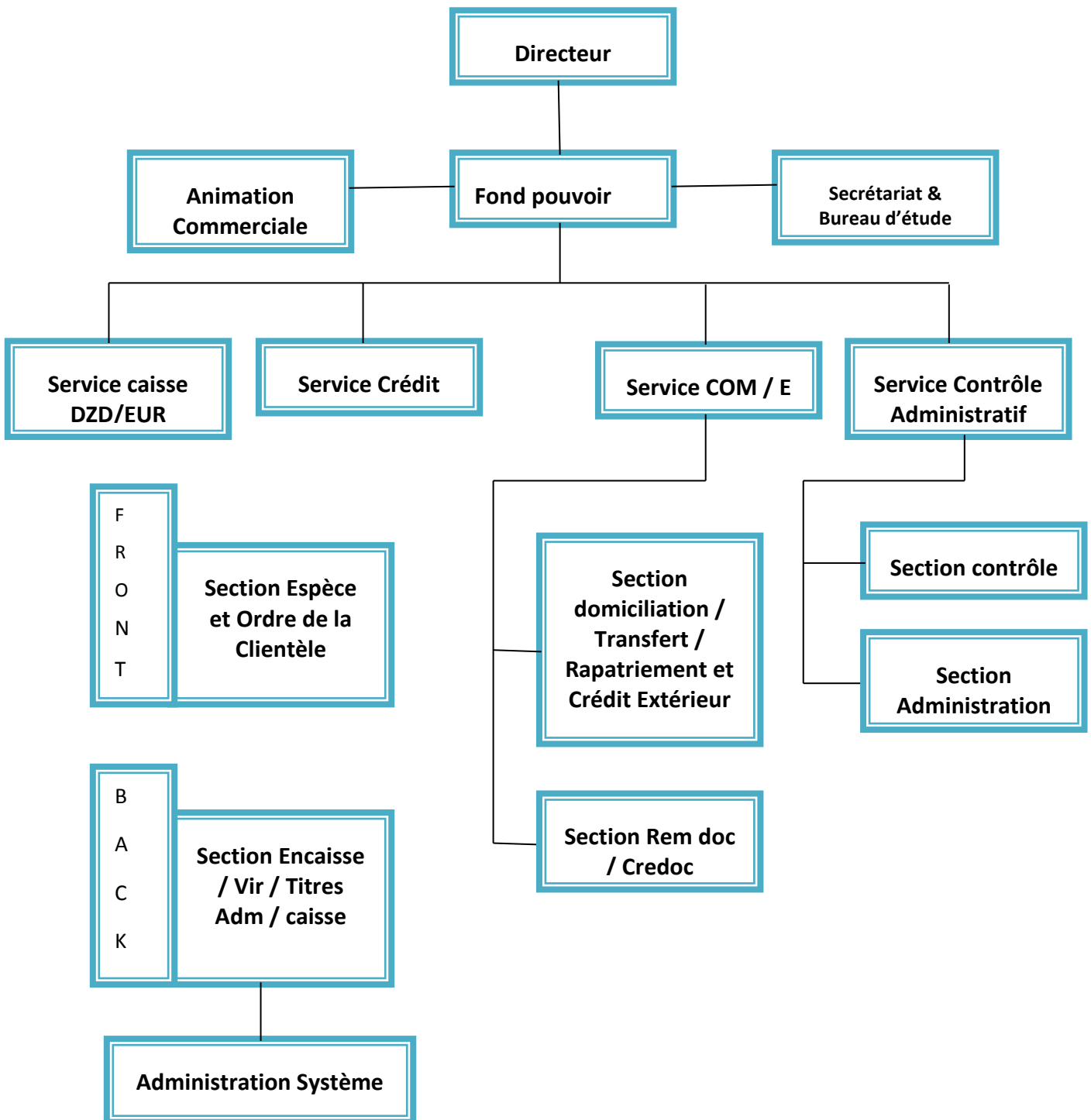
**Tableau 8 : Activités de l'agence CPA 365 de Sidi Aich**

Activités principales	Activités secondaires
<ul style="list-style-type: none"><li>- Réception des fonds publics ;</li><li>- Opération de crédit ;</li><li>- Mise à la disposition du public des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Opérations de change ;</li><li>- Opération de placement ;</li><li>- Conseil et assistance en matière de gestion du patrimoine, de création et de développement des entreprises.</li></ul>

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des documents du CPA.



Schéma N° 08 : Organigramme de l'agence CPA de SIDI AICH « 365 »



Source : Document du CPA agence 356 de Sidi Aich

## **Section 2 : Financement d'un projet d'investissement par l'agence CPA de Sidi Aich**

Cette section est consacrée à l'étude d'un cas pratique qui concerne une demande de mise en place d'un crédit d'investissement. Dans ce cas le client a sollicité un crédit à moyen terme pour l'acquisition de matériels et équipement destinées à la production de pailles à boires, dans le but de créer sa propre entreprise.

### **1. Montage et étude d'un dossier de crédit d'investissement**

La banque doit acquérir toutes les informations concernant le demandeur de crédit afin de mener une bonne étude.

#### **1.1 Constitution du dossier**

Un dossier de crédit est un ensemble de documents relatifs à l'activité passée, présente et future de l'entreprise. Ces documents retracent la situation administrative, juridique, économique et financière de la relation. Le dossier présenté par le demandeur de crédit comporte les pièces suivantes :

- Une demande de crédit, document signée par le gérant de la société (voir annexe1) ;
- CV et la copie de la carte d'identité nationale du gérant ;
- Les statuts juridiques de le SARL ;
- Une copie du registre de commerce ;
- Bail de location du terrain d'assiette ;
- Une étude techno-économique ;
- Les bilans et TCR prévisionnels sur 5ans ;
- La décision d'octroi des avantages ANDI ;
- Les facteurs pro-forma ;
- Attestation fiscale (extrait de rôle) ;
- Attestation d'affiliation à la CNAS ;
- Attestation d'affiliation à la CASNOS.

#### **1.2. Identification de l'entreprise**

Le demandeur de crédit est une entreprise du secteur agroalimentaire qu'on citera sous le nom « **X** ».

**Tableau N° 9: Identification de l'entreprise**

<b>Forme Juridique</b>	Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée EURL
<b>Capital social</b>	100 000,00
<b>Date de création</b>	30/07/2018
<b>Activité</b>	Production de pailles à boire
<b>Siège social</b>	Bejaia

**Source :** Tableau réalisé par nos soins à partir des documents internes du CPA.

### 1.3. Identification du demandeur de crédit

Le crédit est demandé au CPA de Sidi-Aich par Mr (x) âgé de (32) né à Bejaia. Il procède un diplôme de master en sciences de gestion, spécialité comptabilité, contrôle et audit. Il a son actif une expérience professionnelle de trois ans dans le domaine de la gestion, comptabilité et finances, ou il a occupé les postes suivant : comptable, puis cadre comptable et enfin chef de service comptable et finance.

### 1.4. Identification du projet

Le projet, sur lequel se basera notre analyse, consiste en la création, dans le cadre ANDI, d'une unité industrielle d'extrusion de pailles à boire. Le siège social est localisé à la zone industrielle de Bejaia promotion immobilière EPBTP Bâtiment B commune de Bejaia. Quant à l'emplacement de l'unité, le demandeur de crédit a loué en date du 01/01/2019, un local à usage commercial d'une superficie de 164,00 m<sup>2</sup> pour une durée de 5 ans, ce local est situé en lieu-dit Partition Akal Aberkan commune et daïra d'el Kseur.

L'activité de l'EURL portera sur la transformation de matière plastique N.D.A. Elle fabriquera entre autres des articles en plastique, des emballages en plastique, tout corps creux en plastique et en tout type de résine. Actuellement la production se limitera uniquement à la production de différents types de pailles à boire à savoir :

- Pailles en U ;
- Pailles télescopiques ;
- Pailles en U sensory ;
- Pailles droites ;

Par ailleurs, la gamme de produits finis de pailles à boire, peut être élargie en fonction de la demande des clients.

## **2. Étude technico-économique du dossier**

L'étude technico-économique de projet permet au banquier de savoir si le projet est économiquement viable. Elle peut être menée en s'appuyant principalement sur les éléments suivants :

### **2.1. Analyse du marché**

Le marché cible est constitué :

- Essentiellement par les industriels en agroalimentaires spécialisés dans la production de boissons en briques (jus et produits laitiers) ;
- Accessoirement par les ménages pour leur consommation directe.
- La clientèle est très solvable
- L'offre existante actuellement sur le marché local n'offre pas de produits de bonne qualité, ce qui contraint les clients à recourir à l'importation.
- Les besoins du marché sont estimés à près de 4 milliards d'unité l'an, l'objectif du promoteur étant d'atteindre près de 3 de parts de marché à horizon n+4.

### **2.2. Analyse technique**

Cette analyse comprend entre autres le planning de réalisation et de mise en exploitation de financement, nous distinguons :

#### **2.2.1. Chiffre d'affaire prévisionnel**

Le chiffre d'affaire prévisionnel a été estimé par l'affectation, à la capacité nominale de production, de taux d'utilisation prévisionnels.

La lecture des données du tableau N° 10 nous a permis de constater que le chiffre d'affaire prévisionnel de l'entreprise EURL est en évolution continue durant toutes les années prévisionnelles, cette hausse est due principalement à la montée en cadence des capacités de commercialisation de la société de 65% en N pour atteindre 90% en N+4.

**Tableau N° 10: Chiffre d'affaire prévisionnel**

Désignation	N	N+1	N+2	N+3	N+4
Capacité nominale de production (unités)	130000000	130000000	130000000	130000000	130000000
Taux d'utilisation des capacités	65%	70%	80%	85%	90%
Production prévisionnelle (unités)	84500000	91000000	104000000	110500000	117000000
Prix de vente prévisionnel	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25
Chiffre d'affaire prévisionnel	17745000	20020000	23920000	26520000	29250000

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des documents du CPA de Sidi Aich

### 2.2.2. Achats consommés

Les achats consommés sont constitués essentiellement :

- Du polypropylène (matière première de base);
- Des colorants;
- Des emballages et packaging;
- Des fournitures d'énergie et d'eau.

Les consommations prévisionnelles ont été déterminées en référence aux normes découlant des fiches techniques des produits finis, les normes de consommation des matières premières de base ont été arrêtées comme suit :

- Une copie tonne de polypropylène consommée pour 305 Millions d'unités de production finis;
- Un rouleau de film BOPP consommé pour 68000 unités de production finis.

**Tableau N° 11: Le coût d'achat retenu est celui du marché**

**Unité : DA**

Désignation	N	N+1	N+2	N+3	N+4
<b>Production prévisionnelle (unités)</b>	84500000	91000000	104000000	110500000	117000000
<b>Consommation de polypropylène</b>	24	26	30	32	33
<b>Prix unitaire</b>	185000	190000	195000	200000	210000
<b>Consommation annuelle de polypropylène (1)</b>	4440000	4940000	5850000	6400000	6930000
<b>Consommation de film Bopp (rouleaux)</b>	1207	1300	1485	1579	1671
<b>Prix unitaire</b>	1900	2000	2100	2200	2300
<b>Consommation annuelle de film bopp (2)</b>	2293300	2600000	3118500	3473800	3843300
<b>Autres matières et intrants secondaires (3)</b>	155400	172900	204750	224000	242550
<b>Fournitures non stockables (4)</b>	88800	98800	117000	128000	138600
<b>Consommation annuelle de matières premières et intrants (1) +(2) +(3) +(4)</b>	6977500	7811700	9290250	10225800	11154450

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des documents du CPA de Sidi Aich

### 2.2.3. Services

Cette rubrique comptabilise principalement :

- Les frais d'entretiens et de réparation;
- Les honoraires et loyers ;
- Les frais devers (déplacement, téléphone...Etc.)

**Tableau N° 12 : Les différents services**

**Unité : DA**

désignation	N	N+1	N+2	N+3	N+4
<b>Entretiens et réparation</b>	177450	200200	478400	663000	877500
<b>Honoraires et locations</b>	1466175	1500300	1678400	1730400	1931250
<b>Frais divers</b>	88725	100100	119600	132600	146250
<b>Total</b>	1732350	1800600	2276400	2526000	1955000

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des documents du CPA de Sidi Aich

#### 2.2.4. Frais de personnel

Comme le montre bien les données du tableau n° 13 le projet est peu consommateur en main d'œuvre en raison du niveau élevé d'automatisation des équipements.

**Tableau N° 13: Les besoin d'exploitation en matière de personnel**

Unité : DA

Désignation	N	N+1	N+2	N+3	N+4
<b>Gérant- directeur</b>	1	1	1	1	1
<b>Masse salariale annuelle catégorie cadres</b>	972000	1053000	1134000	1215000	1296000
<b>Maintenancier</b>	1	1	1	1	1
<b>Masse salariale annuelle catégorie maîtrise</b>	567000	648000	729000	810000	891000
<b>Operateurs machine</b>	2	3	3	3	3
<b>Masse salariale annuelle catégorie maîtrise</b>	810000	1458000	1555200	1701000	1944000
<b>Effectif cadres</b>	1	1	1	1	1
<b>Effectif maîtrise</b>	1	1	1	1	1
<b>Effectif exécution</b>	2	3	3	3	3
<b>Effectif total</b>	4	5	5	5	5
<b>Masse salariale (y compris charges sociales)</b>	2349000	3159000	3418200	2726000	4131000

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des documents du CPA de Sidi Aich

#### 2.2.5. Autres charges

Les impôts et taxes sont constitués essentiellement par la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) en tenant compte de la période d'exonération découlant des avantages consentis par L'ANDI.

S'agissant des dotations aux amortissements, celles-ci sont calculées au taux de la valeur d'origine des immobilisations. Enfin, pour les charges financières, ces dernières tiennent compte des frais engendrés par le crédit d'investissement.

**Tableau N°14: Les achats consommés**

**Unité : DA**

Désignation	N	N+1	N+2	N+3	N+4
<b>Impôts, taxe et versement assimilés</b>	17745	23970	291720	291720	321750
<b>Dotations aux amortissements</b>	1588818	1588818	1588818	1588818	1588818
<b>Charges financières et d'intérêts</b>	536000	561000	526000	435000	337000
<b>Total</b>	2142563	2169838	2138788	2315538	2247568

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des documents du CPA de Sidi Aich

### 3. Analyse financière du projet

Dans cette analyse, le chargé d'étude est amené à analyser les bilans comptables et TCR prévisionnels sur 3 ans ; il fait également appel au calcul de certains ratios pour évaluer la santé économiques de l'entreprise, afin de déterminer son avis sur le projet :

#### 3.1.Élaboration des bilans financiers prévisionnels

Le bilan financier établi par l'entreprise cherche à appréhender sa solvabilité. Il est présenté par ordre de liquidité croissante de l'actif et d'exigibilité croissante du passif.

##### 3.1.1. Analyse de l'actif

D'après le tableau n° 15, nous remarquons que l'actif du bilan de l'entreprise a enregistré une augmentation continue passant de 15 941 017 DA à 24 802 492 DA sur la période étudiée. Toutefois, l'évolution des éléments de cet actif diffère d'une année à une autre.

- **L'actif fixe** : durant la période d'étude nous avons remarqué une diminution continue des actifs fixes, cette diminution était de l'ordre de 21% en N+1<sup>104</sup>, 12% en N+2.<sup>105</sup> Cela est dû principalement à l'application de l'amortissement.
- **Les valeurs d'exploitation** : nous avons remarqué une diminution légère du taux d'exploitation de 2% les deux dernières années, cela est dû principalement à l'augmentation des stocks.
- **Les valeur réalisables** : nous avons constaté une diminution légère du taux des valeurs réalisables de 2% durant les deux dernières années, cela s'explique essentiellement par une augmentation des créances sur clients et la politique commerciale de l'entreprise.

<sup>104</sup> Par rapport à l'année N

<sup>105</sup> Par rapport à l'année N+1



- **Les valeurs disponibles** : Nous avons constaté que le taux des valeurs disponibles a enregistré une augmentation continue sur les trois années, cette augmentation était de 24% en N+1<sup>106</sup>, et 12% en N+2<sup>107</sup>. Cela est dû au bon fonctionnement de l'activité de l'entreprise en générant des flux de trésorerie considérables mais aussi en respectant le délai de règlement de ses clients.

**Tableau N° 15: Actif des bilans financiers des exercices N, N+1, N+2**

Unité : DA

	N		N+1		N+2	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>AF</b>	9 003 302	<b>56</b>	7414484	<b>35</b>	8 5825666	<b>23</b>
<b>VE</b>	1 744375	<b>11</b>	1952925	<b>9</b>	2322562	<b>9</b>
<b>VR</b>	1 759713	<b>11</b>	1985817	<b>10</b>	2371692	<b>10</b>
<b>VD</b>	3 433628	<b>22</b>	9789509	<b>46</b>	14282572	<b>58</b>
<b>Total</b>	<b>15941017</b>	<b>100</b>	<b>21142735</b>	<b>100</b>	<b>24802492</b>	<b>100</b>

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des documents du CPA de Sidi Aich

### 3.1.2. Analyse du passif

Comme pour l'actif, le passif du bilan de l'entreprise a également enregistré une augmentation continue passant sur la période étudiée (voir tableau n°16). Toutefois, l'évolution des composantes de ce passif varie d'une année à une autre.

- **Capitaux propres** : d'après les résultats obtenus, nous avons constaté qu'il y eu une augmentation remarquable de taux de capitaux propres de 17% en N+1 par rapport à l'année N, et 13% en N+2 par rapport à l'année N+1, cette augmentation est due à l'évolution des bénéfices et la non distribution des dividendes.
- **DLMT** : nous avons remarqué que l'entreprise a enregistré une forte diminution de taux des dettes à long et moyen terme de 16% en N+1 par rapport à l'année N, 13% en N+2 par rapport à l'année N+1 en raison notamment de la diminution des emprunts et des dettes financières et autres dettes non courantes.
- **DCT** : nous avons constaté une diminution du taux des dettes à court terme de 1% sur les deux dernières années. Cela s'explique principalement par l'accroissement du montant des fournisseurs et comptes rattachés et les dettes.

<sup>106</sup> Par rapport à l'année N

<sup>107</sup> Par rapport à l'année N+1

**Tableau N° 16: Passif de bilan financier des exercices N, N+1, N+2**

	N		N+1		N+2	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Cp	4 643 587	29	9 722 448	46	14 518 810	59
DLMT	10 492 120	66	10 492 120	50	9 189 881	37
DCT	805 311	5	928 167	4	1 093 801	4
<b>Total</b>	<b>15 941 017</b>	<b>100</b>	<b>211 742 735</b>	<b>100</b>	<b>24 802 492</b>	<b>100</b>

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des documents du CPA de Sidi Aich

### 3.2. Calcul et analyse des indicateurs de l'équilibre financier

Pour analyser la situation financière de cette EURL, nous nous intéresserons au calcul des différents indicateurs de l'équilibre financier qui sont : le fonds de roulement net global (FRN), le besoin en fonds de roulement(BFR) et la trésorerie(TR).

**Tableau N° 17 : Les indicateurs d'équilibre financier**

Unité : DA

Désignation	Mode de calcul	N	N+1	N+3
<b>FR</b>	<b>FR=KP- AI</b>	6132405	12800084	17883025
<b>BFR</b>	<b>BFR= VE+VR- DCT</b>	2698777	3010575	3600453
<b>TR</b>	<b>TR=FR-BFR</b>	3433628	9789509	14282572

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des documents du CPA de Sidi Aich

L'analyse des indicateurs de l'équilibre financier indique le FR de cette EURL est en augmentation continue durant la période étudiée. Ce qui signifie que la totalité des capitaux permanents financent la totalité des actifs immobilisés, et il dégage un excédent appréciable qui va servir au financement de la totalité du BFR voire même dégager une trésorerie positive.

Le BFR de cette EURL est positif toute en long des trois années étudiées, ce qui signifie que les dettes à court terme ne suffisent pas pour couvrir l'actif circulant. Malgré que cet indicateur soit relativement important, il est couvert en sa totalité par le FR.

De ce qui précède de l'analyse du FR et BFR nous avons déduit que la trésorerie est positive ce qui signifie que cette entreprise détient de l'argent liquide et que le FR finance complètement le BFR.

Au final, l'analyse des différents indicateurs de l'équilibre financier de cette EURL indique que celle-ci jouit d'un équilibre financier sain.

### 3.3. Calcul et analyse des principaux ratios

Les ratios constituent un moyen d'appréciation et de comparaison des performances de l'entreprise. Dans l'espace, ils permettent à l'entreprise de se situer dans son propre secteur d'activité ou dans l'environnement économique global. Dans le temps, ils permettent de suivre l'évolution d'un certain nombre d'indicateurs tant interne qu'externe.

#### 3.3.1. Ratios de structure

Les principaux ratios de structure sont recensés dans le tableau ci-dessous.

Tableau N° 18 : Ratios de structure financière

Ratios	Formule	N	N+1	N+2
Ratios financement permanent	KP/ VI	1,68	2,73	4,07
Ratios financement propre	CP/VI	0,52	1,31	2,49
Ratios de financement total	Cp / total passif	0,29	0,46	0,59

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des documents du CPA de Sidi Aich

L'analyse des ratios de structure indique que :

- **Ratio de financement permanent** : ce ratio est supérieur à 1 durant les trois années, cela veut dire que la totalité des valeurs immobilisées sont financées par la totalité des capitaux permanents de l'entreprise.
- **Ratio de financement propre** : ce ratio est supérieur à 0,5 durant les trois années. Ce qui signifie que l'entreprise peut financer ses actifs immobilisés avec ses propres moyens
- **Ratio de financement total** : ce ratio est dans les normes (supérieur à 1/3) durant les trois années étudiées.

### 3.3.2. Ratios de liquidité et de solvabilité

Les principaux ratios de liquidité et de solvabilité sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau N° 19 : Ratios de liquidité et solvabilité

Liquidité				
Ratios	Formule	N	N+1	N+2
Ratio de liquidité générale	AC/DCT	8,61	14,79	17,35
Ratio de liquidité réduite	VR+VD/DCT	6,45	12,69	15,23
Ratio de liquidité immédiate	VD/DCT	4,26	10,55	13,06
Solvabilité				
Ratio d'endettement	DLMT/ FP	2,26	1,08	0,63
Ratio de capacité de remboursement	DLMT/CAF	1.71	1.57	1.10

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des documents du CPA de Sidi Aich

#### 3.2.3.1. Ratio de liquidité

Les principaux ratios de liquidités sont :

- **Ratio de liquidité générale** : ce ratio est supérieur à 1 durant les trois années, cela signifie que l'actif de moins d'un an est plus important que le passif moins d'un an (DCT), dans ce cas l'EURL, dispose d'une liquidité qui lui permet de rembourser ses dettes à court terme et génère une marge de sécurité, donc l'entreprise est solvable à court terme.
- **Ratio de liquidité réduite** : ce ratio est supérieur à 0,5 durant les trois années, ce qui signifie que l'EURL rembourse ses dettes à court terme à partir de ses valeurs réalisables et de valeurs de disponibilités en plus des excédents pour son exploitation
- **Ratio de liquidité immédiate** : ce ratio est supérieur à 0,3 durant les trois années, ce qui signifie que les disponibilités de cette entreprise peuvent rembourser ses dettes à court terme immédiate, avec des excédents de liquidité pour faire face à d'autres besoins de son exploitation.

### 3.2.3.2. Ratio de solvabilité

Les principaux ratios de solvabilité sont :

- **Ratio d'endettement** : durant les trois années étudiées nous avons remarqué que les dettes à long et moyens terme sont supérieures aux fonds propres, en effet pour que ce ratio soit équilibré, l'entreprise doit augmenter ses fonds propres (augmentation de capital).
- **Ratio de capacité de remboursement** : nous avons remarqué que ce ratio est inférieur à 3,5, donc l'entreprise EURL peut rembourser ses dettes à long et moyen terme dans un délai qui ne dépasse pas trois ans.

## Section 3 : Étude de la rentabilité du projet

Après avoir collecté toutes les informations et étudié les aspects techniques et financiers du projet, le banquier procède à l'étude de la rentabilité. Il doit donc établir deux tableaux Emplois/Ressources avant et après financement en appliquant ensuite un certain nombre de critère pour donner la décision convenable.

### 1. Étude de la rentabilité du projet avant financement

L'entreprise procède à l'étude de la rentabilité du projet avant son financement ce qui veut dire analyser le projet sans prendre en considération les charges financières.

#### 1.1.Élaboration de l'échéancier d'investissement

Le coût global de cet investissement s'élève à un montant de 10592120 DA, ce montant se présente ainsi :

**Tableau N°20 : Représentation du coût total de l'investissement**

Équipement	Coût devises (USD)	Coût variable (DA)	Frais d'approche (DA)	Coût total (DA)
Unité industrielle d'extrusion de pailles à boire, y compris cintreuse, conditionneuse, étiqueteuse et compresseur	85 490	10087820	504300	10592120

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données de la banque CPA SIDI AICH.

Ce tableau regroupe l'ensemble d'informations sur l'équipement que l'entreprise veut acquérir, (son coût en devise et en dinars plus (+) les frais d'approche), soit un total de 10592120 DA.

Le coût des équipements à acquérir s'élève à 85 490 USD soit 10 087 820 DA avec un cours de change de 118. A ce coût, s'ajoute les frais d'approche, estimés à 504 300 DA. Cela nous donne un coût global de 10 592 120 DA. Pour la réalisation de ce projet, le client a présenté la structure de financement suivante :

**Tableau N° 21 : Représentation de la structure de financement** Unité : DA

Désignation	Montant	Autofinancement	Crédit bancaire
Équipement	10 087 820	3 026 346	7 061 474
Frais d'approché	504 300	151 290	353 010
<b>Total</b>	<b>10 592 120</b>	<b>3 177 636</b>	<b>7 414 484</b>
<b>%</b>	<b>100%</b>	<b>30%</b>	<b>70%</b>

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données de la banque CPA SIDI AICH

Les données du tableau n° 21 indiquent que l'entreprise, pour qu'elle puisse financer son projet d'investissement, a sollicité un crédit bancaire qui représente 70% des capitaux engagés pour le financement du projet et le reste soit 30% a été complété par les capitaux propres de l'entreprise.

### 1.2.Élaboration de l'échéancier de l'amortissement

Le mode d'amortissement appliqué est l'amortissement linéaire et le taux de dotation est de 15%. L'échéancier de l'amortissement se présente comme suit :

**Tableau N° 22 : Tableau des amortissements de l'investissement** Unité : DA

Rubrique	Total DA	T	Années					Total amorti
			N	N+1	N+2	N+3	N+4	
Équipement	10592120	15%	1588818	1588818	1588818	1588818	1588818	7944090

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des documents du CPA de Sidi Aich

### 1.3. Calcul de la Valeur Résiduelle de l'investissement (VR)

La valeur résiduelle des investissements représente la valeur réelle de l'investissement à la fin de la période d'utilisation.

**VRI = Capital investi – Total des dotations aux amortissements**

VRI= 10592120 – 7944090 = 2648030 DA

#### **1.4. Calcul de la variation du besoin en fond de roulement**

Les données du tableau n°23 indiquent que l'entreprise prévoit un besoin en fonds de roulement qui varie d'une année à une autre selon l'importance de son chiffre prévisionnel. Cette variation est plus importante en N et en N+1 et moins importante en N+2, N+3 par rapport aux trois exercices précédents.

**Tableau N° 23: Présentation de la variation du BFR** Unité : DA

Désignation	0	N	N+1	N+2	N+3	N+4
BFR	-	2698777	3010575	3600453	2518255	2699055
<b>Δ du BFR</b>	<b>2698777</b>	<b>311798</b>	<b>589878</b>	<b>-1082198</b>	<b>180800</b>	-

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des documents du CPA de Sidi Aich

#### **1.5. Calcul et analyse de la capacité d'autofinancement**

A partir du TCR nous avons procédé au calcul de la capacité d'autofinancement sans prendre en considération les charges financières.

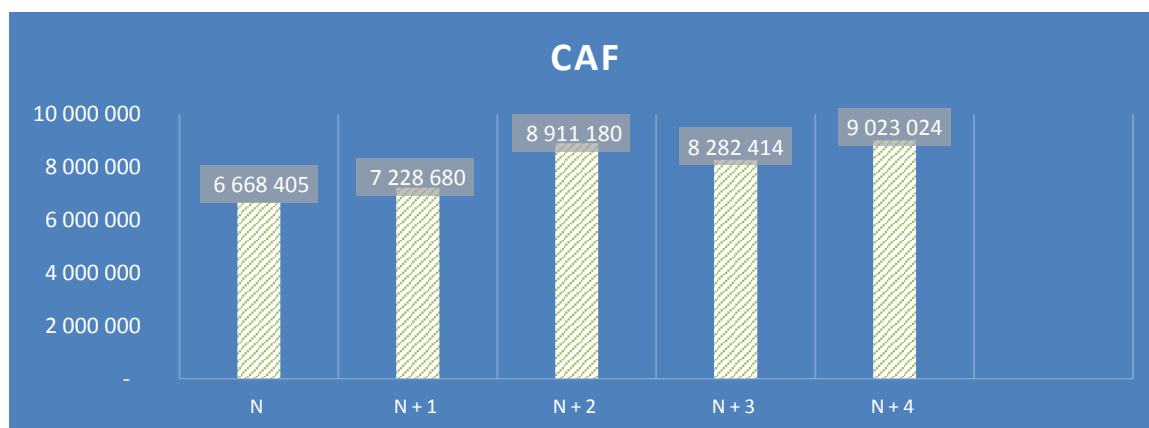
Les données du tableau n°24 montrent bien que durant toutes les années étudiées, la CAF de l'entreprise reste positive et augmente avec l'augmentation du chiffre d'affaires. Quant au résultat net et la capacité d'autofinancement, ceux-ci demeurent satisfaisants et augmentent d'une année à une autre.

**Tableau N° 24: Présentation de la capacité d'autofinancement** Unité : DA

Désignation	N	N+1	N+2	N+3	N+4
Marge Commerciale (MC)	0	0	0	0	0
Production de l'Exercice (PE)	17745000	20020000	23920000	26520000	29250000
Consommation de l'exercice	8709850	9612300	11566650	12751800	14109450
Valeur Ajoutée (VA)	9035150	10407700	12353350	13768200	15140550
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	6668405	7228680	8911180	9750480	10687800
Résultat d'Exploitation (RE)	5079587	5639862	7322362	8161662	9098982
Résultat Financiers (RF)	-	-	-	-	-
Résultat Courant Avant Impôt (RCAI)	5079587	5639862	7322362	8161662	9098982
Résultat Exceptionnel (RE)	0	0	0	0	0
<b>Net de l'Exercice (RNE)</b>	<b>5079587</b>	<b>5639862</b>	<b>7322362</b>	<b>6693596</b>	<b>7434206</b>
Dotations aux amortissements	1588818	1588818	1588818	15888818	1588818
<b>CAF</b>	<b>6668405</b>	<b>7228680</b>	<b>8911180</b>	<b>8282414</b>	<b>9023024</b>

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des documents du CPA de Sidi Aich

Figure N° 01: Présentation de la CAF avant financement



Source : Graphique réalisé par nos soins à partir des documents du CPA de Sidi Aich

### 1.6. Élaboration du tableau ressources/ emplois avant financement

Ce tableau permet de calculer et d'analyser les flux de trésorerie, et de dégager les cash-flows annuels avec un taux d'actualisation est 5,75%.

Tableau N° 25: Tableau ressources et emplois avant financement

Unité : DA

Désignation	0	N	N+1	N+2	N+3	N+4
<b>CAF</b>	-	6668405	7228680	8911180	8282414	9023024
<b>VRI</b>	-	-	-	-	-	2648030
<b>BFR</b>	-	-	-	-	-	2699055
<b>Σ recettes (1)</b>	-	6668405	7228680	8911180	8282414	14370109
<b>I0</b>	10592120	-	-	-	-	-
<b>Δ BFR</b>	2698777	311798	589878	-1082198	180800	-
<b>Σ Dépenses</b>	13290897	311798	589878	-1082198	180800	-
<b>Cash flows (1)-(2)</b>	<b>-13290897</b>	<b>6356607</b>	<b>6638802</b>	<b>9993378</b>	<b>8101614</b>	<b>14370109</b>
<b>Coefficient d'actualisation</b>	-	$(1,0575)^{-1}$	$(1,0575)^{-2}$	$(1,0575)^{-3}$	$(1,0575)^{-4}$	$(1,0575)^{-5}$
<b>Cash flows actualisé</b>	-	6010975.89	5936479.39	8450281.70	6478135.73	10865711.81
<b>Cumul des cash flows Actualisé</b>	-	<b>6010975.89</b>	<b>11947455.28</b>	<b>20397736.98</b>	<b>26875872.71</b>	<b>37741584.52</b>

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des documents du CPA de Sidi Aich

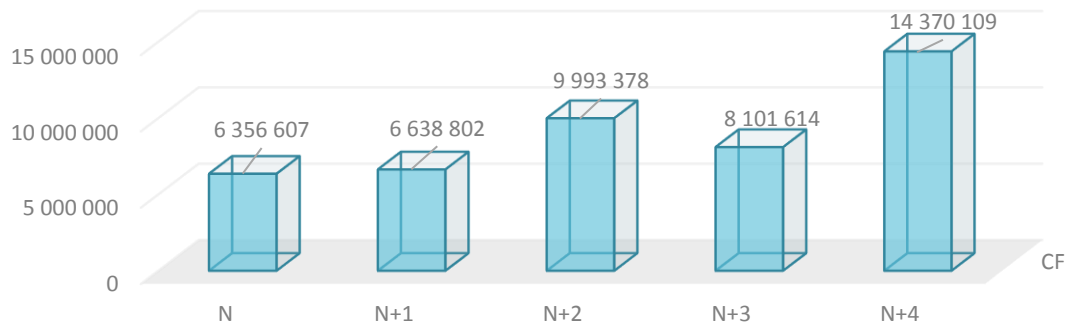
S'agissant des cash-flows, ces derniers, comme le montre bien les données de la figure n° 25, ont augmenté de 3636771 DA de l'année N à l'année N+2<sup>108</sup>, puis ils ont diminué en N+3 de 1891764 DA. Cela est dû principalement à l'augmentation des charges d'investissement. Pour

<sup>108</sup>Par rapport à l'année N



l'année N+4 nous avons remarqué une très forte augmentation de cash-flow d'environ 6268495 DA<sup>109</sup>, cela est justifié par la diminution des charges d'investissement.

Figure N°02 : Représentation graphique des cash-flows



Source : Graphique réalisé par nos soins à partir des documents du CPA de Sidi Aich

### 1.7. Calcul des critères de la rentabilité

Pour l'analyse de la rentabilité du projet, on procédera à l'application des critères les plus utilisées à savoir : la valeur Actuelle Nette (VAN), l'Indice de Profitabilité (IP), le Délai de récupération du Capital (DR) et le Taux de Rentabilité Interne (TRI).

#### 1.7.1. La valeur actuelle nette (VAN)

La VAN se calcule à partir de la formule suivante :

$$VAN = \sum_{i=1}^n cfi (1 + i)^{-i} - I_0$$

$$VAN = 37741584.52 - 10592120 = 27149464.52 \text{ DA}$$

La valeur actuelle nette (VAN) est positive ce qui signifie que le projet est rentable et il permet de récupérer l'investissement initial.

<sup>109</sup> Par rapport à l'année N+3

### 1.7.2. Indice de profitabilité (IP)

L'indice de profitabilité est le rapport entre les cash-flows actualisés et le montant engagé ( $I_0$ ).

$$IP = \sum_{i=1}^n cfi(1+t)^{-i} / I_0$$

$$IP = 37741584,52 / 10592120 = 3,56$$

$$IP > 0$$

L'indice de profitabilité est supérieur à 1. De ce fait, le projet est profitable pour l'entreprise. Car pour 1 dinar investi, le projet dégagera un bénéfice égal à 2,56 DA de gain.

### 1.7.3. Délai de récupération

Ce critère nous permet de calculer le temps nécessaire pour récupérer le montant de l'investissement initial. D'après le tableau des cash-flows, le délai de récupération pour ce projet se situe entre la première et la deuxième année.

$$DR = \text{Année cumul inférieure} + \frac{(\text{Capital initial} - \text{cumul inférieure})}{(\text{Cumul supérieur} - \text{cumul inférieure})}$$

$$DR = 1 + \frac{10592120 - 6010975,89}{11947455,28 - 6010975,89} = 1,77 \quad 4581144,02 \quad 5936479,39$$

$$DR = 1,77$$

Le délai de récupération calculé (1 an, 9 mois et 7 jours) est inférieur à la durée du projet (5ans), cela signifie que le projet est rentable, puisqu'il peut générer des flux de trésorerie qui peuvent couvrir le capital investi au bout d'1ans et 9 mois et 7 jours. Cela encourage l'entreprise à investir dans un tel projet. Il en est de même pour la banque qui n'hésitera pas à financer ce projet.

#### 1.7.4. Taux de rentabilité interne (TRI)

C'est le taux qui annule la VAN, il se calcule comme suit :

$$Van = \sum_{i=1}^n cfi(1 + TRI)^{-i} - I_0$$

Pour un taux d'actualisation : T1 = 66% VAN = 38023.86

Pour un taux d'actualisation : T2 =67% VAN = -111737.73

Par interpolation linéaire :

$$TRI = 66 + [(67-66) * 38023,86] / (-111737,73+38023,86)$$

$$\mathbf{TRI = 65,48\%}$$

Le TRI est largement supérieur au taux d'actualisation donc le projet est rentable

## 2. Étude de la rentabilité du projet après financement

Nous allons dans ce qui suit procéder à l'étude de la rentabilité du projet après financement, ce qui veut dire analyser le projet en prenant en considération les charges financières. Cette étude fait en plusieurs étapes. Nous citons les plus importantes.

### 2.1. Établissement de l'échéancier de remboursement

Le financement du projet sera assuré à hauteur de 30% par le fond propre, et les 70% restant seront assurés par un crédit bancaire remboursable sur une période de cinq (5) années, avec une (1) année de différé et le taux t'intérêt de 5,75%.Le tableau n° nous renseigne sur l'échéancier du crédit, ainsi que l'annuité qu'il faudra payer à chaque fin d'année.

**Tableau N° 26: Établissement de l'échéancier de remboursement**

Unité : DA

Rubrique	Capital initial	principal	Intérêt	Annuité
<b>0</b>	7414484	0	426332.83	426332.83
<b>1</b>	7414484	1482896.8	426332.83	1909229.63
<b>2</b>	5931587.2	1482896.8	341066.26	1823963.06
<b>3</b>	4448690.4	1482896.8	255799.70	1738696.5
<b>4</b>	2965793.6	1482896.8	170533.13	1653429.93
<b>5</b>	1482896.8	1482896.8	85266.57	1568163.37

**Source :** Tableau réalisé par nos soins à partir des documents du CPA de Sidi Aich

## 2.2. Détermination de nouvelles dotations aux amortissements

Les nouvelles dotations aux amortissements sont calculées à partir des anciennes dotations en faisant apparaître les amortissements des intérêts intercalaires de l'année déferée. L'intérêt intercalaire représente l'intérêt de l'année différée que cette EURL doit payer.

**Tableau N° 27 : Présentation des nouvelles dotations aux amortissements** Unité : DA

Années	N	N+1	N+2	N+3	N+4
<b>Anciennes dotation</b>	1 588 818	1 588 818	1588 818	1 588 818	1 588 818
<b>Intérêt intercalaire</b>	4263328.3	-	-	-	-
<b>Nouvelles dotation</b>	5852146.3	1588818	1588818	1588818	1 588 818

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des documents du CPA de Sidi Aich

## 2.3.Élaboration du tableau des comptes de résultat prévisionnel

Comme le montre clairement les données du tableau n°28, l'étude prévisionnelle indique que les différents soldes intermédiaires de gestion sont positifs et affichent des montants hautement appréciables.

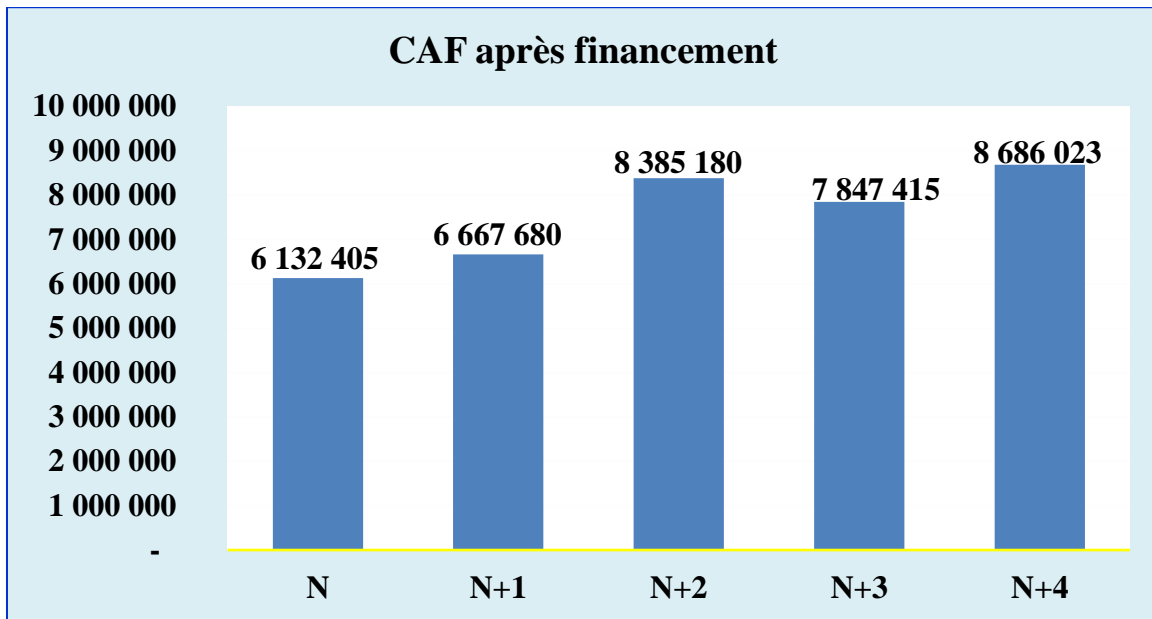
**Tableau N° 28 : Présentation du tableau des comptes de résultat prévisionnel** Unité : DA

Désignation	N	N+1	N+2	N+3	N+4
<b>Marge Commerciale (MC)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Production de l'Exercice (PE)</b>	17745000	20020000	23920000	26520000	29250000
<b>Consommation de l'exercice</b>	8709850	9612300	11566650	12751800	14109450
<b>Valeur Ajoutée (VA)</b>	9035150	10407700	12353350	13768200	15140550
<b>Excédent Brut d'Exploitation (EBE)</b>	6668405	7228680	8911180	9750480	10687800
<b>Résultat d'Exploitation (RE)</b>	816258.7	5639862	7322362	8161662	9098982
<b>Résultat Financiers (RF)</b>	-536000	-561000	-526000	-435000	-337000
<b>Résultat Courant Avant Impôt (RCAI)</b>	280258.7	5078862	6796362	7726662	8761981
<b>Résultat Exceptionnel (RE)</b>	00	00	00	00	00
<b>Net de l'Exercice (RNE)</b>	<b>280258.7</b>	<b>5078862</b>	<b>6796362</b>	<b>6258597</b>	<b>7097205</b>
Dotation	5852146.3	1588818	1588818	1588818	1588818
CAF	6132405	6667680	8385180	7847415	8686023

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des documents du CPA de Sidi Aich

La figure n°03 montre que malgré l'augmentation des frais financiers, la CAF demeure toujours positive. En effet, la capacité d'autofinancement dégagée est en progression croissante pendant toute la période, Elle permet aisément le remboursement du principal emprunté et le paiement des intérêts dus.

Figure N° 03 : Présentation de la CAF après financement



Source : Graphique réalisé par nos soins à partir des documents du CPA de Sidi Aich

#### 2.4. Élaboration du tableau ressources et emplois après financement

Dans cette étape le tableau des emplois et des ressources prend la forme suivante :

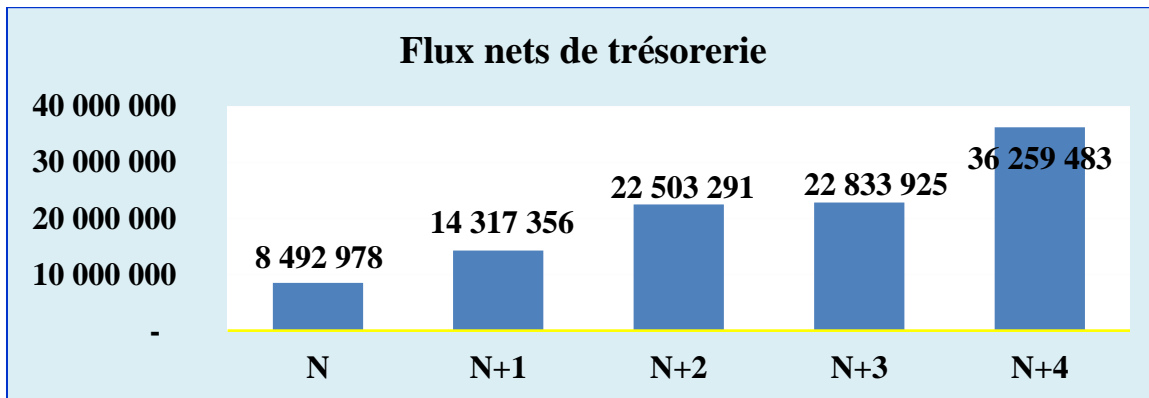
**Tableau N° 29: Présentation tableau ressources et emplois après financement** Unité : DA

Désignation	0	N	N+1	N+2	N+3	N+4
Capitaux propres		4643587	9722448	14518810	18277407	22374612
Emprunts	7414484					
CAF		6132405	6667680	8385180	7847415	8686023
VRI						2648030
Récupération du BFR						2699055
<b>Total des ressources (1)</b>	7414484	10775992	16390128	22903990	26124822	36407720
<i>Emplois</i>						
Investissement initial	10592120					
Intérêts intercalaires	4263328.3					
Variation du BFR	2698777	311798	589875	-1082198	1808000	
Remboursement de l'emprunt		1482869,8	1482896,8	1482896,8	1482896,8	1482896,8
<b>Total des emplois (2)</b>	17554225,3	1794667,8	2072771,8	400698,8	3290896,8	1482896,8
<b>Flux nets de trésorerie(1) – (2)</b>	(10139741.3)	8492977,97	14317356,2	22503291,2	22833925,2	362594823,2
<b>Coefficient d'actualisation</b>		(1,0575) <sup>-1</sup>	(1,0575) <sup>-2</sup>	(1,0575) <sup>-3</sup>	(1,0575) <sup>-4</sup>	(1,0575) <sup>-5</sup>
<b>Cash-flow actualisés</b>	(168127769)	8031184,84	12802715	19028515,66	18258246,66	274169865.6
<b>Cumul des cash-flows actualisés</b>	(168127769)	8031184,84	20833899,84	39862415,5	58120662,16	332290527,8

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des documents du CPA de Sidi Aich

Au cours de la période du projet l'entreprise a connu une hausse de sa trésorerie (voir tableau 29). Ce qui signifie que l'entreprise dispose de ressources suffisantes pour financer tous ses besoins et dégage un excédent de trésorerie.

Figure N° 04: Présentation des flux nets de trésorerie



Source : Graphique réalisé par nos soins à partir des documents du CPA de Sidi Aich

## 2.5 Analyse de la rentabilité des fonds propres

Le tableau n°30 permet de montrer les différents flux à analyser afin de déterminer les différents critères de rentabilité des fonds propres.

Tableau N° 30 : Présentation de la trésorerie de l'actionnaire

Unité : DA

Désignation	0	N	N+1	N+2	N+3	N+4
Apport		4643587	9722448	14518810	18277407	22374612
Trésorerie annuelle	(168127769)	8492977,97	14317356,2	22503291,2	22833925,2	362594823,2
Dividendes	-	-	-	-	-	-
Trésorerie actionnaire	(168127769)	3849390,97	4594908,2	7984481,2	4556518,2	340220211,2
Trésorerie actualisé 5,75		3640086,02	4108810,27	6751582,43	3643439,86	257251685,9
Trésorerie actualisée cumulée		3640086,02	7748896,29	14500478,72	18143918,58	275395604,5

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des documents du CPA de Sidi Aich

Afin d'analyser la rentabilité des fonds propres, nous avons calculé les principaux critères de rentabilité de ceux-ci à savoir : le délai de récupération des fonds propres, la valeur actuelle nette des fonds propres et le taux de rentabilité des fonds propres.

### 2.5.1. Le délai de récupération des fonds propres (DRFP)

Il se calcule comme suit :

$$\text{DRFP} = 2 + (3-2) + \frac{10592120 - 7748896,29}{14500478,72 - 7748896,29} = 2,42$$

Le délai de récupération des fonds propres 2 ans et 5 mois et 14 jours.

### 2.5.2. La valeur actuelle nette des fonds propres

La valeur actuelle nette des fonds propres représente ce que va rapporter le projet aux actionnaires. Elle se calcule à partir de la formule suivante :

$$VANFP = \sum_{p=0}^{p=n} (Dp + Tp - Kp)(1 + i)^{-p}$$

Donc VANFP = **275395604,5 DA**

La valeur actuelle nette des fonds propres est supérieure à la valeur actuelle nette de projet.

### 2.5.3. Le taux de rentabilité des fonds propres

Le taux de rentabilité des fonds propres est le taux d'actualisation qui annule la valeur nette des fonds propres.

**Pour un taux d'actualisation : T1 = 118% VANFP = 22942.38**

**Pour un taux d'actualisation : T2 = 119% VANFP = -164427.27**

**Par interpolation linéaire :**

**TRI = 118 + [(119-118) \* 22942.38] / (-164427.27 + 22942.38)**

**TRI = 117.84%**

Le taux de rentabilité des fonds propres est supérieur à celui du projet (TRI).

## 3. Décision finale de banquier

Après l'étude effectuée par la banque, le comité de crédit déclare que l'entreprise ayant une solide structure financière, une excellente maîtrise de l'activité, et présente de bonnes perspectives de développement, il lui accorde son avis favorable pour l'octroi du crédit avec des conditions et des garanties.

### 3.1. Conditions

Les principales conditions exigées par la banque sont :

- Réalisation au préalable des travaux d'aménagement de l'unité.
- Signature d'une LCAC sur le montant du compte courant de l'associé unique qui représente la part d'autofinancement de l'EURL.
- Augmentation du capital à hauteur de 56.000,00 après l'entrée en exploitation.
- Souscription de dépôts à terme, une fois l'activité est bien lancée.



### **3.2. Garanties**

Les principales conditions exigées par la banque sont :

- Caution hypothécaire sur le local appartenant au père de l'associé unique, qui expertise à 12.412.500,00.
- Caution solidaire de l'associé unique.
- Nantissement spécial matériel.
- Délégation assurances multirisque professionnels.
- Caution CGCI.

### **Conclusion**

Au cours de notre stage pratique, nous avons retenu qu'après avoir déposé la demande par le client, le banquier se charge de l'analyse du dossier en se référant aux documents fournis par l'emprunteur. Le chargé d'étude procède tout d'abord au retraitement des bilans prévisionnels d'où il détermine les indicateurs de l'équilibre financier, ensuite il procède à l'analyse des résultats obtenus par l'entreprise grâce au TCR de celle-ci et il calcule les ratios (de gestion, de structure financière, des liquidités...etc.) qui l'aide à déterminer la santé financière de l'entreprise. Enfin, il entame une étude à travers laquelle, il analyse les différents critères de la rentabilité (VAN, IP, DR, TRI).

Dans notre cas, après toutes ces études ; nous pouvons conclure que le projet est rentable, solvable et profitable aux deux agents économiques à savoir la banque et l'entreprise. Par conséquent, la banque peut financer ce projet.



# **Conclusion générale**

## **CONCLUSION GENERALE**

Tout au long de ce travail, nous avons tenté d'exposer les points essentiels qui régissent la relation banque-entreprise en matière de crédit, depuis la détermination du besoin du demandeur du crédit jusqu'à la décision finale de la banque. Pour y parvenir, nous avons d'abord passer en revue les différents types de crédits proposés par les institutions bancaires, puis nous avons évoqué les méthodes d'analyse qui doivent être adoptées pour l'étude des demandes de crédit, afin de faciliter la prise de décision engendrant des risques et sollicitant des moyens de prévention.

De ce travail, il ressort que, l'étude de la décision d'octroi de crédit bancaire est particulièrement importante. A cet effet, le banquier doit choisir la structure la structure de financement la plus adaptée à sa clientèle en identifiant les besoins financiers réels de l'entreprise. Par conséquent, il est tenu de mener une étude portant sur la viabilité et la rentabilité du projet avec une analyse bien précise de tous les critères de rentabilité, afin de déterminer la solvabilité de l'investissement. Pour ce faire, il exigera de ce dernier la présentation des documents comptables tels que les bilans et les tableaux des comptes de résultats ainsi que tout document jugé nécessaire pour mener son étude. En suite, il procède au diagnostic économique et financier de l'affaire qui lui permet de traduire la réalité des données comptables et de comprendre leur évolution afin d'apprécier la solvabilité et la capacité de remboursement de l'emprunteur ainsi que la viabilité et la rentabilité des projets d'investissement envisagés. Toutefois, la tâche du banquier ne s'arrête pas ici, il doit, en effet, assister et conseiller son client avant et après la mise en place du crédit.

Par ailleurs, cette étude nous a rappelé que la notion de crédit est inséparable de la notion du risque. A tout moment, des événements imprévus pourraient compromettre l'opération et remettre en cause le remboursement des fonds prêtés. Donc, la banque prend toujours des risques mais elle les transforme et elle les incorpore aux produits bancaires. Sa protection est assurée par la prise de garanties quoique celles-ci sont accessoires et ne la mettant pas à l'abri d'événements imprévisibles. Toutefois, quelque soient les garanties offertes, le banquier ne doit pas perdre de vue qu'une bonne garantie n'est qu'une précaution supplémentaire et ne doit, en aucun cas, être considérée comme facteur motivant le banquier dans ses décisions. La décision doit reposer sur la qualité du dossier et non l'existence de garanties.



# **Bibliographie**

# Bibliographie

## Ouvrages

- Augros J., Quéruef M, « Risque de taux d'intérêt et gestion bancaire », édition Economica, Paris, 2000.
- Barrau J., Délaya J., « Gestion financière », édition Dunod, Paris, 1991.
- Benhalima.A « Pratique des techniques bancaires », édition Dahlab, Alger, 1997.
- Bernet-Rolland, L« Principe de technique bancaire », édition Dunod, 25<sup>ème</sup> édition, Paris 2008.
- Boughaba.A., « Analyse et évolution de projet », édition Berti, Alger, 2005.  
Bouyakoub F., « L'entreprise et le financement bancaire », Casbah Edition, Alger, 2000.
- Brusserie H., « Analyse financière », édition Dunod, Paris, 2010.
- Cabane P., « L'essentiel de la finance », édition d'organisation, 2<sup>ème</sup> édition, Paris.
- Calvet H., « Méthodologie de l'analyse financière », édition Economica, 2<sup>ème</sup> édition, 2002.
- Capal J.V., Garnier O., « Dictionnaire d'économie et de science sociale » édition Hâtier, Paris, 1994.
- Capul J.Y., « L'économie et les sciences sociale de A à Z », édition Hâtier, Paris, 2004.
- Caudamine G., Montier J, « Banque et marchés financiers », édition ECONOMICA, Paris, 1998.
- Chadoune D., « Comptabilité nationale financière », édition Didier chadoune, Paris, 2006.
- Chambost I., Cuyambere T., « Gestion financière », édition Dunod ,4<sup>ème</sup> édition, Paris, 2008.
- Chiha K., « Finance d'entreprise », édition Houma, Alger, 2012.
- Chrissos J et Gillet R., « Discision d'investissement », édition Darios et Pearson Education, 2<sup>ème</sup> Edition, France.
- Cohen E., « Analyse financière», édition Economica, 5<sup>ème</sup> édition, Paris, 2004
- Cohen.E., « Gestion de l'entreprise et de développement financier », édition EDECEF, Paris, 1991.
- Colasse B., « L'analyse financière de l'entreprise », édition La découverte, Paris, 2008.
- Conso P., Hemici F., « Gestion financière de l'entreprise », édition Dunod, 10<sup>ème</sup> édition, Paris.
- Conso P., Hemici F., « La gestion financière de l'entreprise », édition Dunod, 9<sup>ème</sup> édition, Paris, 1989, p241.
- Conso P., « Gestion financière », édition DUNOD, Paris, 1985.
- Coussergues.S., Bourdeaux G, « Gestion de la banque », édition Dunod, 7<sup>ème</sup> édition, Paris, 2013.
- Darmon. O., « Stratégie bancaires et gestion de bilan», Édition Economica, Paris, 1998
- Eglem J.Y., Philips A., Raulet C., « Analyse comptable et financière », édition Dunod, 8<sup>ème</sup> édition, Paris, 2000.
- MeyssonnieR F, « Banque : mode d'emploi », ÉDITIONS EYROLLES, Paris, 1992.
- Frank O, « Évaluation de la rentabilité des projets d'investissement : Méthodologie pratique », édition l'Harmattan, 5<sup>ème</sup> édition, Paris.

- Garguillot B., Garguillot F., « Analyse financière », Gualino éditeur, 4ème, Paris, 2006
- Ginglinger E., « Les décisions d'investissement », édition Nathan, France, 1998
- Hadj Sadok T., « Les risques de l'entreprise et de la banque », édition DAHLAB, Alger, 2007
- Hamdi K., « Le diagnostic financier », Édition Essalem, Alger, 2001
- Hutin H., « Toute la finance », édition d'organisation, 3<sup>ème</sup> Édition, Paris, 2004
- Khafrabi.A., « Techniques comptables », édition Berti, 6<sup>ème</sup> édition, Alger, 2006.
- Koehl J., « Les choix d'investissement », édition Dunod, Paris, 2003.
- Lasary., « Evaluation et financement de projet », édition DAR EL OTHMANIA, Alger, 2007.
- Legros G., « Mini manuel de finance d'entreprise », édition Dunod, Paris, 2010.
- Lusseau A., « Les fondements de l'entreprise », édition Ellipses, Paris, 1992.
- Marion A., « Analyse financière ; concepts et méthodes » édition Dunod, 2<sup>ème</sup> Edition, Paris, 2001.
- Marteaux D., Dehache D., « Les produits dérivés de crédit » édition ESKA, Paris, 2001
- Meunier-Rocher B., « Le diagnostic financier », édition d'Organisation, Paris, 2001
- Moschetto B., Roussillon J., « La banque et ses fonctions », édition PUF, Paris, 1988
- Mourgue N., « Le choix des investissements dans l'entreprise », édition, ECONOMICA, Paris, 1994, p 10.
- Mourgues N., « L'évaluation des investissements », édition Economica, Paris, 2001.
- Narassiguim P., « Banque et Banque centrale Dans la Zone Euro » édition Boeck université, 1<sup>er</sup> édition, Bruxelles, 2004
- Nippert A., « Finance d'entreprise », édition Gualino, 6<sup>ème</sup> édition Gualino, Paris, 2008
- Peyrard J., « Analyse financière », Edition Vuibert, Paris 1991
- Pruchaud.J., « Évolution des techniques bancaires », éditions scientifiques Riber, Paris, 1960
- Ramage P., « Analyse et diagnostic financier », édition Organisation, Paris,
- Ramage P., « Analyse et diagnostic financière », édition d'organisation, Paris, 2001
- RANCK BANCELALBAN RICHARD: « les choix d'investissement », Edition ECONOMICA, 1995.
- Ravilly H. ; Serret V., « Principe d'analyse financière », édition Hachette, Paris, 2009.
- Ravily H ET Serret V « Principes d'analyse financière », 1ère édition, Espagne, 2009.
- Redjem N., « Méthodes d'analyse financière », édition Dar El-Ouloum, Annaba, 2005.
- Rivet A., « Gestion financière », édition Ellipses, Paris, 2003.
- Rouach M., Naulleau G., « Le contrôle de gestion bancaire et gestion financière », Revue banque éditeur, 3<sup>ème</sup> édition, Paris, 1998.
- Sadi N.E., « Innovations comptables internationales et analyse des états financière », Edition PUD, France, 2011.
- Stephany P, « Finance d'entreprise », édition Economica, 2ème édition, Paris 2000.
- Thauvron A., « Le choix d'investissement », édition e-théque, 2003.
- Vernimen P., « Finance de l'entreprise », édition Dalloz, Paris, 1991.
- Vizzanova.P., « Gestion financière », 1<sup>ère</sup> édition, paris, 1991.
- Yves B., Coli J., « Dictionnaire économique et financier » édition Seuil, Paris, 1996.

- Zambotto C., Zambotto M., « Gestion financière », édition Dunod, 4<sup>ème</sup> Edition, Paris 2001.

## **Mémoires**

- Amour O, Kaby F., « financement des investissements », mémoire de Master en sciences de gestion, option : Finance d'entreprise, Université de Bejaïa, 2014.
- Aouf N et Zinet T « opération d'octroi d'un crédit d'investissement, cas pratique de la DRE de BNA », mémoire de master en sciences de gestion option finance d'entreprise, université de Bejaia, 2016,
- Bellal D., « Caractéristiques et modalités d'octroi des crédits bancaire », mémoire de fin d'études, Ecole Supérieure de Banque, 2006
- Boukrous D., « Les circuits de financement des petites et moyennes entreprises en Algérie », mémoire de magistère en sciences économiques, option économie internationale, Université d'Oran, 2007.
- Khaled S., Messali K., « Le financement bancaire des investissements. Cas Société Générale Algérie », mémoire de master en sciences de gestion, option comptabilité et audit, Université de Bejaia, 2018
- Khaled S., Messali K., « Le financement bancaire des investissements. Cas Société Générale Algérie », mémoire de master en sciences de gestion, option comptabilité et audit, Université de Bejaia, 2018.

## **Réglementation**

- Article 112 de la loi n 86-12 du 19 aout 1986 relative au régime des banques et au crédit.
- Article 179 de la loi 90-10 du 14/04/1990 relative à la monnaie et au crédit.
- Article 409 du code de commerce.
- Article 882 du code civil Algérien.

## **Site web**

- <https://www.cpa-bank.dz/index.php/fr/la-banque/presentation>



# **Les annexes**





# Liste des tableaux

## Liste des tableaux

<b>Tableau 1 :</b>	Le calcul des cash-flows.....	26
<b>Tableau 2 :</b>	Tableau représentatif d'un bilan financier.....	36
<b>Tableau 3 :</b>	Tableau de calcul des soldes intermédiaires de gestion.....	44
<b>Tableau 4 :</b>	Calcul de la CAF par la méthode soustractive.....	45
<b>Tableau 5 :</b>	Calcul de la CAF par la méthode additive.....	45
<b>Tableau 6 :</b>	Présentation du tableau Emplois/Ressources avant financement.....	52
<b>Tableau 7 :</b>	Emplois/Ressources de l'entreprise après financement.....	56
<b>Tableau 8 :</b>	Activités de l'agence CPA 365 de SIDI AICH.....	60
<b>Tableau 9 :</b>	Identification de l'entreprise.....	63
<b>Tableau 10 :</b>	Chiffre d'affaire prévisionnel.....	65
<b>Tableau 11 :</b>	Le cout d'achat retenu est celui du marché.....	66
<b>Tableau 12 :</b>	Les différents services.....	66
<b>Tableau 13 :</b>	Les besoin d'exploitation en matière de personnel.....	67
<b>Tableau 14 :</b>	Les achats consommés.....	68
<b>Tableau 15 :</b>	Actif des bilans financiers des exercices N, N+1, N+2.....	69
<b>Tableau 16 :</b>	Passif des bilans financiers des exercices N, N+1, N+2.....	70
<b>Tableau 17 :</b>	Les indicateurs d'équilibre financier.....	70
<b>Tableau 18 :</b>	Ratios de structure financière.....	71
<b>Tableau 19 :</b>	Ratios de liquidité et solvabilité.....	72
<b>Tableau 20 :</b>	Représentation du cout total de l'investissement. ....	73
<b>Tableau 21 :</b>	Représentation de la structure de financement.....	74
<b>Tableau 22 :</b>	Tableau des amortissements de l'investissement.....	74
<b>Tableau 23 :</b>	Présentation de la variation du BFR.....	75
<b>Tableau 24 :</b>	Présentation de la capacité d'autofinancement. ....	75
<b>Tableau 25 :</b>	Tableau ressource et emplois avant financement. ....	76
<b>Tableau 26 :</b>	Établissement de l'échéancier de remboursement.....	79
<b>Tableau 27 :</b>	Présentation des nouvelles dotations aux amortissements.....	80

<b>Tableau 28 :</b>	Présentation du tableau des comptes de résultat prévisionnel. ....	80
<b>Tableau 29 :</b>	Présentation tableau ressources et emplois après financement.....	82
<b>Tableau 30 :</b>	Présentation de la trésorerie de l'actionnaire. ....	83



# Liste des figures et schémas

## Liste des schémas

<b>Schéma 1:</b>	Le rôle de la banque	6
<b>Schéma 2:</b>	Les caractéristiques du crédit	9
<b>Schéma 3:</b>	Les types de crédit d'investissement	16
<b>Schéma 4:</b>	Les types de garantie	21
<b>Schéma 5:</b>	Classification des investissements	25
<b>Schéma 6:</b>	Le calcul du FRN par le haut du bilan	37
<b>Schéma 7</b>	Le calcul du FRN par le bas du bilan	37
<b>Schéma 8</b>	Organigramme de l'agence CPA de SIDI AICH « 365 »	61

## Liste des figures

<b>Figure 1 :</b>	Présentation de la CAF avant financement	76
<b>Figure 2 :</b>	Représentation graphique des cashflows	77
<b>Figure 3 :</b>	Présentation de la CAF après financement	81
<b>Figure 4 :</b>	Présentation des flux nets de trésorerie	83



# **Table des matières**

## Table des matières

### Dédicaces

### Remerciements

### Liste des abréviations

### Sommaire

<b>Introduction générale .....</b>	<b>01</b>
<b>Chapitre 01 : concepts de base sur les banques et les crédits.....</b>	<b>03</b>
<b>Section 1 : généralité sur les banques.....</b>	<b>03</b>
1. Définition de la banque .....	04
2. Le rôle des banques.....	04
2.1. La banque traite de l'information.....	05
2.2. La banque assure la liquidité.....	05
2.2.1. Les dépôts bancaires.....	05
2.2.2. Les crédits bancaires.....	06
3. Les différents types de banque.....	06
3.1. La banque centrale.....	06
3.1.1. Selon les apporteurs de capitaux.....	06
3.1.2. Selon l'extension du réseau.....	07
3.1.3. Selon la nature de l'activité.....	08
<b>Section 2 : notions générales sur les crédits.....</b>	<b>08</b>
1. Définition du crédit.....	08
1.1. Définition économique.....	08
1.2. Définition juridique.....	09
2. Les propriétés d'un crédit bancaire.....	09
2.1. La confiance .....	09
2.2. La durée .....	09
2.3. La promesse.....	10
3. Le rôle du crédit.....	10

3.1. Stimule la production.....	10
3.2. Amplifie le développement.....	10
3.3. Le crédit, un instrument de création de monnaie.....	10
4. Les différents types de crédits.....	10
4.1. Les crédits d'exploitation.....	11
4.1.1. Les crédits par caisse.....	11
4.1.1.1. Les crédits par caisse globaux.....	12
4.1.1.2. Les crédits par caisse spécifique.....	13
4.1.2. Les crédits par signature.....	14
4.2. Les crédits d'investissement.....	14
4.2.1. Les crédits à moyen terme.....	15
4.2.2. Les crédits à long terme.....	15
4.2.3. Le crédit-bail (leasing).....	16
4.3. Les crédits aux particuliers.....	16
4.3.1. Le crédit à la consommation.....	16
4.3.2. Le crédit immobilier .....	17
<b>Section 3 : les différents risques et garanties.....</b>	<b>17</b>
1. Les risques liés au crédit.....	17
1.1. Les différents types de risque du crédit.....	17
1.1.1 Risque de non remboursement.....	18
1.1.2 Risque d'immobilisation .....	18
1.1.3 Risque de taux d'intérêt .....	18
1.1.4 Risque de charge .....	18
2. Les garanties.....	18
2.1. Définition de la garantie .....	19
2.2. Les différents types de garantie.....	19
2.2.1. Les garanties réelles.....	19
2.2.1.1. L'hypothèque.....	20
2.2.1.2. Le nantissement.....	20
2.2.2. Les garanties personnelles .....	20
2.2.2.1. Le cautionnement .....	21
2.2.2.2. L'aval.....	



	21
<b>Section 4 : quelques concepts de base sur les investissements</b> .....	22
1. Définition de l'investissement .....	22
1.1. Définition financière de l'investissement .....	22
1.2. Définition comptable de l'investissement.....	22
1.3. Définition gestionnaire de l'investissement .....	23
2. Typologie des investissements .....	23
2.1. Classification selon la nature d'investissement .....	23
2.1.1. Les investissements corporels.....	23
2.1.2. Les investissements incorporels .....	23
2.1.3. Les investissements financiers .....	23
2.1.4. Les investissements humains .....	23
2.2. Classification selon le but d'investissement .....	23
2.2.1. Les investissements de remplacement ou de renouvellement.....	24
2.2.2. Les investissements de modernisation .....	24
2.2.3. Les investissements d'expansion.....	24
2.2.4. Les investissements de création .....	24
2.3. Classification selon l'interdépendance.....	24
2.3.1. Les projets mutuellement exclusifs.....	
2.3.2. Les projets concurrents.....	25
2.3.3. Le projet indépendant .....	25
2.3.4. Les projets complémentaires .....	25
3. Les caractéristiques d'investissement .....	26
3.1. Le capital investi .....	26
3.2. Les recettes nettes (cash-flows net) .....	27
3.3. La durée de vie d'investissement .....	27
3.4. La valeur résiduelle .....	27
4. Les objectifs d'investissement .....	27
4.1. Objectifs d'ordre stratégique .....	28
4.2. Objectifs d'ordre opérationnel.....	28
4.3. Objectifs de couts .....	28
4.4. Objectifs de délai .....	28
4.5. Objectifs de qualité .....	

	29
<b>Chapitre 2 : Montage d'un dossier de crédit d'investissement.....</b>	<b>29</b>
<b>Section 01 : Diagnostic économique du projet.....</b>	<b>29</b>
1. Les documents constitutifs d'un dossier de crédit d'investissement.....	30
1.1. Les documents administratifs et juridiques.....	30
1.2. Les documents comptables et fiscaux.....	30
1.3. Les documents économiques et financiers.....	31
2. L'étude de la viabilité du projet.....	31
2.1. Présentation du promoteur.....	31
2.2. Présentation du projet.....	32
2.3. L'analyse du marché.....	32
2.3.1. Analyse de la demande.....	33
2.3.2. Analyse de l'offre présente et future.....	33
2.2. L'étude technique.....	33
<b>Section 2 : Analyse financière du projet .....</b>	<b>34</b>
1. Analyse par le bilan financier.....	35
1.1. Les éléments constitutifs du bilan financier.....	35
1.1.1. L'actif du bilan financier.....	35
1.1.2. Le passif du bilan financier.....	36
1.2. Les indicateurs de l'équilibre financier.....	36
1.2.1. Le fonds de roulement (FR).....	38
1.2.2. Le besoin de fond de roulement.....	39
1.2.3. La trésorerie (TR).....	40
2. Analyse par le tableau de compte de résultat.....	40
2.1. Les soldes intermédiaires de gestion (SIG).....	41
2.1.1. La marge commerciale (MC).....	41
2.1.2. La production de l'exercice (PE).....	41
2.1.3. La valeur ajoutée (VA).....	42
2.1.4. L'excédent brut de l'exploitation (EBE).....	42
2.1.5. Résultat d'exploitation.....	42
2.1.6. Le résultat courant avant impôt (RCAI).....	43
2.1.7. Le résultat exceptionnel.....	43

2.1.8. Le résultat net de l'exercice.....	43
2.1.9. Les plus-values et les moins –values sur cession d'éléments d'actif.....	44
2.2. La capacité d'autofinancement.....	45
2.2.1. La méthode soustractive (à partir d'EBE).....	45
2.2.2. La méthode additive (à partir du RE).....	46
2.3. L'autofinancement.....	46
2.4. La capacité de remboursement.....	46
3. L'analyse par les ratios.....	47
3.1. Les ratios de structure financière.....	47
3.1.1. Ratio de financement permanent .....	47
3.1.2. Ratio de financements propres.....	47
3.1.3. Ratio de financement des immobilisations.....	48
3.1.4. Ratio de financement total .....	48
3.2. Les ratios de liquidité et de solvabilité.....	48
3.2.1. Ratio de liquidité.....	48
3.2.2. Ratio de solvabilité .....	49
3.3. Ratio de rentabilité .....	49
3.4. Ratios de gestion.....	
	51
<b>Section 2 : L'étude de la rentabilité du projet.....</b>	<b>51</b>
1. L'étude de la rentabilité avant financement.....	51
1.1. Elaboration du tableau des emplois et des ressources .....	51
1.1.1. Les emplois .....	51
1.1.2. Les ressource.....	52
1.2. Les critères de la rentabilité des investissements .....	52
1.2.1. Délai de récupération (DR) de l'investissement.....	53
1.2.2. Le délai de récupération de capital actualisé.....	53
1.2.3. La valeur actuelle nette (VAN).....	54
1.2.4. L'indice de profitabilité (IP).....	55
1.2.5. Le taux de rentabilité interne (TRI).....	55
2. L'étude de la rentabilité après financement .....	55
2.1. Elaboration du tableau des emplois et des ressources.....	56
2.2. Les critères de rentabilité après financement .....	57

2.2.1. Le délai de récupération des fonds propres.....	57
2.2.2. La valeur actuelle nette des fonds propres.....	57
2.2.3. Le taux de rentabilité interne des fonds propres.....	58
<b>CHAPITRE III: ÉTUDE D'UN DOSSIER DE CRÉDIT D'INVESTISSEMENT AU SEIN DU</b>	<b>58</b>
<b>Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil.....</b>	<b>58</b>
1. Historique de CPA .....	59
2. Présentation de CPA Agence Sidi Aich.....	59
2.1. Organisation de l'agence CPA Sidi Aich .....	59
2.1.1. Service caisse Dinars / Devises.....	59
2.1.2. Service crédit .....	59
2.1.3. Service commerce extérieur.....	60
2.1.4. Service contrôle et administratif .....	60
2.1.5. La fonction animation commerciale .....	60
2.1.6. Secrétariat et bureau d'ordre .....	60
2.2. Mission de l'agence CPA Sidi Aich.....	62
<b>Section 2 : Financement d'un projet d'investissement par l'agence CPA de Sidi Aich.....</b>	<b>62</b>
1. Montage et étude d'un dossier de crédit d'investissement .....	62
1.1 Constitution du dossier.....	62
1.2 Identification de l'entreprise .....	63
1.3. Identification du demandeur de crédit.....	63
1.4. Identification du projet .....	64
2.Étude technico-économique du dossier.....	64
2.1. Analyse du marché .....	64
2.2. Analyse technique .....	64
2.2.1. Chiffre d'affaire prévisionnel.....	65
2.2.2. Achats consommés.....	66
2.2.3. Services .....	67
2.2.4. Frais de personnel.....	67
2.2.5. Autres charges.....	68
3. Analyse financière du projet.....	68
3.1.Élaboration des bilans financiers prévisionnels.....	68
3.1.1. Analyse de l'actif .....	69

3.1.2. Analyse de passif.....	70
3.2. Calcul et analyse des indicateurs de l'équilibre financier.....	71
3.3. Calcul et analyse des principaux ratios.....	71
3.3.1. Ratios de structure.....	72
3.3.2. Ratios de liquidité et de solvabilité.....	72
3.2.3.1. Ratio de liquidité.....	72
3.2.3.2. Ratio de solvabilité.....	73
<b>Section 3 : Étude de la rentabilité du projet.....</b>	<b>73</b>
1. Étude de la rentabilité du projet avant financement.....	73
1.1.Élaboration de l'échéancier d'investissement .....	74
1.2.Élaboration de l'échéancier de l'amortissement.....	74
1.3. Calcul de la Valeur Résiduelle de l'investissement (VR).....	75
1.4. Calcul de la variation du besoin en fond de roulement.....	75
1.5. Calcul et analyse de la capacité d'autofinancement .....	76
1.6. Élaboration du tableau ressources/ emplois avant financement .....	77
1.7. Calcul des critères de la rentabilité .....	77
1.7.1. La valeur actuelle nette (VAN).....	78
1.7.2. Indice de profitabilité (IP).....	78
1.7.3. Délai de récupération.....	79
1.7.4. Taux de rentabilité interne (TRI) .....	79
2. Étude de la rentabilité du projet après financement .....	79
2.1. Établissement de l'échéancier de remboursement .....	80
2.2. Détermination de nouvelles dotations aux amortissements .....	80
2.3.Élaboration du tableau des comptes de résultat prévisionnel.....	81
2.4. Élaboration du tableau ressources et emplois après financement.....	83
2.5 Analyse de la rentabilité des fonds propres.....	83
2.5.1. Le délai de récupération des fonds propres (DRFP).....	84
2.5.2. La valeur actuelle nette des fonds propres.....	84
2.5.3. Le taux de rentabilité des fonds propres.....	84
3. Décision finale de banquier .....	84
3.1. Conditions.....	<b>85</b>
3.2. Garanties.....	<b>86</b>

<b>Conclusion générale .....</b>	<b>87</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>90</b>
<b>Annexe .....</b>	<b>94</b>
<b>Liste des tableaux .....</b>	<b>96</b>
<b>Liste des figures et schémas .....</b>	



## **Résumé**

Tout au long de ce travail, nous avons tenté de regrouper un éventail de connaissances nécessaires pour appréhender d'une manière complète et synthétique le déroulement d'une opération de crédit. En effet, dans le présent mémoire, nous avons essayé d'exposer les points essentiels qui déterminent la relation Banque/Entreprise en matière de crédit. C'est dans ce cadre-là que nous avons d'abord passer en revue les différents types de crédits proposés par les institutions bancaires. Ensuite, nous avons évoqué les méthodes d'analyse qui doivent être adoptées pour l'étude des demandes de crédit, afin de faciliter la prise de décision engendrant des risques et sollicitant des moyens de prévention. Enfin, nous avons examiné un cas pratique au sein du CPA de Sidi Aich pour illustrer les différentes étapes à suivre par le banquier afin de mettre en place un crédit d'investissement.

**Mots clés** : Crédit d'investissement, financement, investissement, CPA de Sidi Aich.



## **INTRODUCTION GENERALE**

Les banques jouent un rôle économique très important. Elles contribuent à orienter l'argent de ceux qui en ont momentanément trop vers ceux qui en ont besoin et présentent des garanties suffisantes. Elles ont un grand rôle dans la sélection des projets en fonction de leurs perspectives économiques.

Le financement des entreprises constitue une partie capitale de l'activité des banques. Face à la concurrence croissante et la mondialisation de l'économie, les banques ont fait évoluer leurs produits, leurs services et leur organisation. Ce nouveau paysage financier a engendré des besoins de financement croissants et multiformes ce qui a poussé les banques commerciales à une réflexion plus approfondie sur le montage financier et le coût du capital prêté.

En matière de financement, le banquier doit être extrêmement prudent avant l'octroi d'un concours bancaire. Cette prudence est marquée par la qualité du travail qu'il accomplit lors de l'étude d'une demande de crédit en analysant tous les aspects et paramètres auxquels il est lié. Ainsi la banque se voit obligée de mettre en place certaines conditions pour l'octroi du crédit aux entreprises et d'être prudente dans la sélection de ses débiteurs pour assurer la finalité de ses opérations de crédit. Ces démarches ont pour objectif de permettre au banquier d'évaluer de manière approximative le risque qu'il encourt, et mettre certaines garanties nécessaires en matière de solvabilité du client et de rentabilité du projet à financer, pour permettre à la banque de s'assurer du bon déroulement du financement et de son remboursement.

Dans ce contexte, l'objectif que nous assignons à notre présent travail consiste à tenter d'expliquer le mécanisme de financement bancaire des investissements. Autrement dit, nous nous posons la question suivante : **Comment se déroule le processus de financement d'un investissement au sein d'une banque et plus particulièrement au sein du CPA de Sidi Aich?**

A cet effet, plusieurs interrogations méritent réflexion, à savoir :

- Quels sont les différents types de crédit d'investissement offerts par les banques ?
- Quelles sont les démarches et les techniques utilisées par le banquier pour analyser un dossier de crédit d'investissement ?
- Quels sont les risques découlant de l'octroi de crédits d'investissement et quels sont les moyens de s'en prémunir ?

Pour tenter de répondre à ces interrogations, nous baserons notre réflexion sur les hypothèses suivantes:

- Le financement bancaire de l'investissement devrait se baser sur l'étude de la viabilité et la rentabilité du projet présenté.
- Afin de se prémunir contre le risque, la banque devrait faire une étude sur la solvabilité de l'entreprise demandeuse du crédit et exige des garanties pour permettre la récupération de ses fonds.

Pour mener à bien notre travail, en plus des recherches bibliographiques effectuées, nous étions amenées, à effectuer un stage pratique d'un mois au niveau du CPA de Sidi Aich « agence 365 ». Ceci nous a permis de mieux comprendre la procédure du financement bancaire de l'investissement.

Pour tenter d'apporter des éléments de réponse à ces interrogations, nous avons structuré notre travail en trois chapitres. Dans le premier chapitre, nous exposerons quelques notions générales sur les banques, les crédits et les investissements. Le deuxième chapitre, intitulé « Montage d'un dossier de crédit d'investissement », portera essentiellement sur l'application des méthodes d'analyse financière et l'évaluation de projet dans le traitement d'un dossier de crédit. Enfin, le dernier chapitre, consistera en l'examen d'un cas pratique au sein du CPA de Sidi Aich pour illustrer les différentes étapes à suivre par le banquier afin de mettre en place un crédit d'investissement.